

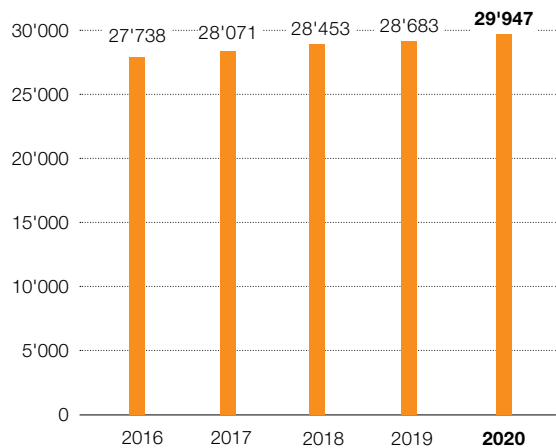
Rapport financier 2020

GRUPE MIGROS

Évolution des résultats du groupe

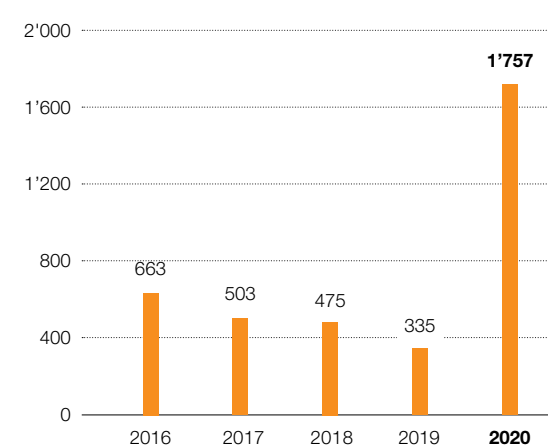
Produits

[en mio. CHF]



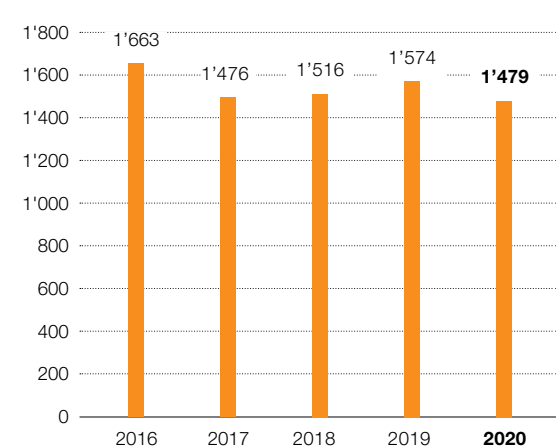
Bénéfice

[en mio. CHF]



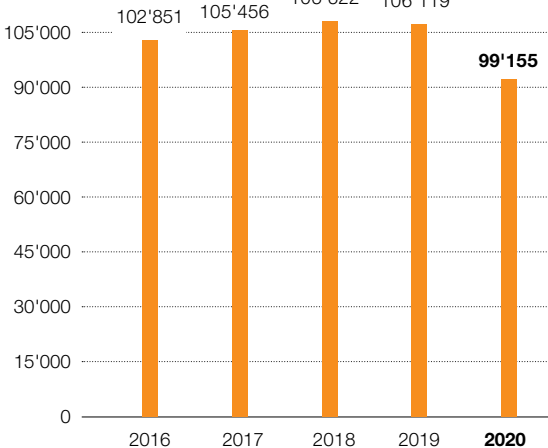
Investissements

[en mio. CHF]



Effectif

[nombre de personnes]



Indicateurs

mio. CHF ou selon indication		2016	2017	2018	2019	2020	Variation année précédente en %
Produits		27'738	28'071	28'453	28'683	29'947	+4.4
↳ dont produits avant produits des services financiers		26'921	27'292	27'677	27'914	29'189	+4.6
↳ dont chiffre d'affaires commerce de détail Migros		23'269	23'296	23'729	23'757	24'379	+2.6
↳ dont chiffre d'affaires des coopératives ¹		15'634	15'557	16'255	16'062	16'559	+3.1
Total des sites de vente Migros	nom- bre	685	701	727	737	726	-1.5
Total des surfaces de vente Migros	m ²	1'397'454	1'402'169	1'476'827	1'478'738	1'415'437	-4.3
EBITDA (résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et amortissements)		2'281	2'103	2'118	1'732	3'349	+93.3
en % des produits	%	8.2	7.5	7.4	6.0	11.2	
↳ dont EBITDA résultant des activités commerciales et industrielles		1'981	1'795	1'796	1'390	3'096	+122.7
EBIT (résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat)		911	603	651	201	1'866	+827.7
en % des produits	%	3.3	2.1	2.3	0.7	6.2	
Bénéfice¹		663	503	475	335	1'757	+425.2
en % des produits	%	2.4	1.8	1.7	1.2	5.9	
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		2'503	1'170	1'361	1'820	2'934	+61.2
en % des produits	%	9.0	4.2	4.8	6.3	9.8	
↳ dont flux de trésorerie résultant des activités commerciales et industrielles		1'658	1'619	1'641	1'382	1'598	+15.6
Investissements		1'663	1'476	1'516	1'574	1'479	-6.0
Capitaux propres		17'455	17'913	18'417	18'781	20'489	+9.1
en % du total du bilan	%	27.5	27.7	27.7	27.5	28.2	
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles		14'646	14'931	15'282	15'438	17'004	+10.1
en % du total du bilan	%	67.5	67.3	67.1	69.1	71.7	
Total du bilan		63'537	64'581	66'601	68'402	72'781	+6.4
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles		21'703	22'176	22'789	22'331	23'727	+6.3
Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques		120	122	120	118	142	+20.2
Effectif / Coopérateurs Migros							
Effectif (personnes en moyenne annuelle)	nom- bre	102'851	105'456	106'622	106'119	99'155	-6.6
Coopérateurs Migros (sociétaires)	nom- bre	2'182'171	2'187'818	2'215'194	2'236'811	2'268'184	+1.4

¹ Adaptation à partir de 2018: Coopératives, y compris les filiales en Suisse et à l'étranger.

Rapport sur la situation financière du groupe Migros

A. Vue d'ensemble

Les montants ont chacun été arrondis aux millions CHF (voir également annexe 3 Bases d'établissement des comptes).

A.1. Indicateurs

mio. CHF	Groupe Migros	
	2020	2019
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	1'866	201
Bénéfice	1'757	335
Cash-flow (résultant de l'activité d'exploitation)	2'934	1'820
↳ dont cash-flow résultant des activités commerciales et industrielles ¹	1'598	1'382
Investissements	1'479	1'574
Capitaux propres	20'489	18'781
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles ¹	17'004	15'438
Total du bilan	72'781	68'402
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles ¹	23'727	22'331

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.2. Compte de résultat

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Produits nets des livraisons et services	27'500	27'340	27'497	27'337	11	11
Autres produits d'exploitation	1'689	574	1'698	573	0	11
Produits avant produits des services financiers	29'189	27'914	29'196	27'911	11	22
Produits des services financiers	758	769	–	–	758	769
Total produits	29'947	28'683	29'196	27'911	770	790
Charges de matières et de services	16'760	16'370	16'762	16'372	1	1
Charges pour services financiers	193	136	–	–	193	136
Charges de personnel	5'901	6'052	5'702	5'862	199	189
Amortissements	1'483	1'531	1'463	1'503	20	28
Autres charges d'exploitation	3'744	4'393	3'636	4'287	124	122
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	1'866	201	1'633	-113	234	314

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.3. Bilan

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
ACTIFS						
Liquidités	10'774	7'614	4'074	2'357	7'507	5'334
Créances envers les banques	21	193	14	13	9	180
Créances hypothécaires et autres créances clients	42'243	40'392	–	–	42'249	40'413
Autres créances	1'317	1'089	1'324	1'097	2	1
Stocks	2'347	2'627	2'347	2'627	–	–
Autres actifs financiers	1'344	1'401	678	568	666	832
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	85	88	822	825	–	–
Immeubles de placement	316	243	293	219	24	24
Immobilisations corporelles	11'837	12'547	11'739	12'463	98	84
Immobilisations incorporelles	872	695	853	680	19	15
Autres actifs	1'624	1'514	1'583	1'480	41	34
TOTAL DU BILAN	72'781	68'402	23'727	22'331	50'615	46'917
PASSIFS						
Dettes envers les banques	1'389	575	42	206	1'352	390
Dépôts clients et dettes envers les clients	37'211	35'403	–	–	38'019	35'482
Autres dettes financières	1'871	1'903	1'867	1'899	5	4
Autres dettes	2'795	2'685	2'738	2'628	66	66
Provisions	226	170	208	162	17	8
Titres de créances émis	6'699	6'730	100	200	6'599	6'530
Dettes sur avantages du personnel	776	767	753	745	23	21
Passifs d'impôt courant sur le résultat	115	74	90	46	24	29
Passifs d'impôt différé sur le résultat	1'212	1'314	925	1'007	286	307
Total dettes	52'293	49'621	6'723	6'893	46'393	42'836
Total capitaux propres et parts des minoritaires	20'489	18'781	17'004	15'438	4'222	4'081
TOTAL DU BILAN	72'781	68'402	23'727	22'331	50'615	46'917

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.4. Tableau de financement

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Flux résultant de l'activité d'exploitation	2'934	1'820	1'598	1'382	2'151	507
Flux résultant de l'activité d'investissement	625	–1'219	602	–1'233	23	9
Flux résultant de l'activité de financement	–392	–19	–476	–400	–0	323
Variation des liquidités	3'168	581	1'724	–251	2'173	839
Liquidités au début d'exercice	7'614	7'039	2'357	2'614	5'334	4'495
Effet des cours de change	–7	–6	–7	–6	–	–
Liquidités en fin d'exercice	10'774	7'614	4'074	2'357	7'507	5'334

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

B. Introduction

Outre les entreprises commerciales, industrielles et de services, le groupe Migros comprend également la Banque Migros. Le secteur Services financiers de la Banque Migros se distingue fondamentalement des autres secteurs du groupe Migros. Les comptes annuels du groupe Migros dans le rapport sur la situation financière sont donc complétés par deux domaines: le groupe Migros hors secteur Services financiers est présenté sous «**Activités commerciales et industrielles**» et la Banque Migros sous «**Activité Services financiers**». La subdivision du reporting permet au lecteur d'avoir un bon aperçu de la situation financière des deux domaines présentés. Le tableau ci-dessous indique les secteurs affectés à chaque domaine d'activité:

Domaine	Composé des domaines d'activité stratégiques (secteurs)
Activités commerciales et industrielles	Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Migros-Industrie, Voyages, Autres
Activité Services financiers	Services financiers (Banque Migros et ses filiales)

C. Acquisitions, cessions et créations d'entreprises

Lors des deux derniers exercices, le groupe Migros a acquis et vendu différentes entreprises. Durant l'**exercice 2020**, les transactions suivantes ont notamment été réalisées:

Acquisitions

Le groupe Hotelplan a repris toutes les parts de Vtours le 12 novembre 2019 (intégration au 1er janvier 2020 dans le périmètre de consolidation du groupe Migros). Le voyageur, principalement actif sur le marché allemand en ligne, demeure autonome et continue d'exister sous le nom de Vtours GmbH en Allemagne et de Vtours international AG en Suisse. En outre, Hotelplan a acquis 100 % des actions de Rotstab Reisen AG et augmenté ses parts dans Adventure Travel Experience Inc. de 52 % pour atteindre 100 %.

Le 20 décembre 2019, la Coopérative Migros Genève a augmenté la valeur de sa participation dans la Société immobilière du Marché de gros de l'alimentation (SIMGA) de 42.8 % à 100 % (jusqu'à portée au bilan comme participation Equity). Une fois tous les documents rassemblés, la transaction a pu être clôturée au cours de l'exercice écoulé (intégration complète à partir du 1er janvier 2020).

Le groupe Medbase a réalisé diverses acquisitions au cours de l'exercice écoulé. Le 22 juin 2020, la part détenue dans Centres de santé santéméd SA a été augmentée de 30 % pour atteindre 100 %. Santéméd a fusionné avec Medbase AG au 1er juillet. De plus, celle-ci a acquis, le 29 juin 2020, 60 % de zahnartzzentrum.ch ainsi que d'autres pharmacies. Le 15 janvier 2020, le groupe Medbase a annoncé une coopération avec le groupe Hirslanden avec comme objectif le regroupement futur des compétences en médecine ambulatoire et stationnaire et l'investissement commun dans les soins médicaux intégrés de proximité. Au cours de l'exercice écoulé, plusieurs centres médicaux Hirslanden à Schaffhausen, Berne et Düringen ont été acquis et intégrés dans Medbase AG. En outre, le 10 juin 2020, Medbase AG a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de Doktor Zentrum Baden AG, suivie d'une fusion (intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Migros au 1er juillet 2020). Medbase AG a acquis fin septembre 2020 toutes les actions du Centre d'Imagerie Médicale de Cornavin SA (intégration au 1er octobre 2020) et a conclu avec Unilabs un partenariat stratégique dans le domaine de la médecine de laboratoire, de la pathologie et de la génétique. Dans ce contexte, Medbase AG a acquis le 16 décembre 2020 51 % des actions d'Unilabs St. Gallen SA. Les modalités du contrat ne donnent pas le contrôle à Medbase AG (entreprise associée).

Au 1er avril 2020, Mibelle AG a augmenté sa participation dans Gwooonsesang Cosmetics Co., Ltd. en Corée du Sud de 24 % pour atteindre 75 %. Micarna SA a acquis la participation minoritaire restante de 25.1 % de KM Seafood GmbH au 30 juin 2020. En outre, Delica AG a acquis 100 % des actions de Swiss Coffee Innovation AG le 1er octobre 2020.

Cessions

En juin 2019, la Fédération des Coopératives Migros avait annoncé qu'elle recherchait de nouveaux propriétaires pour Grands Magasins Globus SA. Dans le communiqué de presse du 4 février 2020, il a été annoncé à la clientèle qu'une joint venture associant le groupe Signa et

Central Group reprenait Grands Magasins Globus SA. La transaction englobe 100 % du capital-actions de Grands Magasins Globus SA ainsi que huit immeubles situés dans des emplacements commerciaux attractifs de villes suisses. Jusqu'à fin 2019, les immeubles étaient la propriété de Exploitation immobilière SA, qui a transféré ses activités, y compris l'immobilier, à la Fédération des coopératives Migros au 1er janvier 2020. Exploitation immobilière SA a ensuite été absorbée par la société mère, Migros Participations SA. En raison de la part importante de ces immeubles dans la transaction de vente, qui a pu être réalisée après consentement des autorités européennes de la concurrence fin mai 2020, le résultat de la sortie de Grands Magasins Globus SA a été comptabilisé dans le secteur «Commerce de détail par le canal des coopératives».

Fin janvier 2020, la Fédération des coopératives Migros a annoncé le lancement du processus de vente du centre commercial de Glatt à Wallisellen (ZH). Le 10 juillet, la recherche de nouveaux propriétaires dans le cadre de l'orientation stratégique et du profilage connus de Migros dans l'activité principale et les modèles commerciaux numériques a pu s'achever avec succès. Swiss Life a racheté le centre commercial de Glatt dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour des clients tiers et souhaite poursuivre son développement à long terme avec le comité de gestion du centre, qui s'est montré efficace. Une grande partie des collaborateurs du centre commercial de Glatt ainsi que tous les contrats de bail ont été repris par le nouveau propriétaire. Le transfert économique a eu lieu le 1er octobre 2020.

Comme annoncé en juin 2020, le groupe Migros a vendu Saviva AG, qui est active en Suisse dans les secteurs de la restauration et de la livraison en gros à domicile, avec les domaines d'activité Food Services et Logistic Services. La vente est réalisée dans le cadre du centrage des domaines d'activité stratégiques du groupe Migros sur des offres proches des clients. C'est la société productrice de denrées alimentaires Heba Food Holding AG, une entreprise familiale suisse très bien positionnée, qui gère désormais Saviva et a repris tous les salariés. Le contrat d'achat d'actions a été signé le 27 novembre 2020. Saviva AG a préalablement vendu sa participation de 100 % dans Labeye SA le 30 juin 2020. En outre, Micarna SA a vendu ses parts de la société Oberschwäbische Geflügel GmbH le 11 mai 2020, et Migrol AG a vendu ses parts de la société Swisstherm AG le 29 décembre 2020.

Dès l'été 2019, Migros Suisse orientale avait communiqué vouloir se concentrer davantage à l'avenir sur son cœur de métier, composé des supermarchés, des marchés spécialisés, de la restauration Migros et des écoles-clubs, et rechercher de nouveaux propriétaires pour la chaîne de restauration rapide Chickeria. Le groupe BKTL, entreprise suisse et franchisé Burger King, a repris 12 des 15 établissements Chickeria ainsi que tous les collaborateurs au 1er avril 2020. Le nouveau propriétaire continuera dans un premier temps à exploiter les restaurants sous la forme de Chickeria puis les transformera peu à peu en établissements Burger King et Popeyes®. Pour ce qui est des établissements non vendus de Winterthur Obertor et Zürich Langstrasse, une solution de reprise a depuis lors été trouvée, tandis que le site de la gare de Saint-Gall a été fermé.

Créations d'entreprises

Le 21 janvier 2020, Migros Fachmarkt AG a été fondée avec son siège à Zurich, dans le but d'optimiser le flux de marchandises et de valeurs le long de la chaîne de création de valeur pour les différents marchés spécialisés tels que Melectronics, SportXX, Do it & Garden et Micasa, et de les axer strictement sur les besoins de la clientèle (notamment la distribution multi-canal ou le no line commerce). Le nouveau modèle d'exploitation est entré en vigueur le 1er janvier 2021.

Medbase AG a fondé le 25 juin 2020 la société Radiologie Win SA, dont le siège se situe à Winterthur. Le but de la société est d'exploiter des instituts et unités de radiologie et de fournir des services de radiologie dans le domaine du diagnostic par imagerie à rayonnement X dans la région de Winterthur.

La Fédération des coopératives Migros a fondé le 1er juillet 2020 la société MiSENSE SA, dont le siège se situe à Zurich. Le magasin spécialisé dans l'optique et l'appareillage acoustique propose directement sur les sites Migros choisis un vaste assortiment de lentilles de contact, de lunettes de marque, de lunettes de soleil et d'appareils acoustiques modernes à des prix raisonnables. La boutique en ligne «misenso.ch» sera progressivement développée dans les prochains mois si ce modèle commercial est un succès.

Pour plus de détails, voir l'annexe 39.

Durant l'**exercice 2019**, les acquisitions et les ventes de sociétés suivantes ont principalement été réalisées:

Globus a repris la marque et une partie importante des boutiques suisses ainsi que trois outlets de la marque de chaussures premium Navyboot au 1er janvier 2019.

Migros Freizeit Deutschland GmbH, une filiale de la Coopérative Migros Zurich qui exploite depuis 2012 les installations de fitness premium «ELEMENTS Fitness und Wellness» et détient depuis 2016 INLINE Unternehmensberatung avec le concept de franchise INJOY, a acquis le 12 février 2019 toutes les parts de G & P Group GmbH (Greinwalder & Partner), qui exploite une agence de publicité et une société de conseil aux entreprises pour des clubs de fitness locaux et étrangers, des installations de loisirs ainsi que des centres de santé et de remise en forme. Dans le cadre de la reprise, les entreprises ont été fusionnées rétroactivement au 1er janvier 2019 sous la nouvelle raison sociale ACISO Fitness & Health GmbH.

Le 5 mars 2019, le groupe Hotelplan a acquis toutes les parts de l'agence de voyages ABC home d.o.o. en Croatie, dont le nom a été changé en HDD d.o.o. (partie de la division Holiday Home de Hotelplan). L'intégration s'est faite rétroactivement au 1er janvier 2019. Dans le cadre d'un asset deal, des secteurs d'activité en Angleterre (Flexiski) et en Suisse (Reisebüro Eggenberg) ont été acquis.

Le groupe Medbase a étendu son activité dans le domaine de la santé au cours de l'exercice écoulé. Suite au contrôle effectué par la Commission fédérale de la concurrence, Medbase AG a acquis 100 % de la société Topwell-Apotheken AG le 30 avril 2019, ce qui a permis d'établir un lien fort entre des compétences médicales et pharmaceutiques spécialisées dans le secteur suisse de la santé. L'intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Migros a eu lieu le 1er juillet 2019. De plus, Medbase AG a acquis 100 % des actions de Radiologie Luzern AG le 25 avril 2019 (intégration rétroactive au 1er janvier 2019). Avec deux autres acquisitions au 1er juillet 2019, le groupe Medbase a pu renforcer son offre dans les domaines de la couverture médicale de base (Praxis Strättligen AG, Thoune) et de la physiothérapie (HLC GmbH, Winterthur). Ces entreprises ont été fusionnées avec Medbase Berner Oberland AG et Medbase AG.

Estavayer Lait SA (ELSA) a acquis, le 11 juin 2019, 94.8 % des actions de SoGood Holding B.V., qui détient 100 % des actions de SoFine Foods B.V. (société opérationnelle pour les produits et plats végétariens) et de Sperwer Vastgoed B.V. (société immobilière). L'intégration dans le groupe Migros a été effectuée rétroactivement au 1er janvier 2019.

Pour les transactions suivantes, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2020:

- Reprise du voyageur Vtours, jusque-là principalement actif sur le marché allemand en ligne, par le groupe Hotelplan le 12 novembre 2019.
- Augmentation de la valeur de la participation dans la Société immobilière du Marché de gros de l'alimentation (SIMGA) de 42.8 % à 97.6 % (jusque-là portée au bilan comme participation Equity) le 20 décembre 2019 par la Coopérative Migros Genève.

Le groupe Migros souhaite investir davantage dans son activité de base stratégique et dans le commerce en ligne. Dans le cadre de la vérification régulière du portefeuille, Migros a annoncé en juin 2019 qu'elle recherchait de nouveaux propriétaires pour la chaîne de distribution Depot (Gries Deco Company à l'étranger et en Suisse), Globus, Interio et m-way qui apporteraient un potentiel pour réussir le développement de ces entreprises.

Entre-temps, m-way sa, leader du marché des deux roues électriques, a été vendue fin septembre 2019 à Swiss E-Mobility Group AG, qui a repris l'ensemble des quelque 100 collaborateurs.

La marque Interio est abandonnée. Le groupe autrichien XXXLutz reprendra six sites Interio au cours de l'année 2020. Pour les cinq autres sites, Migros négociera avec de nouveaux locataires potentiels ou recherchera d'autres solutions. En prenant cette décision, Migros libère des fonds pour pouvoir investir davantage dans ses domaines d'activité stratégiques et se concentre sur le développement de Micasa.

Le groupe Gries Deco (GDC), actif dans le domaine de l'aménagement et de la décoration, principalement en Allemagne et en Autriche, et dans une moindre mesure en Suisse, a été transmis à Christian Gries, l'ancien directeur général et actionnaire minoritaire, dans le cadre d'une procédure de Management Buyout (MBO). Il a repris le 12 décembre 2019 les participations de 90 % détenues par Migros dans Gries Deco Holding GmbH ainsi que 100 % des actions détenues dans Depot CH AG. Pour que GDC puisse aborder l'avenir avec sérénité, Migros a renoncé au remboursement du prêt qu'elle avait accordé au groupe d'entreprises en 2009.

D. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) du groupe Migros

En 2020, le produit du groupe Migros a progressé de 1.264 mia. CHF (+4.4 %) pour atteindre 29.947 mia. CHF au total.

Dans les activités commerciales et industrielles, le produit a progressé de 1.285 mia. CHF pour atteindre 29.196 mia. CHF (+ 4.6 %). L'activité principale, le commerce de détail, a généré en Suisse et à l'étranger un chiffre d'affaires de 24.379 mia. CHF (augmentation de 623 mio. CHF, soit +2.6 %). En Suisse, le chiffre d'affaires de détail a augmenté de 842 mio. CHF pour atteindre 22.872 mia. CHF (+3.8 %). Le chiffre d'affaires de détail à l'étranger comprend les chiffres d'affaires de Migros France et du groupe Tegut. Comparativement à l'année précédente, au cours de laquelle le groupe Gries Deco a été détenu jusque fin novembre, le chiffre d'affaires de détail à l'étranger s'est réduit de 232 mio. CHF à 1.507 mia. CHF (-13.3 %, corrigé des désinvestissements +13.4 %).

Dans l'activité Services financiers, le produit a diminué de 21 mio. CHF au total pour atteindre 770 mio. CHF (-2.6 %).

D.1. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) dans les activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Total produits		Variation annuelle en %
	2020	2019	
Produits nets des livraisons et services			
Commerce de détail par le canal des coopératives ¹	17'736	16'886	5.0
Commerce de marchandises ¹	7'733	7'835	-1.3
Migros-Industrie	5'975	5'872	1.8
Voyages	732	1'188	-38.4
Autres	-	101	-100.0
Autres produits d'exploitation	1'698	573	196.2
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-4'679	-4'546	
Total activités commerciales et industrielles	29'196	27'911	4.6

¹ Migros Online SA (anciennement LeShop SA) est désormais présentée dans le domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives, l'année précédente a été ajustée

Les activités commerciales et industrielles ont globalement profité de la pandémie de coronavirus. Dans le domaine du commerce stationnaire et du commerce en ligne, il a fallu faire face à une augmentation de la demande. Dans le même temps, certains domaines d'activité comme les voyages, la restauration et les offres de loisirs ont subi de grosses pertes. Dans ce contexte, l'ajustement du portefeuille d'entreprises entamé au cours des années précédentes, la concentration sur l'activité principale et l'extension forcée de l'offre en ligne se sont révélés essentiels sur le plan stratégique. L'ajustement du portefeuille d'entreprises a été appliqué de façon cohérente, avec la vente de la chaîne de magasins Globus en début d'année et celle du livreur en gros aux établissements de restauration, Saviva, à la fin de l'année.

L'augmentation des «autres produits d'exploitation» à 1.698 mia. CHF (+196.2 %) est due aux cessions d'entreprises et d'immeubles (Globus et l'activité commerciale du centre commercial de Glatt).

Le domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives

englobe les activités des coopératives régionales Migros, celles de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les prestations de services des entreprises logistiques du groupe.

Dans le Commerce de détail par le canal des coopératives, un chiffre d'affaires consolidé de 17.736 mia. CHF (+5.0%) a pu être réalisé. Conformément à la nouvelle stratégie numérique, celui-ci inclut également Migros Online SA (anciennement LeShop.ch) avec un chiffre d'affaires de 266 mio. CHF (+40.0%). Les dix coopératives régionales, y compris les filiales, ont enregistré en Suisse un chiffre d'affaires de 15.062 mia. CHF (+2.5%). À l'étranger, elles ont pu réaliser un chiffre d'affaires de 1.498 mia. CHF (+9.5%). Au total, il en résulte un chiffre d'affaires des coopératives de 16.559 mia. CHF (+3.1%). La part de marché en Suisse s'élève à 15.9% (année précédente 15.2%).

En monnaie locale, le chiffre d'affaires de Migros France a légèrement diminué de 107 mio. EUR par rapport à l'année précédente (-0.5%). Tegut a profité de la pandémie de coronavirus et a réussi à augmenter son chiffre d'affaires à 1.258 mia. EUR (+17.7%).

Les **supermarchés et hypermarchés** Migros ont réalisé un chiffre d'affaires en Suisse de 12.455 mia. CHF (+7.4%). La pandémie de coronavirus a modifié le comportement d'achat de nombreux consommateurs. Ces derniers ont passé plus de temps à la maison et ont fait davantage leurs achats dans les petits magasins, qui ont connu une croissance à deux chiffres. Migros a également baissé ses prix en 2020. Depuis septembre 2020, les prix de 700 articles de supermarché ont été durablement réduits.

Les **marchés spécialisés** Micasa, SportXX, melectronics, Do it+Garden et OBI sont parvenus à augmenter leur chiffre d'affaires à 1.717 mia. CHF (+5.6%) malgré le confinement au printemps 2020. La croissance du canal en ligne de 138.8% a réussi à compenser la fermeture temporaire des marchés.

Les **produits régionaux et durables** ont également connu un grand succès auprès de la clientèle en 2020. Le chiffre d'affaires réalisé avec les produits alimentaires biologiques a augmenté de 15.6%. Avec un chiffre d'affaires de 3.382 mia. CHF, les produits dotés d'une plus-value écologique ou sociale ont enregistré une croissance de 7.4%.

Comme chaque année, les coopératives régionales ont réalisé des investissements considérables dans les nouvelles constructions et transformations de points de vente. Le **réseau de points de vente en Suisse** s'est toutefois réduit de 11 sites au total et comportait 726 sites fin 2020. Les surfaces de vente des supermarchés/hypermarchés, des marchés spécialisés et de la restauration ont diminué pour atteindre 1'415'437 m² (-4.3%). La productivité de surface dans les supermarchés et hypermarchés suisses s'est élevée à 13'104 CHF/m² (+6.3%) et celle dans les marchés spécialisés à 3'763 CHF/m² (+4.7%).

Le domaine de la **restauration** a enregistré un chiffre d'affaires de 434 mio. CHF, ce qui représente un recul significatif de 307 mio. CHF (-41.5%) dû au coronavirus.

Dans le domaine de la **santé**, le groupe Medbase a continué à étendre les deux domaines d'activité Médecine et Pharmacie. Avec la reprise de «zahnartzzentrum.ch» mi-2020, le groupe a en outre développé le domaine d'activité Médecine dentaire. Grâce à des acquisitions et à une croissance organique, le chiffre d'affaires total du groupe Medbase a augmenté de 68.4% pour atteindre 380 mio. CHF.

Le **domaine d'activité stratégique Commerce de marchandises** (sans Migros Online SA, anciennement LeShop) a réalisé durant l'exercice sous revue un chiffre d'affaires consolidé de 7.733 mia. CHF (-1.3%). Ce chiffre contient les chiffres d'affaires des entreprises vendues Grands Magasins Globus et Swisstherm jusqu'au moment de la cession, d'un montant de 196 mio. CHF. Le chiffre d'affaires des entreprises restantes s'élève à 7.538 mia. CHF (+14.3%). Outre la forte croissance de Digitec Galaxus, Denner a connu un développement très réjouissant dans l'environnement concurrentiel particulièrement rude du discount et a réussi à augmenter son chiffre d'affaires pour atteindre 3.762 mia. CHF. (+15.7%). Le fournisseur convenience Migrolino a bien progressé, tant au niveau des shops et que du commerce de gros, et a atteint un chiffre d'affaires de 716 mio. CHF (+20.8%). Pour Ex Libris, l'offensive mise en place ces dernières années dans le domaine en ligne a porté ses fruits: Ex Libris a réussi à compenser le chiffre d'affaires perdu en raison de la fermeture des magasins pendant le confinement grâce à l'accélération de la croissance en ligne. Le chiffre d'affaires a augmenté de 22.4% pour atteindre 122 mio. CHF.

Le Commerce de détail par le canal des coopératives tire profit du Covid-19

Commerce avec un chiffre d'affaires corrigé de +14.3%

Forte croissance dans le domaine du commerce électronique

Migros a connu une baisse de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 1.227 mia. CHF (-20.8%), en raison de la baisse des prix du carburant et du recul du transport individuel.

Dans les **activités de commerce électronique**, Migros a de nouveau pu renforcer son leadership sur le marché. Le chiffre d'affaires en ligne total dans tous les secteurs du groupe Migros a augmenté de 31.0% pour atteindre 2.995 mia. CHF. La forte croissance de Digitec Galaxus en Suisse de 56.4% pour atteindre 1.699 mia. CHF ainsi que la forte progression du supermarché «Migros Online» (+40.0% pour atteindre 266 mio. CHF) y ont notamment contribué.

Migros-Industrie: augmentation du chiffre d'affaires

Le **domaine d'activité stratégique Migros-Industrie** a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 5.975 mia. CHF (+1.8%). Avec ses exploitations industrielles, le groupe Migros est l'un des plus grands fabricants de marques propres et livre également ses produits à de nombreux clients tiers. En 2020, il a subi l'impact de la pandémie dans l'activité avec des tiers. Il a néanmoins réussi à compenser cet effet grâce à une forte croissance dans l'approvisionnement des canaux Migros.

Chute brutale du chiffre d'affaires dans l'activité Voyages en raison du Covid-19

À partir de mars 2020, le tourisme a été quasiment à l'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19. Le chiffre d'affaires dans le **domaine d'activité stratégique Voyages** s'est par conséquent effondré. Avec 732 mio. CHF, le recul du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent s'est élevé à 38.4%. Sans la récente acquisition de Vtours, la chute du chiffre d'affaires aurait été encore plus lourde. Dans tous les secteurs du voyage, le recul s'est élevé à plus de 50%; en revanche, le spécialiste des locations de vacances Interhome avait l'offre appropriée à cette période et a pu limiter la baisse à 30.7%. Enfin, Bedfinder a connu une légère croissance malgré la pandémie.

D.2. Évolution du produit dans l'activité Services financiers

Le produit total généré par l'activité Services financiers a atteint 770 mio. CHF (-2.6%) pour l'exercice sous revue; le produit des intérêts constitue en l'occurrence la majeure partie du produit total, avec 592 mio. CHF, soit 76.9%.

E. Résultats opérationnels du groupe Migros

Le résultat opérationnel (EBIT) de 1.866 mia. CHF du groupe Migros est supérieur de 1.665 mia. CHF (+827.7%) à la valeur de l'exercice précédent.

Dans les activités commerciales et industrielles, le résultat a augmenté de 1.746 mia. CHF pour atteindre 1.633 mia. CHF (+1'546.2%).

Dans l'activité Services financiers, le résultat opérationnel a diminué de 80 mio. CHF pour atteindre 234 mio. CHF (-25.6%).

E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat (EBIT)		Variation annuelle en %
	2020	2019	
Commerce de détail par le canal des coopératives ¹	1'522	296	413.9
Commerce de marchandises ¹	127	-571	122.3
Migros-Industrie	111	115	-3.7
Voyages	-117	1	-11'318.7
Autres	-	40	-100.0
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-11	6	
Total activités commerciales et industrielles	1'633	-113	1'546.2

¹ Migros Online SA (anciennement LeShop SA) est désormais présentée dans le domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives, l'année précédente a été ajustée

Le résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles s'est fortement amélioré en 2020 par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par l'ajustement systématique du

portefeuille et par le bénéfice de 1.251 mia. CHF réalisé sur la vente de Globus et de l'activité commerciale du centre commercial de Glatt ainsi que de ses biens immobiliers (secteur Commerce de détail par le canal des coopératives). Le bénéfice réalisé pour Globus d'environ 700 mio. CHF résulte principalement de la vente des immeubles qui appartenaient à la Fédération des coopératives Migros, liée à la transaction de vente. C'est pourquoi la comptabilisation est effectuée dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives. Les pertes de cessions de Saviva, Labeye et OSG (Oberschwäbische Geflügel GmbH) d'un montant total de 49 mio. CHF sont incluses dans le secteur Migros-Industrie. Au total, les bénéfices résultant de l'ajustement du portefeuille s'élèvent à 1.202 mia. CHF. L'année précédente, les pertes liées à la vente du groupe Depot et de m-way s'élevaient au total à 485 mio. CHF (secteur Commerce de marchandises). La perte opérationnelle de Globus jusqu'à la date de cession grève le résultat dans le secteur Commerce de marchandises. Le secteur Voyages a subi des pertes colossales en raison de la pandémie de coronavirus.

L'évolution dans les différents domaines d'activité stratégiques diverge. Le commerce en ligne et la présence omnicanale (no-line commerce) prennent de l'importance, tandis que le commerce stationnaire est en recul. Les évolutions disruptives et la numérisation influencent la marche des affaires.

Pour relever les défis futurs et fournir des services encore plus axés sur la clientèle, les projets initiés ces dernières années ont été poursuivis de manière systématique et d'autres initiatives telles que «**Winning together**» ont été lancées. Le but est d'adapter les services de la Fédération des coopératives Migros aux tâches à venir et d'améliorer les processus tout au long de la chaîne de création de valeur dans le Commerce de détail par le canal des coopératives et Migros-Industrie et de garantir ainsi, à long terme, le leadership en matière de rapport qualité/prix. En février 2020, le coup d'envoi a été donné pour le programme «EIGER», qui vise à adapter les processus du Commerce de détail par le canal des coopératives aux défis à venir. Cette transformation axée sur les activités durera plusieurs années. La phase d'initialisation couvre les domaines Client, Achats, Production, Finances, Logistique et Technologie et durera jusqu'en fin 2021.

Au cours de l'exercice écoulé, outre les projets susmentionnés, **de nombreuses mesures d'optimisation** ont été initiées, poursuivies et achevées.

Le projet **ONE smart Solution** consiste à définir les scénarios commerciaux et les processus End-to-End pour Migros-Industrie (structure modulaire avec Common Core dans le nouvel environnement système SAP S/4 HANA) et à poser la base de la poursuite de la numérisation. Le coup d'envoi de la mise en œuvre du projet a eu lieu en mars 2018. Après la transition et la phase de stabilisation d'Aproz et de Jowa, le Go-live est prévu cette année dans le segment Industrie IV avec les entreprises Chocolat Frey, Midor, Delica, TCS (Total Capsule Solutions) et Riseria. Les domaines fonctionnels intersectoriels (par ex. approvisionnement, vente & planification des opérations, données de base, reporting) sont regroupés afin d'augmenter l'efficacité. Le projet s'étendra sur plusieurs années et devrait se terminer fin 2023.

Programme «HR25»

En collaboration avec les services du personnel des entreprises M, le département informatique du groupe a conçu en 2020 le programme «HR25». Ce programme vise à mettre à disposition des solutions uniformes et modernes qui soutiennent de façon efficace et optimale les collaborateurs et dirigeants dans leur travail. En novembre 2020, le programme, qui durera plusieurs années, a été officiellement approuvé, ce qui trace la voie d'une gestion des RH moderne à l'échelle du groupe. Ce projet permettra par exemple de réaliser des fonctions telles qu'un Talent Management général.

Cloud & centre de données

Les compétences des entreprises en matière d'utilisation du cloud seront déterminantes pour continuer d'avoir accès dans le futur aux meilleures solutions logicielles et innovations techniques du marché de l'informatique. Le département informatique de Migros a développé en 2020 une stratégie cloud à l'échelle nationale et utilise déjà diverses solutions de cloud. La sécurité des données ainsi que la stabilité des applications font partie intégrante de toutes les stratégies de cloud. Dans le cadre de ce développement, Migros a également commencé à adapter en 2020 l'architecture et le dimensionnement des centres de calcul Migros existants aux futurs défis.

Collaboration numérique interentreprises

Dans le cadre d'un partenariat stratégique avec Microsoft, Migros a décidé en 2020 d'utiliser «Microsoft 365» à l'échelle nationale. Pour que la structure coopérative de Migros n'entrave pas l'interconnexion continuellement croissante entre les entreprises, les conditions techniques

préalables pour une collaboration numérique sans barrières ont été créées. Le groupe Migros dispose ainsi d'outils de collaboration et de communication de grande envergure au sein d'une infrastructure informatique très moderne.

Augmentation de l'agilité et de la vitesse de l'infrastructure informatique

Afin de développer plus rapidement et de manière plus orientée vers les clients les nouvelles solutions technologiques innovantes pour nos clients et collaborateurs, le département informatique du groupe a commencé en 2020 à développer la collaboration selon les principes du Lean-Agile. À cette fin, de premières organisations agiles («Agile Release Trains») mettant en œuvre des solutions technologiques interfonctionnelles et interdisciplinaires ont été mises sur pied.

Migros Verteilzentrum Suhr AG (MVS) garantit l'approvisionnement efficace et économique des marchés Migros (>600 sites) en produits Food ainsi que la logistique de migrolino SA (env. 600 sites et 100 shops). En 2020, le volume des unités commerciales Food livrées aux magasins des coopératives Migros a augmenté de +12.1 % par rapport à l'exercice précédent en raison de la pandémie de coronavirus, tandis que les quantités de livraison pour la logistique de petites quantités de migrolino SA ont diminué (-0.5 % par rapport à l'exercice précédent). En 2020, MVS a investi dans la modernisation des systèmes de commande entièrement automatisés et dans l'infrastructure.

Pour **Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG (MVN)**, la pandémie de coronavirus a également entraîné des variations de volume considérables. Du fait de la disponibilité réduite de certains groupes de marchandises dans le commerce stationnaire, le commerce en ligne a quadruplé en avril 2020, avant de se stabiliser à un niveau élevé au cours des mois suivants. Quelque 170 collaborateurs temporaires ont dû être employés à court terme pour répondre à cette importante hausse. Au cours de l'année sous revue, l'entrepôt vertical ouest a été mis en service et tous les entrepôts existants ont été couplés au nouveau système d'entrepôt et de préparation des commandes. Pour ce qui est du projet TKK20 (préparation de la marchandise à la congélation entièrement automatisée), la mise en service de la première phase s'est achevée avec succès fin octobre 2020 et les ventes de Noël se sont déroulées correctement. La seconde phase, portant sur l'extension supplémentaire, débutera en mars avec une mise en service prévue en automne/hiver 2021.

La gestion des approvisionnements est une importante fonction de l'entreprise permettant de garantir le leadership en matière de rapport qualité / prix:

Le confinement dû au Covid-19 à la mi-mars 2020 a entraîné d'importantes modifications notamment sur les marchés des matières premières. La pénurie de ressources, les défauts d'approvisionnement et les augmentations de prix qui en découlent pour les aliments de base tels que les céréales, le riz et les œufs ont dominé le premier semestre 2020.

La branche laitière a exigé une augmentation du prix du beurre. En automne, une augmentation du prix indicatif à la production de 2 ct par litre de lait au 1er janvier 2021 a également été fixée. En 2020, il a cependant aussi fallu pour la première fois importer de nouveau du beurre afin de satisfaire la demande plus importante des consommateurs. Ce manque s'explique principalement par la production plus élevée de fromage pour la même quantité de lait.

La demande domestique a changé en raison des restrictions de voyages. Ainsi, en particulier pendant les mois d'été, les fruits et légumes suisses ont connu une demande supérieure à la moyenne. En lien avec la sécheresse, il a aussi été difficile en Suisse de garantir les ventes nettement plus importantes avec les producteurs. En collaboration avec nos partenaires et Migros-Industrie, nous sommes parvenus à garantir les disponibilités dans l'assortiment de base. Des augmentations de prix sont survenues ponctuellement (notamment dans le domaine des conserves) en raison des quantités de matières premières parfois insuffisantes et de la demande accrue.

Certains produits ont été directement concernés par les répercussions du Covid-19: la demande d'alcool pour les produits désinfectants, de matériau non tissé pour les masques d'hygiène et de nitrile pour les gants jetables a fortement augmenté et a retardé l'approvisionnement et/ou la livraison a dû être importée à des coûts élevés. Grâce à des négociations et optimisations d'achat objectives avec nos importants partenaires commerciaux, nous avons pu garantir et améliorer les conditions malgré des tendances défavorables sur le marché global. Cela nous a permis de transférer au client des investissements sur les prix sous forme de meilleurs prix de vente.

Logistique et transport: Un fonctionnement opérationnel stable a également pu être assuré en 2020, et ce, malgré la situation exigeante liée au coronavirus et divers défis météorologiques. Le trafic ferroviaire a de nouveau été étendu, et dans le domaine Planification de l'avenir / Gestion des innovations, différents projets ont été poursuivis, par exemple Cargo sous Terrain (notamment le sous-projet City Logistik), le partenariat d'innovation EMPA (décarbonisation du trafic de marchandises), la numérisation de la chaîne d'approvisionnement multimodale mondiale (LT-OPEX Tower, un logiciel de suivi développé en interne). Les activités de design et de mise en place du réseau de stations-service H2 ainsi que l'utilisation de poids lourds à pile à combustible ont encore été largement soutenues.

Résultat record en raison de bénéfices de cession

Le **bénéfice brut** a diminué de 231 mio. CHF pour atteindre 10.735 mia. CHF (-2.1 %) au cours de l'exercice sous revue. Les **autres produits d'exploitation** ont augmenté de 1.125 mio. CHF pour atteindre 1.698 mio. CHF (+ 196.2 %) principalement en raison des cessions de Globus et de l'activité commerciale du centre commercial de Glatt. La diminution des **charges de personnel** de 160 mio. CHF à 5.702 mio. CHF (-2.7 %) s'explique principalement par la modification du périmètre de consolidation. Des augmentations de salaires ont été accordées dans une fourchette de 0.5 % à 0.9 %. Les **amortissements** ont diminué de 40 mio. CHF pour atteindre 1.463 mio. CHF (-2.6 %). Ce sont surtout les domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives et Migros-Industrie qui enregistrent des pertes de valeur. La diminution des **autres charges d'exploitation** de 651 mio. CHF pour atteindre 3.636 mio. CHF (- 15.2 %) s'explique principalement par la perte inférieure résultant de la vente de participations et d'activités commerciales ainsi que par la baisse des charges locatives (conséquence de l'ajustement du portefeuille) et des dépenses publicitaires.

Dans les **activités commerciales et industrielles**, les ventes susmentionnées ont permis de dégager un bénéfice opérationnel total de 1.633 mio. CHF. Cela correspond à une augmentation de 1.746 mio. CHF (+ 1'546.2%) par rapport à l'exercice précédent.

E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers

Le secteur Services financiers a enregistré un chiffre d'affaires de 758 mio. CHF, tandis que les charges se sont élevées à 193 mio. CHF. Le résultat net de l'activité Services financiers a diminué notamment en raison de la hausse des pertes de valeur (nouvelles directives FINMA concernant les risques de défaillance inhérents sur les créances douteuses et création de corrections de valeurs individuelles pour les défaillances de crédits aux entreprises liées au Covid-19) de 633 mio. CHF pour atteindre 565 mio. CHF (voir annexe 7 des comptes annuels consolidés du groupe Migros).

Tandis que les produits de l'activité Services financiers ont diminué de 10 mio. CHF, les dépenses et corrections de valeurs de cette même activité ont connu une augmentation de 57 mio. CHF. Les autres produits d'exploitation ont été inférieurs de 10 mio. CHF par rapport à l'année précédente.

La croissance des activités de base a entraîné une hausse des charges de personnel de 10 mio. CHF pour atteindre 199 mio. CHF et des autres charges d'exploitation de 2 mio. CHF pour atteindre 124 mio. CHF. Les amortissements ont diminué de 8 mio. CHF par rapport à l'année précédente pour atteindre 20 mio. CHF.

En conséquence, le résultat opérationnel a diminué de 80 mio. CHF pour atteindre 234 mio. CHF.

F. Bilan du groupe Migros

Le bilan du groupe Migros est fortement influencé par l'activité Services financiers. Le total du bilan a augmenté de 4.380 mia. CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 72.781 mia. CHF. Ce résultat est en grande partie dû à l'augmentation des liquidités, des créances hypothécaires et autres créances clients, des dettes envers les banques, des dépôts de clients et dettes envers les clients. Les dépôts de clients au 31 décembre 2020 représentent 51.1 % (année précédente: 51.8%) du total du bilan.

F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles

La somme du bilan des activités commerciales et industrielles a augmenté de 6.3% à 23.727 mia. CHF au 31 décembre 2020.

Les liquidités ont augmenté de 1.717 mia. CHF pour atteindre 4.074 mia. CHF.

Par rapport à l'année précédente, la valeur comptable des immobilisations corporelles a diminué de 724 mio. CHF pour s'établir à 11.739 mia. CHF. Pendant l'exercice écoulé, les entreprises commerciales et industrielles ont investi au total 1.441 mia. CHF (année précédente: 1.557 mia. CHF), essentiellement dans la rénovation du réseau de magasins et du parc de machines en Suisse. La part des investissements à l'étranger s'élève à 83 mio. CHF (année précédente: 58 mio. CHF).

Les immobilisations incorporelles s'élevaient au 31 décembre 2020 à 853 mio. CHF (année précédente: 680 mio. CHF). Cette augmentation s'explique principalement par la modification du périmètre de consolidation.

La structure du bilan des activités commerciales et industrielles reste très saine. Au 31 décembre 2020, il en résulte un avoir financier net de 2.415 mia. CHF (année précédente: 389 mio. CHF). L'EBITDA s'élève à 3.096 mia. CHF (année précédente: 1.390 mio. CHF). Les capitaux propres ont augmenté de 1.566 mia. CHF pour passer à 17.004 mia. CHF et correspondent à 71.7% (année précédente: 69.1%) du total du bilan.

F.2. Bilan de l'activité Services financiers

Au cours de l'exercice sous revue, les liquidités et les créances envers les banques ont augmenté au total de 2.002 mia. CHF pour atteindre 7.516 mia. CHF. Les créances hypothécaires et autres créances clients ont augmenté de 1.836 mia. CHF pour atteindre 42.249 mia. CHF (+ 4.5 %) par rapport à l'année précédente.

Du côté du passif, les dettes envers les banques et la Poste ont augmenté de 962 mio. CHF pour atteindre 1.352 mia. CHF. Les dépôts de clients et les dettes envers les clients ont augmenté de 2.538 mia. CHF (+ 7.2 %). Au total, ces fonds de clients se montent à 38.019 mia. CHF fin 2020. La Banque Migros continue ainsi de profiter d'une structure de refinancement confortable.

Grâce au bon résultat annuel, la base de fonds propres de la banque a de nouveau pu être confortée de manière significative. Au 31 décembre 2020, la banque dispose de fonds propres d'un montant de 4.222 mia. CHF, c'est-à-dire bien plus que les capitaux propres exigés par la législation bancaire.

G. Tableau de financement du groupe Migros

Cash flow lié à l'activité d'exploitation de 2.934 mia. CHF.

Au 31 décembre 2020, les liquidités du groupe Migros s'élevaient à 10.774 mia. CHF et ont augmenté de 3.160 mia. CHF (31 décembre 2019: 7.614 mia. CHF).

Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation se sont élevés à 2.934 mia. CHF (année précédente: 1.820 mia. CHF). En 2020, les investissements dans les immobilisations corporelles et incorporelles ont légèrement diminué pour atteindre 1.469 mia. CHF (année précédente: 1.516 mia. CHF). Des fonds d'un montant total de 214 mio. CHF (année précédente: 131 mio. CHF) ont été dépensés pour l'acquisition de filiales / domaines d'activité et de sociétés associées. L'ajustement du portefeuille a généré une entrée de fonds de 2.101 mia. CHF provenant de la vente de filiales et de sociétés associées (année précédente: sortie de fonds de 68 mio. CHF).

L'émission/le remboursement d'obligations d'emprunt et de caisse/ d'emprunts sur cédules hypothécaires a généré une entrée de trésorerie de 70 mio. CHF (année précédente: 393 mio. CHF). L'acquisition de parts minoritaires a généré une entrée de trésorerie de 70 mio. CHF (année précédente: 6 mio. CHF). La sortie de trésorerie provenant de l'activité financière s'élève au total à 392 mio. CHF (année précédente: 19 mio. CHF).

G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles

Fin 2020, les liquidités des activités commerciales et industrielles s'élevaient à 4.074 mia. CHF, ce qui représente une hausse de 1.717 mia. CHF (31 décembre 2019: 2.357 mia. CHF).

Les entrées de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation se sont élevées en 2020 à 1.598 mia. CHF (année précédente: 1.382 mia. CHF). L'augmentation des flux opérationnels de trésorerie par rapport à l'année précédente résulte notamment d'un bénéfice plus élevé que celui de l'année précédente.

Au cours de l'exercice sous revue, l'entrée de trésorerie résultant de l'activité d'investissement s'est élevée à 602 mio. CHF (année précédente: sortie de trésorerie de 1.233 mia. CHF) et s'explique principalement par les désinvestissements de Globus (biens immobiliers inclus) et du centre commercial de Glatt. Les plus grands volumes d'investissement (sans leasing financier) ont été réalisés dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives (1.082 mia. CHF) ainsi que dans les secteurs Commerce de marchandises (130 mio. CHF) et Migros-Industrie (220 mio. CHF).

L'activité de financement a généré durant l'exercice sous revue une sortie de trésorerie de 476 mio. CHF (année précédente: 400 mio. CHF). Cette hausse s'explique par l'acquisition de parts minoritaires, notamment dans la société Gowoonsesang Cosmetics Co. Ltd.

G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers

Fin 2020, les liquidités de l'activité Services financiers se montaient à 7.507 mia. CHF. Cela correspond à une hausse de 2.173 mia. CHF par rapport à l'année précédente (5.334 mia. CHF).

L'activité opérationnelle a généré une entrée de trésorerie de 2.151 mia. CHF (année précédente: 507 mio. CHF). Cette hausse est principalement due à l'augmentation des dépôts clients, des dettes envers les clients et des dettes envers les banques.

Un montant de 38 mio. CHF a été investi afin de développer l'infrastructure bancaire (année précédente: 17 mio. CHF). Les produits de la vente de titres de l'actif immobilisé ont augmenté de 51 mio. CHF par rapport à l'année précédente. Au total, l'activité d'investissement a généré durant l'exercice une entrée de trésorerie de 23 mio. CHF (année précédente: 9 mio. CHF).

En 2020, les entrées et sorties de trésorerie résultant de l'activité financière s'équilibrent (année précédente: entrée de trésorerie de 323 mio. CHF). L'émission et le remboursement d'obligations de caisse et d'emprunts sur cédules hypothécaires ont généré une entrée de trésorerie de 70 mio. CHF (année précédente: 193 mio. CHF), compensée par la sortie de trésorerie due au versement de dividendes à hauteur de 70 mio. CHF. Au cours de l'exercice précédent, un emprunt obligataire avait été émis pour un montant de 200 mio. CHF.

H. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée

La conduite axée sur la valeur est une forme reconnue de conduite financière d'entreprise. Pour toutes les entreprises, indépendamment de leur champ d'activité, de leur taille ou de leur forme juridique, privilégier la création de valeur ajoutée revêt une importance cruciale. En l'occurrence, Migros utilise un modèle de conduite axé sur la valeur qui a été adapté aux spécificités du groupe Migros. L'orientation fondamentale réside dans le fait que le groupe Migros doit se comporter comme toutes les autres entreprises pour ce qui est de la création de valeur et de l'efficacité. L'objectif numéro un de Migros consiste à garantir le succès à long terme de l'entreprise en créant durablement de la valeur. À cet effet, on assigne des objectifs différenciés aux différents domaines d'entreprise. Dès lors, c'est le mode d'utilisation de la valeur créée qui distingue Migros des autres entreprises tournées vers le marché des capitaux. Ainsi, les valeurs financières créées sont mises à disposition pour les clients, pour la préservation des emplois, pour le Pour-cent culturel ou pour des investissements à long terme. Le compte de création de valeur fournit de plus amples informations à ce sujet.

L'approche que nous appliquons, tout comme ses instruments, ne sert pas seulement à renforcer l'idée de création de valeur, mais améliore également la qualité et la transparence des décisions, et permet de garantir la pertinence des informations sur la conduite financière du groupe. Nous mettons de cette manière davantage l'accent sur le caractère durable de la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise, ainsi que sur le renforcement nécessaire de l'intégration de la planification stratégique, de la planification financière et de la planification des investissements. Les résultats annuels, les budgets et les planifications sont mesurés à l'aune des consignes d'objectifs qui avaient été convenues, et de nouveaux projets sont évalués en conséquence. Des évaluations spécifiques à certains domaines comportant des consignes d'objectifs différenciées permettent en outre à Migros d'évaluer de manière approfondie les activités et les risques, et mettent en évidence la création de valeur réalisée par les domaines ou projets respectifs. Les variables clés, que constituent le rendement adéquat, la croissance et la création de valeur ajoutée, font ainsi partie intégrante des activités opérationnelles et renforcent la capacité d'intervention de Migros dans un environnement concurrentiel toujours plus tendu. Ce faisant, l'approche importante, qu'est la conduite axée sur la valeur, de même qu'une attitude positive visant à accroître notre attractivité, demeurent toujours au premier plan.

I. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros

I.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles

I.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général

Le groupe Migros dispose d'un système global de gestion des risques pour toutes les entreprises du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros en a la responsabilité. Elle définit les conditions-cadres des activités en matière de gestion des risques au sein du groupe Migros et s'assure que les risques sont évalués à temps et avec la justesse requise.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les administrations/conseils d'administration et les directions des entités individuelles identifient les principaux risques et évaluent leur probabilité de survenance ainsi que leurs incidences financières. Les administrations/conseils d'administration prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière cohérente. Les risques de processus ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne.

Les entreprises des domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Migros-Industrie, Voyages et Autres opèrent sur de nombreux marchés et sont donc exposées à des risques très divers. C'est pourquoi les résultats des évaluations des risques des différentes entreprises sont compilés et rassemblés par domaine d'activité stratégique (approche ascendante ou bottom-up). De plus, les responsables de

département procèdent à une évaluation globale des risques pour le domaine d'activité stratégique qu'ils dirigent (approche descendante ou top-down).

La direction générale informe régulièrement l'administration de la Fédération des coopératives Migros de la situation du groupe Migros et de celle des domaines d'activité stratégiques en matière de risques. Sur la base de ces informations, elle évalue l'impact des principaux risques sur les domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures supplémentaires.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. Grâce à son indépendance vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il est en mesure d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, ainsi que de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise.

1.1.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le domaine des activités commerciales et industrielles est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des taux d'intérêt, des cours de change, ainsi que des prix des matières premières et des combustibles. Afin de limiter ces risques financiers, on a recours à des instruments financiers originaires et dérivés, qui peuvent se référer à des risques sur des transactions contractées comme sur des transactions planifiées. Le cadre, les compétences et les contrôles nécessaires à cet effet sont définis dans des directives internes. Les instruments financiers sont uniquement conclus avec des contractants ayant une bonne solvabilité; les limites de contrepartie accordées et leur utilisation sont surveillées en permanence et font l'objet d'un rapport.

Les risques de change découlent de l'achat de marchandises, de matières premières et de services à l'étranger, ainsi que, dans une moindre mesure, d'activités à l'étranger dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Migros-Industrie et Voyages. Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères et en déduit ses besoins de couverture. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par le domaine des activités commerciales et industrielles. Les principales monnaies requises sont l'euro et le dollar US; comme instruments de couverture, on recourt principalement aux transactions à terme sur devises et aux swaps de devises. Les sociétés communiquent régulièrement leur exposition en devises au service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros, qui calcule sur cette base l'exposition et le risque sur monnaies étrangères du domaine des activités commerciales et industrielles.

Grâce à la centralisation majoritaire des liquidités et du financement à la Fédération des coopératives Migros, les risques liés aux taux d'intérêt peuvent être surveillés et gérés de manière centralisée. Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les autres actifs financiers porteurs d'intérêts comme les financements sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions négatives sur la situation et la performance financières. Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation, et si nécessaire, il est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Migros achète aussi des actions pour placer ses liquidités. Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Les risques liés au prix des matières premières résultent de l'achat planifié de matières premières comme le café et le cacao, le fioul, l'essence et le gazole. Dans la mesure du possible, les hausses de prix sont répercutées sur le client. Les risques sont pour partie couverts au moyen de swaps et de futures pour limiter l'impact des fluctuations du prix des matières premières, pour une période de 18 mois au maximum.

Le domaine des activités commerciales et industrielles couvre ses besoins en capitaux en recourant à des financements à court et à long terme sur les marchés financiers et monétaires. Le financement repose fondamentalement sur trois piliers: les comptes de placement des collaborateurs Migros, les lignes de crédit bilatérales de banques suisses et étrangères et les emprunts à taux fixe sur le marché des capitaux, ainsi que les placements privés des investisseurs institutionnels.

Les sociétés dans les activités commerciales et industrielles se financent de manière centralisée auprès de la Fédération des coopératives Migros, qui gère l'acquisition des capitaux à un coût minimal et de façon diversifiée pour ce qui est de l'échelonnement des échéances et contreparties. La solvabilité du domaine des activités commerciales et industrielles est régulièrement vérifiée par des experts externes indépendants.

La gestion du risque financier a pour but de maintenir un bilan solide qui comporte des ratios sains. Ces activités se fondent sur une approche conservatrice qui accorde la priorité aux objectifs financiers stratégiques: ils consistent en un «approvisionnement flexible et suffisant en liquidités» et font primer la «minimisation des risques» sur l'«obtention d'un rendement maximum». Par le biais d'une planification à long terme des besoins en investissements, nous visons à maintenir le taux d'endettement effectif à un bas niveau et à échelonner les échéances dans le temps. Cela doit également permettre de continuer à garantir l'indépendance du domaine des activités commerciales et industrielles.

I.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances

La couverture d'assurance dans les activités commerciales et industrielles est garantie par la propre assurance, ainsi que par des contrats passés avec des compagnies d'assurance privées et des institutions d'assurance de droit public. Pour savoir s'il y a lieu d'autofinancer un risque donné, c'est-à-dire s'il convient de l'assumer par le biais d'une assurance propre ou plutôt de le répercuter sur une assurance appropriée, on prend généralement une telle décision sur la base des situations de risque existantes et du potentiel de sinistre, avec pour critères la probabilité de survenance et l'ampleur du sinistre. Le management des assurances de la Fédération des coopératives Migros joue le rôle de courtier en assurances in-house vis-à-vis des compagnies d'assurance. Grâce aux contrats de groupe qui ont été conclus, le domaine des activités commerciales et industrielles dispose d'une part d'une couverture d'assurance globale très étendue et, d'autre part, de sommes d'assurance élevées. Cela permet également de garantir que toutes les entreprises de ce domaine bénéficient de la meilleure protection d'assurance possible pour un montant de primes adéquat.

Pour les risques liés aux biens (incendie, dommages naturels, vol par effraction, dégâts des eaux, matériel informatique, machines), la Fédération des coopératives Migros pratique la propre assurance, c'est-à-dire que les risques fréquents sont assumés par le groupe lui-même jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les risques importants et les risques de catastrophe sont couverts par une police de groupe et par un contrat d'excédent. Pour toutes les entreprises appartenant au domaine des activités commerciales et industrielles, il existe une protection d'assurance pour les risques responsabilité civile d'entreprise, responsabilité civile du fait des produits et les cyberrisques par le biais d'un contrat de base et de divers contrats d'excédent. Ici aussi, la Fédération des coopératives Migros pratique l'assurance propre, ce qui signifie qu'elle assume elle-même les dommages jusqu'à concurrence d'un certain montant par événement et par an. Les risques liés au transport pour les importations et pour les exportations sont couverts par une solution de propre assurance. Les sinistres dont le montant dépasse la franchise sont couverts par une police du groupe séparée. Pour l'assurance responsabilité civile obligatoire et l'assurance tous risques facultative des véhicules à moteur, il existe une assurance de flotte du groupe. Pour les entreprises ne relevant pas de la SUVA, les assurances-accidents ont été conclues auprès de compagnies d'assurance privées (couverture conformément à la LAA et assurances complémentaires partielles).

Des solutions IJM sont également conclues auprès de compagnies d'assurance privées. Les risques spéciaux tels que les constructions nouvelles/transformations, épidémies, etc. sont couverts par des polices distinctes en fonction de la situation de risques et de l'assurabilité. Pour ce qui est des sinistres relevant de la propre assurance des différentes catégories d'assurance, des réserves correspondant aux cas ouverts de dommages sont constituées.

I.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante de la gestion fiscale. Les risques fiscaux sont les incertitudes existant au niveau des différents types d'impôts qui peuvent avoir des répercussions négatives pour l'entreprise. Les risques liés à l'environnement (législation fiscale et pratique fiscale), aux processus (traitement fiscalement correct de diverses situations et transactions) et aux informations (incertitude des hypothèses prises pour base pour l'évaluation fiscale) sont saisis et évalués; en cas de besoin, des mesures sont mises en œuvre.

I.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit

L'évaluation annuelle des risques effectuée au sein du domaine des activités commerciales et industrielles a montré que ce secteur n'était impliqué dans aucune procédure judiciaire ni arbitrale qui pourrait avoir des répercussions considérables sur sa situation économique, que ce soit en tant que demandeur ou défendeur. Il n'existe pas non plus de procédure administrative qui pourrait avoir un impact négatif très important sur la situation économique du domaine.

Comme toutes les entreprises de taille comparable, les entreprises du domaine des activités commerciales et industrielles sont toutefois confrontées à des prétentions émanant de tiers. Pour ce genre de prétentions, des provisions sont créées si cela est nécessaire d'après les Swiss GAAP RPC. En outre, le domaine est couvert par des assurances de grande portée si cela s'avère économiquement pertinent.

I.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles

Le SCI des activités commerciales et industrielles, de conception homogène, opère à trois niveaux: entreprise – processus – informatique. Le concept déterminant décrit la configuration technique et organisationnelle du SCI; il est utilisé par toutes les entreprises du domaine. Le domaine des activités commerciales et industrielles se réfère aux dispositions légales de l'art. 728a CO; il a défini comme suit les objectifs à remplir par le SCI: sécurité au plan de la qualité et de la cohérence des données – fiabilité du reporting financier – respect du droit applicable et des directives – protection du patrimoine – efficacité de l'exploitation. On ambitionne un degré de maturité 3 du SCI (1 étant le niveau le plus faible, 5 le plus élevé), avec définition des contrôles, mise en place, documentation et communication aux collaborateurs. Les divergences par rapport au standard sont par principe détectées et corrigées. Le SCI repose de façon homogène sur le modèle COSO; il est orienté risques. En l'occurrence, les risques élevés et les risques moyens réguliers définis selon la matrice de risques (fréquence de survenance/ ampleur du sinistre) sont minimisés par des contrôles. Les risques suivants doivent être couverts en priorité: risques liés aux performances économiques des cinq à sept processus commerciaux les plus importants – risques liés au personnel – risques liés à la technique d'information et à la gestion financière, ainsi que d'autres risques pertinents. Les risques liés à la conjoncture et au secteur économique, ainsi que les risques liés à la stratégie d'entreprise, ne sont pas couverts par le SCI, mais dans le cadre du processus de gestion des risques. L'administration/le conseil d'administration assume la responsabilité totale du SCI; la direction est chargée de la mise en œuvre et de la surveillance du système. Pour chaque entreprise, un manager du SCI est désigné, lequel assure le fonctionnement opérationnel et, au moins une fois par an, fait un compte rendu sur l'existence et le fonctionnement du SCI à l'attention de la direction et du conseil d'administration.

I.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

I.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général

En raison de leur activité particulière, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour la gestion des risques, notamment ancrées dans la Loi sur les banques et dans les circulaires de l'Autorité de surveillance des marchés financiers. En l'occurrence, il existe en particulier des prescriptions quantitatives portant sur le montant minimal des fonds propres, la prévoyance en termes de liquidités, ainsi que la répartition des risques.

Le conseil d'administration est responsable de la définition de la politique en matière de risques, dont l'adéquation est vérifiée au moins une fois par an et le cas échéant adaptée. La politique en matière de risques traite de façon approfondie toutes les catégories de risques. En l'occurrence, une politique spécifique en matière de risques a été formulée respectivement pour les risques liés aux crédits, les risques liés aux marchés financiers, la gestion Actif & Passif (risques liés à la structure du bilan), les risques opérationnels ainsi que les risques juridiques et les risques de conformité. La politique en matière de risques définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. Pour chaque type de risque, les limites globales et les niveaux de compétence

spécifiques sont définis.

La direction est responsable de la mise en place de systèmes adéquats pour surveiller les risques, assurer leur gestion en conformité avec les objectifs et respecter les prescriptions légales, réglementaires et les directives internes. À cet effet, les instruments de gestion des risques sont constamment développés et adaptés. La gestion des risques comprend la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et l'établissement du rapport de tous les risques découlant de l'activité commerciale.

La surveillance des directives de la politique en matière de risques incombe à l'entité «Risk Management et Finances», sous la direction du Chief Risk Officer, qui fait partie de la direction de la banque. Pour toutes les catégories de risques, l'entité Gestion des risques établit chaque mois un rapport de risques complet à l'attention de l'organe responsable, le «Risk Council», dans lequel siègent les représentants en chef de toutes les unités pertinentes des première, deuxième et troisième lignes de défense. Le rapport de risques constate le respect des limites définies, fait état des risques engagés sous leurs divers aspects et signale les évolutions notables. Le Risk Council discute et évalue la situation momentanée de la banque en matière de risques et décide d'éventuelles mesures visant à réduire ces risques.

Le conseil d'administration est informé chaque trimestre de l'évolution des risques et du respect des limites spécifiques fixées, sur la base d'un rapport de risques complet.

1.2.2. Gestion des risques financiers

Les risques financiers comprennent notamment le changement négatif des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques liés aux marchés financiers pour les propres positions. La banque poursuit traditionnellement une politique prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. Dans le cadre de son activité et pour toutes ses décisions, la sécurité et l'évaluation des risques ont une importance prioritaire. La stratégie, la culture et les processus adoptés en matière de risques sont basés sur ce principe. Les risques sont pris uniquement en relation raisonnable avec le chiffre d'affaires. La limitation des risques s'effectue par la mise en œuvre de lignes directrices politiques et de structures limitatives permettant de protéger la banque de toutes pertes inattendues.

Les risques de crédit sont des pertes potentielles si les débiteurs ne versent pas ou que partiellement leurs paiements échus. Ils résultent de prêts, de promesses de vente ou de transactions commerciales. Un règlement détaillé fixe les compétences, qui sont échelonnées en fonction des types de crédit et des instances.

Les engagements en matière de crédits sont représentés par un modèle de notation comportant dix échelons. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. La note de crédit déterminée est un élément essentiel de la décision de crédit. Pour la clientèle entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification de crédit dans le domaine hypothécaire varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements en matière de crédits qui est axée sur les risques.

Les opérations de crédit sont principalement réalisées avec des garanties. Les prêts hypothécaires et le financement privé de logements figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés sur la base de marges de prudence et des évaluations actuelles des biens à financer. Les couvertures correspondantes sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation durable de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt théorique prudent correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Les risques de liquidité représentent des pertes potentielles découlant d'une incapacité de paiement de la banque lorsque les conditions bancaires ou spécifiques au marché sont tendues. Les risques de refinancement comprennent des pertes potentielles si la banque n'est pas en mesure de fournir des fonds suffisants pour le financement continu des opérations actives à des conditions appropriées. La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. En l'occurrence, il assure notamment aussi le respect des valeurs de référence prescrites par la législation bancaire pour les liquidités à court et à moyen terme. La surveillance et la gestion des risques de liquidité et de refinancement à

moyen et à long terme ont lieu dans le cadre des réunions mensuelles du Risk Council.

Les risques liés au marché représentent des pertes potentielles sur des propres titres et produits dérivés en raison d'une évolution défavorable, par exemple des cours des actions, des taux d'intérêt, des volatilités ou des cours de change. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Des limites du risque de marché permettent de restreindre le volume du portefeuille de négociation, lequel est évalué selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénario sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est déterminé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

Dans les affaires hypothécaires et dépôts pris en compte dans le bilan, les modifications des taux d'intérêt peuvent fortement influencer la performance financière. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques de ces risques de structure du bilan sont effectuées de manière centralisée par un logiciel spécifique. De plus, les effets sur la structure du bilan, sur la valeur actualisée et sur les revenus sont consignés, mis à jour et comparés sur une base mensuelle. La banque mise principalement sur des swaps de taux d'intérêt pour gérer ces risques de variation des taux d'intérêt du portefeuille de la banque.

1.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité

Les risques juridiques et les risques de conformité comprennent les infractions aux lois, réglementations, prescriptions, accords, pratiques prescrites ou normes éthiques passibles de sanctions/contraintes légales ou réglementaires, ce qui peut entraîner une annulation de contrats, des amendes et des pertes financières à la charge de la banque.

Toutes les unités et tous les chargés de fonction de la banque sont soumis aux risques juridiques et aux risques de conformité dans le cadre de leur activité. Pour garantir le respect durable des prescriptions légales et réglementaires pertinentes, la banque tient à jour une panoplie de directives. Pour prévenir les risques juridiques dans le cadre des relations avec les clients et les partenaires en affaires, on utilise autant que possible des documents contractuels normalisés.

L'examen juridique des nouveaux produits et contrats fait donc partie des tâches préventives du Service juridique. En cas de litiges, le Service juridique défend d'abord les intérêts de l'entreprise contre les intérêts de tiers, mène et accompagne des procédures juridiques, représente la banque devant les tribunaux, les autorités et les tiers, soutient les projets de la banque dans les questions juridiques et vérifie, élabore ou négocie des contrats de tiers. En outre, le Service juridique suit et gère les accords contractuels avec les clients et coordonne le contact avec les avocats et spécialistes externes impliqués.

La fonction Compliance soutient toutes les unités de la banque dans le respect des normes juridiques, réglementations et règles d'éthique en vigueur. Ce soutien se compose généralement d'une identification, d'une évaluation, d'un conseil, d'une surveillance et de l'établissement d'un rapport relativement aux risques juridiques, aux risques liés à la réputation et aux risques de perte résultant de la violation de prescriptions légales et réglementaires ou d'une infraction éthique. Elle agit également en promulguant des directives et des consignes internes appropriées visant à faire respecter les dispositions légales et réglementaires pertinentes. La fonction Compliance applique les décisions, surveille le respect des normes et signale les principales infractions. Pour la surveillance et le respect des prescriptions en matière de blanchiment d'argent, on utilise une application informatique spéciale qui permet d'identifier les entrées et les sorties inhabituelles de valeurs ainsi que les écarts par rapport aux modèles de transactions des clients, et de faire suivre ces informations aux personnes compétentes pour traitement. Les responsabilités et les mesures de respect de l'obligation de diligence des banques (VSB) sont clairement réglementées. Leur mise en œuvre est constamment surveillée par la fonction Compliance.

Par ailleurs, les fonctions Service juridique et Compliance rédigent chaque trimestre, à l'attention du Risk Council, un rapport complet sur les litiges juridiques en instance ou menaçants, ainsi que sur les éventuelles infractions réglementaires. En cas de nécessité, des provisions ad hoc sont constituées pour les cas de droit.

1.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

L'organisation du Système de Contrôle Interne (SCI) a été élaborée en accord avec les prescriptions réglementaires pertinentes formulées dans la circulaire 2017 / 1 «Gouvernance d'entreprise - Banques» de la FINMA.

En effectuant un contrôle interne, la Banque Migros définit l'ensemble des structures et processus de contrôle qui forment, à tous les niveaux de la banque, la base permettant d'atteindre les objectifs visés, la protection de la solvabilité et de la réputation, le respect de normes du droit et de l'éthique et la fiabilité du rapport financier. Le contrôle interne n'englobe pas seulement des activités de contrôle a posteriori, mais aussi des activités de planification et de gestion. Un contrôle interne efficace comprend notamment des activités de contrôle intégrées aux processus de travail, des procédures de gestion des risques et de contrôle du respect des normes applicables (Compliance), un contrôle des risques indépendant de la gestion des risques, ainsi que la fonction de contrôle de conformité. Le service d'audit interne vérifie et évalue le contrôle interne, contribuant ainsi à son amélioration constante.

Les risques opérationnels sont des dommages potentiels découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance du personnel, de systèmes, de procédures ou à la suite d'événements externes. Des directives concrètes permettant de minimiser les risques opérationnels sont réglementées dans une consigne bancaire générale, dans des instructions de contrôle et des règles de comportement qui se traduisent également dans les processus en vigueur sur l'intranet destinés aux collaborateurs et dirigeants concernés. Pour la gestion, notamment pour l'identification et pour éviter les risques opérationnels, tous les chargés de fonction assument personnellement la responsabilité de leur propre domaine de responsabilité et d'activité. Ces derniers doivent garantir la reconnaissance, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques opérationnels de leur domaine de compétence. Au niveau de toute la banque, la poursuite de l'exécution de processus commerciaux d'une importance cruciale pour l'entreprise est primordiale. Pour cela, des organes correspondants, notamment un état-major de crise, et des mesures organisationnelles de mise en place et d'exécution (notamment la planification de la continuité des activités) sont mis en place. Au niveau des processus, les risques opérationnels doivent être le plus possible limités par des mesures applicatives et techniques ou par la promulgation d'instructions SCI. Dans ces instructions SCI sont définis un certain nombre de critères, notamment: objet du contrôle, but, périodicité, instances responsables, ressources, procédure, étendue du contrôle, obligation de documentation et conservation. Les contrôles réalisés doivent être consignés dans un dossier avec date, visa et mention de contrôle, afin de pouvoir en assurer le suivi. Dans les entités régionales de l'organisation, des responsables SCI sont désignés et doivent remettre chaque trimestre un compte rendu d'exécution matérielle et formelle des contrôles.

La fonction Gestion opérationnelle des risques tient une banque de données sur les dommages. Les pertes opérationnelles doivent être saisies par les preneurs de risques à partir d'une certaine somme sous forme structurée dans une banque de données centrale sur les dommages.

La Gestion opérationnelle des risques évalue la gestion des risques opérationnels au sein de la banque, indépendamment et objectivement, et s'assure que les preneurs de risques ont compris et assument tous les risques opérationnels et qu'ils gèrent la propension au risque de la banque. Elle s'assure que des tests et exercices périodiques garantissent la fonctionnalité et l'actualité des mesures préventives visant à maintenir le fonctionnement de la banque et que les collaborateurs de l'état-major de crise soient régulièrement formés. Les failles importantes dans les contrôles constatées lors de contrôles internes et de processus continus d'évaluation des risques doivent être inscrites dans l'inventaire des risques opérationnels et présentées chaque trimestre au Risk Council et au conseil d'administration avec les pertes opérationnelles quantifiables dans le cadre du rapport sur les risques. Le Risk Council s'assure que des mesures de suppression de ces failles soient prises et appliquées.

J. Compte de création de valeur

mio. CHF	Activités commerciales et industrielles ¹	
	2020	2019
UTILISATION		
à l'intention des collaborateurs	5'702	5'862
à l'intention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culturel)	142	118
à l'intention des bailleurs de fonds	33	33
à l'intention de l'État:	1'004	715
↳ impôts	64	-191
↳ taxe sur la valeur ajoutée	203	194
↳ droits de douane / émoluments / taxes	736	712
à l'intention de l'entreprise (autofinancement)	1'616	126
Création de valeur nette	8'497	6'855

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

Le **compte de création de valeur du groupe Migros** dans les activités commerciales et industrielles indique la **valeur ajoutée pour la société** créée par le groupe. En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe, et donc des emplois, et fournir à l'État les prestations requises.

Avec 67.1 %, la majeure partie de la création de valeur va aux collaborateurs. Les charges de personnel ont diminué de 2.7 % par rapport à l'année précédente, ce qui est dû notamment à l'augmentation des salaires, comprise entre 0.5 % et 0.9 %, accordée par le groupe Migros et à des changements dans le périmètre de consolidation – acquisitions et cessions d'entreprises. 97'533 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles (année précédente: 104'536).

Les prestations dans le cadre du **Pour-cent culturel Migros**, un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie, représentent 1.7 % (année précédente 1.7 %) de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

0.4 % ont été versés aux **bailleurs de fonds** sous forme d'intérêts durant l'exercice sous revue. La situation financière du groupe, qui reste solide, et la persistance de faibles taux d'intérêt n'ont pas entraîné de changement significatif par rapport à l'exercice précédent.

L'**État** a perçu 11.8 % (année précédente 10.4 %) en impôts, droits de douane et taxes. L'État a donc touché davantage de cotisations que l'année précédente.

L'orientation systématique de la chaîne de création de valeur sur l'évolution dynamique du marché assure la **pérennité du groupe** et sa **capacité d'innovation**. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.

Comptes annuels consolidés 2020 du groupe Migros

	Page
Comptes annuels consolidés du groupe Migros	30
Compte de résultat du groupe Migros	32
Bilan du groupe Migros	33
Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros	34
Tableau de financement du groupe Migros	36
Annexe aux comptes annuels du groupe Migros	38
1. Informations sur le groupe Migros	38
2. Bases de présentation des comptes	38
3. Récapitulatif des principales normes comptables	40
4. Gestion des risques	52
5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction	66
6. Information sectorielle	67
Notes sur le compte de résultat	71
7. Résultat de l'activité Services financiers	71
8. Autres produits d'exploitation	72
9. Charges de matières et de services	72
10. Charges de personnel	73

Compte de résultat du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2020	2019
Produits nets des livraisons et services		27'500	27'340
Autres produits d'exploitation	8	1'689	574
Produits avant produits des opérations des services financiers		29'189	27'914
Produits des services financiers	7	758	769
Total produits	6	29'947	28'683
Charges de matières et de services	9	16'760	16'370
Charges pour services financiers	7	193	136
Charges de personnel	10	5'901	6'052
Amortissements	11	1'483	1'531
Autres charges d'exploitation	12	3'744	4'393
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat		1'866	201
Produits financiers	13	10	12
Charges financières	13	-34	-34
Résultat des sociétés associées et coentreprises		1	0
Résultat avant impôts sur le résultat		1'844	179
Impôts sur le résultat	14	86	-155
Bénéfice du groupe Migros		1'757	335
Attribution du bénéfice du groupe Migros			
Bénéfice attribuable aux coopérateurs		1'767	350
Bénéfice / (Pertes) attribuable(s) aux parts de minoritaires		-10	-16
Bénéfice du groupe Migros		1'757	335

Bilan du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
ACTIFS			
Liquidités	17	10'774	7'614
Créances envers les banques		21	193
Créances hypothécaires et autres créances clients	18	42'243	40'392
Créances de livraisons et prestations	19	863	855
Autres créances	19	455	234
Stocks	20	2'347	2'627
Autres actifs financiers	21-24	1'344	1'401
Participations dans des sociétés associées et coentreprises		85	88
Immeubles de placement	25	316	243
Immobilisations corporelles	26	11'837	12'547
Immobilisations incorporelles	27	872	695
Actifs sur avantages du personnel	33	1'151	850
Créances d'impôt courant sur le résultat		106	57
Actifs d'impôt différé sur le résultat	14	74	240
Autres actifs	28	293	366
TOTAL ACTIFS		72'781	68'402
PASSIFS			
Dettes envers les banques		1'389	575
Dépôts clients et dettes envers les clients		37'211	35'403
Autres dettes financières	29	1'871	1'903
Dettes de livraisons et prestations	30	1'747	1'590
Autres dettes	30	1'048	1'094
Provisions	31	226	170
Titres de créances émis	32	6'699	6'730
Dettes sur avantages du personnel	33	776	767
Dettes d'impôt courant sur le résultat		115	74
Passifs d'impôt différé sur le résultat	14	1'212	1'314
Total dettes		52'293	49'621
Capital des coopératives	34	23	22
Réserves de bénéfices		20'508	18'777
Écarts de change		-44	-41
Capitaux propres attribuables aux coopérateurs		20'487	18'758
Parts des minoritaires		2	23
Total capitaux propres		20'489	18'781
TOTAL PASSIFS		72'781	68'402

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	Attribuables aux coopérateurs				Parts d'intérêts minoritaires	Total
		Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs		
Capitaux propres au 1er janvier 2019		22	18'418	-39	18'401	16	18'417
Bénéfice du groupe Migros		-	350	-	350	-16	335
Variation du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	-2	-2	-2	-4
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-0	-0
Variation du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	9	-	9	25	33
Capitaux propres au 31 décembre 2019		22	18'777	-41	18'758	23	18'781

¹ Dans les réserves de bénéfices ne figure aucun montant réservé pour le Pour-cent culturel. Voir annexe 15.

² Modifications surtout par cessions d'entreprises comme le groupe Depot et le m-way SA ainsi que par les variations du taux de détention notamment de Schwyzer Milchhuus SA.

mio. CHF	Annexe	Attribuables aux coopérateurs					Total
		Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs	Parts d'intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 1er janvier 2020		22	18'777	-41	18'758	23	18'781
Bénéfice du groupe Migros		-	1'767	-	1'767	-10	1'757
Variation du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	-3	-3	0	-2
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-0	-0
Variation du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	-36	-	-36	-11	-47
Capitaux propres au 31 décembre 2020		23	20'508	-44	20'487	2	20'489

¹ Dans les réserves de bénéfices figure un montant de 5 mio. CHF réservé pour le Pourt-cent culturel. Voir annexe 15.

² Modifications par les variations du taux de détention notamment de Gowoonsesang Cosmetics Co., Ltd. (+24 %)

Tableau de financement du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2020	2019
Résultat avant impôts sur le résultat		1'844	179
Amortissements, pertes de valeur (nets)	11	1'483	1'531
Pertes de valeur sur autres actifs financiers (nettes)		14	6
(Bénéfices) / Pertes sur cessions d'actifs immobilisés		-1'254	296
(Bénéfices) / Pertes de la vente des titres de l'actif immobilisé		-14	2
Résultat des sociétés associées et coentreprises		0	0
Augmentation / (Diminution) des provisions		64	32
Variation des actifs et passifs d'exploitation			
↳ (Augmentation) / Diminution des créances envers les banques		171	-58
↳ (Augmentation) / Diminution des créances hypothécaires et autres créances clients		-1'851	-1'382
↳ (Augmentation) / Diminution des stocks		117	0
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs financiers		66	-25
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs		973	-182
↳ Augmentation / (Diminution) des dettes envers les banques		962	134
↳ Augmentation / (Diminution) des dépôts clients et dettes envers les clients		1'808	1'563
↳ Augmentation / (Diminution) des autres dettes		-1'242	-91
Impôts sur le résultat payés		-206	-186
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		2'934	1'820
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		-1'356	-1'354
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		209	435
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-113	-162
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles		-6	58
Acquisitions des titres de l'actif immobilisé et prêts		-434	-189
Produits de la vente des titres de l'actif immobilisé et prêts		438	192
Acquisitions de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités acquises		-204	-125
Produits de la vente de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités cédées		2'093	-67
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		-10	-6
Produits de la vente d'entreprises associées et coentreprises		8	-1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		625	-1'219

mio. CHF	Annexe	2020	2019
Émissions d'emprunts obligataires		–	200
Émissions d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		108	232
Remboursements d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		–38	–39
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à court terme		–200	–123
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à long terme		1	–95
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à court terme		–389	–77
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à long terme		196	–110
Dividendes payés aux minoritaires		–0	–0
Augmentation du capital des coopératives		1	1
Diminution du capital des coopératives		–1	–1
Variation du taux de détention des intérêts contrôlants		–70	–6
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		–392	–19
Variation des liquidités		3'168	581
Liquidités en début d'année		7'614	7'039
Effets de la variation des taux de change		–7	–6
Liquidités en fin d'année		10'774	7'614
Font partie des liquidités:			
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques		10'768	7'557
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum		7	57
Total liquidités	17	10'774	7'614
Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation contient:			
Les intérêts perçus		603	617
Les intérêts versés		–123	–132
Les dividendes reçus		10	10

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros

1. Informations sur le groupe Migros

Le groupe Migros (ci-après également le «groupe» ou «Migros») est la plus importante entreprise de commerce de détail en Suisse. Parallèlement à son activité principale, le Commerce de détail par le canal des coopératives et le Commerce de marchandises (par ex. Denner, Ex Libris), les entreprises du groupe opèrent dans divers autres secteurs d'activité. Elles fournissent notamment des prestations dans les secteurs Migros-Industrie (marques distributeur Migros; par ex. Chocolat Frey), Services financiers (Banque Migros) ou encore Voyages (groupe Hotelplan). En outre, Migros s'engage activement en faveur de la culture, des activités sociales, des loisirs, de la formation et de l'économie. Les principales activités du groupe Migros sont présentées dans les informations sectorielles, à l'annexe 6. Une liste des entreprises du groupe figure à l'annexe 43.

Le groupe Migros est une fédération de coopératives composée de dix coopératives régionales indépendantes, qui détiennent collectivement le capital social de la Fédération des coopératives Migros (FCM). La FCM coordonne les activités et détermine la stratégie du groupe Migros. Étant une fédération, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous une direction unique. Les comptes du groupe Migros ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière, ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique.

En vertu des dispositions légales et statutaires des dix coopératives et de la FCM, les comptes du groupe Migros présentent des différences par rapport aux comptes annuels consolidés d'un groupe doté d'une structure de holding traditionnelle. Ainsi, les comptes du groupe ne sont pas établis à partir de la FCM en tant que société mère, mais constituent un regroupement des comptes annuels des dix coopératives et des autres entreprises du groupe Migros. La somme du capital social des dix coopératives est présentée comme capital du groupe.

La FCM a son siège social à 8005 Zurich (Suisse), Limmatstrasse 152.

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été approuvés par l'administration le 18 mars 2021. L'assemblée des délégués prend connaissance des comptes du groupe Migros.

Les comptes du groupe sont présentés en allemand, français et anglais. La version allemande fait foi.

2. Bases de présentation des comptes

Conformité avec les Swiss GAAP RPC

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et l'ensemble des directives de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans un but de transparence maximale à l'égard du lecteur du bilan, le groupe Migros a décidé de poser des exigences en matière de présentation et de publication des comptes supérieures à celles figurant dans les Swiss GAAP RPC pour de nombreux domaines d'activité. Les Swiss GAAP RPC représentent donc la base d'un rapport qui vise à être le plus transparent et le plus compréhensible possible pour le lecteur du bilan.

Principales estimations et jugements réalisés par la direction

L'établissement des comptes annuels du groupe Migros en conformité avec les Swiss GAAP RPC implique le recours à des estimations et à des jugements réalisés par la direction, qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs, les produits et les charges, ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels de l'exercice. Bien que ces estimations aient été effectuées par la direction sur la base de sa meilleure connaissance de la situation actuelle du groupe Migros et des différentes mesures envisageables, il se peut que la réalité, à laquelle il a été finalement parvenu, diffère des estimations. Les domaines d'activité particulièrement affectés par l'incertitude des estimations ou par les jugements réalisés par la direction sont présentés à l'annexe 5.

Présentation par ordre décroissant de liquidité

L'activité Services financiers contribue pour plus de la moitié au total du bilan du groupe Migros. Pour tenir compte des spécificités de l'activité Services financiers et de son importance, le bilan du groupe Migros est présenté par ordre décroissant de liquidité et non pas par actif circulant et actif immobilisé ni par engagement à court et long terme. Les produits financiers et les charges financières de l'activité Services financiers ainsi que les flux de trésorerie qui en découlent sont représentés dans les rubriques d'exploitation. Les produits financiers et les charges financières des entreprises hors Services financiers sont présentés en tant que produits financiers ou charges financières. La structure du bilan par périodicité est présentée à l'annexe 35.

Dates de clôture divergentes

L'exercice du groupe Migros correspond en principe à l'année civile. Cependant, le groupe Hotelplan a été consolidé dans les comptes du groupe sur la base de sa clôture au 31 octobre. Aucune clôture intermédiaire n'a été établie. Les opérations significatives du groupe Hotelplan entre le 31 octobre et le 31 décembre ont toutefois été intégrées dans les comptes du groupe Migros. L'exercice du groupe Hotelplan diffère en raison de l'année touristique, qui suit le cours saisonnier de l'activité Voyages et se subdivise en activités estivales et hivernales.

Modifications des normes comptables

Les comptes annuels du groupe Migros sont basés sur toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes publiées et applicables au 1er janvier 2020 dans la mesure où ces dernières concernent le groupe Migros. Ci-après figurent les normes, nouvelles ou modifiées, publiées au moment de l'établissement des comptes du groupe, relatives à leur application et à leurs effets respectifs sur le groupe Migros.

Modifications des normes comptables au 1er janvier 2020 et projets en cours

La procédure d'examen (phase 1) des Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» a débuté à l'été 2017. Depuis la mi-juin 2018, la recommandation est révisée dans le cadre de l'exécution du projet (phase 2) et divers thèmes ont été examinés quant à leur actualité, leur intégralité et leur pertinence. Les axes thématiques prioritaires ont été le traitement des organisations associées (méthode de la mise en équivalence), la publication pour les acquisitions et désinvestissements et l'acquisition / la vente graduelle d'entreprises. En raison de la portée des RPC 30 et du besoin accru de discussion, aucun projet n'a encore pu être publié. Le prochain traitement de la recommandation révisée sera effectué lors de la prochaine séance de la commission spécialisée en 2021.

De plus, un projet a été lancé début décembre 2017 pour les subventions, les allocations et les aides financières. Il se trouve en phase 2 depuis début juillet 2019 (exécution du projet). Depuis lors, il a été décidé qu'une norme RPC spécifique «Subventions publiques» devait être créée à partir du projet. Le projet correspondant a été approuvé lors de la séance de décembre de la commission spécialisée et autorisé pour la mise en consultation, qui débutera au printemps 2021. L'objectif est d'approuver officiellement la nouvelle norme avant la fin de l'année 2021.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a modifié les règles comptables pour les banques. Ces dernières sont définies dans l'ordonnance de la FINMA sur les comptes

(OEPC-FINMA) et dans la circulaire 2020/1 «Comptabilité – banques» de la FINMA, qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020. Il en résulte des modifications relatives à la création de correctifs de valeurs pour risques de défaillance inhérents de la Banque Migros. En ce qui concerne la description du nouveau modèle de correctifs de valeurs, nous renvoyons à l'annexe 3.

3. Récapitulatif des principales normes comptables

Les principales normes comptables utilisées pour l'établissement des présents comptes du groupe sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de manière constante à toutes les années présentées.

Bases d'établissement des comptes

Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF). Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont chacun arrondis au million de francs supérieur le plus proche. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué. Les montants inférieurs à 0.5 mio. CHF sont représentés par «0» et les montants nuls par «-».

Principes de consolidation

(a) Filiales

Une filiale est consolidée par intégration globale lorsque le groupe Migros la contrôle. On part du principe qu'une société est contrôlée lorsque le groupe Migros détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote d'une filiale. Une société peut également être contrôlée lorsque le groupe Migros détient moins de la moitié des droits de vote mais qu'il peut prendre des décisions essentielles (par ex. via des contrats liant les actionnaires, une majorité des voix dans les organes de surveillance et de direction, etc.).

Les transactions internes au groupe, les créances et les dettes ainsi que les bénéfices/pertes intermédiaires non réalisés sont éliminés lors de l'établissement des comptes annuels du groupe Migros. Au moment de la perte du contrôle, la déconsolidation de la société concernée s'opère.

(b) Coentreprises

Dans une coentreprise, plusieurs parties gèrent en commun une entreprise en vertu de l'accord contractuel qu'elles ont signé. Aucune des parties n'a la possibilité de contrôler la coentreprise. Les coentreprises recensent leur propre part d'actif net comme participation, et les résultats qui en découlent selon la méthode de mise en équivalence (cf. explications sous (c) Sociétés associées).

(c) Sociétés associées

Dans les sociétés associées, le groupe Migros exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, ce qui est en général le cas avec une participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Ces sociétés sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, puis selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill payé pour des sociétés associées est inclus dans la valeur comptable de chacune des participations concernées. La part du groupe dans les bénéfices et les pertes de l'exercice des sociétés associées est comptabilisée par résultat et présentée distinctement dans le compte de résultat du groupe. Si la quote-part de pertes est égale ou supérieure à la valeur de la participation dans la société associée, les pertes excédentaires ne sont pas comptabilisées, sauf en présence d'engagements envers cette société.

Les différences résultant de la conversion des participations en devises étrangères dans les entreprises associées sont comptabilisées dans les écarts de change directement dans les capitaux propres du groupe. Lors de l'acquisition d'une participation supplémentaire liée à l'instauration d'une situation de contrôle, les anciennes participations ne sont pas réévaluées mais reprises à la valeur comptable actuelle de la mise en équivalence.

(d) Participations minoritaires et transactions avec des minorités

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe. Les participations minoritaires sont présentées distinctement dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du groupe. Les transactions avec des participations minoritaires seront comptabilisées avec le capital, pour autant qu'aucune perte de contrôle n'en résulte. À la date de perte du contrôle, une comptabilisation des bénéfices ou des pertes est effectuée.

Dans le cadre des acquisitions d'entreprises, le groupe Migros possède des options lui permettant d'acquérir des parts supplémentaires. Dans le même temps, des droits de vente sont accordés aux contreparties. Les prix de ces droits d'achat et de vente correspondent en règle générale à la valeur de marché à la date d'exercice. C'est pourquoi aucune approche bilancielle n'est présentée.

Informations sectorielles

Les informations sur les secteurs opérationnels sont publiées sur la même base que celle utilisée pour le reporting interne aux principaux décideurs opérationnels. Dans le groupe Migros, la direction générale de la Fédération des coopératives Migros est l'organe regroupant les principaux décideurs opérationnels et qui effectue l'affectation des ressources et l'évaluation des performances.

Conversion de monnaies étrangères**(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

Chaque filiale établit ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique primaire où elle opère. Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF).

(b) Conversion de la monnaie de transaction en monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux cours en vigueur à la date des transactions ou aux cours moyens mensuels, si ceux-ci en représentent une approximation raisonnable. Les gains et les pertes de change sur ces transactions, ainsi que sur la conversion à la date de clôture des éléments monétaires de la monnaie étrangère vers la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisés par résultat.

(c) Conversion de la monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation

Les comptes annuels de toutes les filiales qui ne sont pas établis en CHF sont convertis comme suit en monnaie de présentation:

Les actifs et passifs aux cours de fin d'année (cours de la date de clôture) et les charges et les produits aux cours moyens de l'année.

Les écarts de change qui découlent de cette situation sont directement comptabilisés en capitaux propres dans la rubrique Écarts de change.

L'écart de change existant dans les capitaux propres lors de la vente d'une filiale étrangère fait partie intégrante du résultat de cession, lui-même comptabilisé par résultat.

Le goodwill et les ajustements de justes valeurs de rubriques du bilan individuelles issus d'acquisitions d'entreprises étrangères sont traités comme des actifs ou des passifs de ces sociétés étrangères et sont convertis de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation aux cours en vigueur à la date de clôture.

La démarche est similaire pour les sociétés associées et les coentreprises étrangères.

Comptabilisation des produits

Les produits correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou attendue pour la vente de biens et de services. Ils sont présentés nets de taxes sur les ventes ou sur les biens et services, de remises commerciales et rabais, ainsi que de dettes sur programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés quand leur montant peut être évalué avec fiabilité, s'il est probable que l'entreprise tirera un avantage économique de la transaction et si les critères spécifiques mentionnés ci-dessous sont remplis.

(a) Produits de l'activité de commerce de détail et des ventes de marchandises

Les produits de l'activité de commerce de détail sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (vente au client). Les produits des ventes de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultat si les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

(b) Produits de l'activité Voyages

Les produits de l'activité Voyages sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (début du voyage du client). Les simples opérations d'intermédiaire sont comptabilisées en valeur nette sur la base des commissions reçues.

(c) Produits des services financiers

Les produits de commissions et les autres services des Services financiers sont comptabilisés dans la période appropriée dès que la prestation correspondante a été fournie. Les produits d'intérêts sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que les autres actifs financiers, sont comptabilisés dans leur période de référence.

(d) Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Prestations relevant du Pour-cent culturel

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie; elles sont imputées aux autres charges d'exploitation. Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5 % (FCM: 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance. Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes. Des indications complémentaires sur les prestations relevant du Pour-cent culturel et sur la réserve de bénéfices du Pour-cent culturel figurent dans l'annexe 15.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les dépôts à vue sous forme de comptes de chèques postaux et bancaires, ainsi que les actifs financiers équivalents de trésorerie ayant une échéance d'origine de 90 jours au maximum. L'évaluation s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur.

Créances envers les banques

Les créances envers les banques comprennent les créances sur papiers monétaires, ainsi que les créances envers les banques d'émission et les banques commerciales ayant une échéance d'origine supérieure à 90 jours. La comptabilisation initiale des créances envers les banques s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes occasionnés lors de leur entrée au bilan et pouvant leur être directement rattachés. L'évaluation subséquente des créances envers les banques s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Créances hypothécaires et autres créances clients

Les créances hypothécaires et autres créances clients correspondent à des prêts qui sont directement accordés aux débiteurs par l'activité Services financiers. Ces prêts sont comptabilisés quand les fonds parviennent aux débiteurs. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances accordées ou acquises sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. L'évaluation subséquente des créances hypothécaires et autres créances clients s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité. L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeurs nécessaires.

Les créances hypothécaires et autres créances clients font l'objet de tests réguliers de pertes de valeur. Les engagements de crédits sont évalués individuellement, en tenant compte de la situation personnelle de l'emprunteur, c'est-à-dire de sa situation financière, de son historique de paiement, de l'existence d'éventuels garants et, le cas échéant, de la valeur de réalisation d'éventuelles garanties. S'il existe des raisons objectives de penser que l'intégralité du montant dû tel que prévu aux conditions contractuelles initiales ou la contrevaletur d'une créance ne pourra pas être perçue, une correction de valeur individuelle est établie pour la créance douteuse. Les pertes de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients sont présentées en annexe 7 aux rubriques Charges d'intérêts et de commissions et Corrections de valeurs de l'activité Services financiers. Sur présentation d'une attestation de perte ou lorsqu'un abandon de créance est consenti, la décomptabilisation de la créance s'effectue par compensation avec la correction de valeur correspondante ou directement par compensation avec le compte de résultat.

Des correctifs de valeurs sont également créés pour des risques de défaillance inhérents sur des créances qui ne sont pas à risque dans le poste du bilan Créances hypothécaires et autres créances clients. Il s'agit ici de corrections de valeurs pour des pertes qui ne sont pas encore survenues. Le système de notation de la banque sert de base pour l'évaluation de la correction de valeur pour les risques de défaillance inhérents. Une probabilité de défaillance est attribuée à chacune des dix catégories de notation. Un taux de perte prenant en compte la valeur des sûretés existantes est également estimé. Le calcul est basé sur les conditions actuelles et intègre les prévisions des futures conditions-cadres économiques à la date de clôture du bilan.

Créances de livraisons et prestations et autres créances

Lors de leur évaluation initiale, les créances de livraisons et prestations et autres créances sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. L'évaluation s'effectue ensuite au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation. Les créances à risque sont dépréciées individuellement. Pour les créances qui ne sont pas dépréciées individuellement, une dépréciation forfaitaire basée sur des statistiques et sur la périodicité correspondante est effectuée.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation. Pour les stocks, l'évaluation se base principalement sur la méthode du coût moyen pondéré. Les coûts de production englobent les frais généraux de production basés sur une utilisation normale des capacités de production. Les coûts d'emprunts (y compris les escomptes) ne sont pas comptabilisés à l'actif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts de vente directs et, le cas échéant, des coûts d'achèvement.

Les bénéfices et pertes sur opérations de couverture des flux de trésorerie liés aux achats de marchandises lors de l'échéance (à la réception de la marchandise ayant fait l'objet de la couverture) sont comptabilisés dans les coûts d'acquisition des stocks.

Autres actifs financiers

Le groupe Migros classe ses actifs financiers dans les catégories «Titres de l'actif circulant», «Titres de l'actif immobilisé» ou «Prêts». La classification dépend du but dans lequel un actif financier est acquis et de la durée de sa détention. La direction effectue la classification lors de l'acquisition et la vérifie à chaque clôture.

(a) Titres de l'actif circulant

Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» comprennent des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Cela concerne des titres productifs d'intérêts et des titres de participation (actions) qui ont été acquis par le groupe Migros avec une intention de revente à court terme.

(b) Titres de l'actif immobilisé

La catégorie «Titres de l'actif immobilisé» comprend des titres pour lesquels le groupe Migros prévoit un placement à long terme.

(c) Prêts

La catégorie «Prêts» comprend les créances productives d'intérêts envers des fondations liées, des organismes de droit public et autres tiers, dont l'échéance d'origine est supérieure à 90 jours. Elle ne contient ni les créances hypothécaires et autres créances clients de l'activité Services financiers, ni les créances envers les banques.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des actifs financiers:

Tous les actifs financiers, à l'exception des «prêts», sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe Migros a contracté l'obligation d'achat ou de vente de l'actif. La comptabilisation des «prêts» s'effectue à la date du versement. Les titres de l'actif immobilisé et les prêts sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction externes. Pour la catégorie «Titres de l'actif circulant», les coûts de transaction sont comptabilisés en charges par compte de résultat lors de l'acquisition. Les autres actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits à percevoir leurs flux de trésorerie sont arrivés à expiration ou quand tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'autre actif financier ont été substantiellement transférés à un tiers. Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» sont ensuite évalués à leur juste valeur, ceux des catégories «Titres de l'actif immobilisé» et «Prêts» sont évalués au coût amorti.

Dans l'activité Services financiers, les agios et disagio sur les titres de créance sont amortis de manière linéaire sur la durée, par compte de résultat, dans l'intention de les conserver jusqu'à la fin de l'échéance selon l'«Accrual Method» (méthode de délimitation).

Les gains et pertes (réalisés et non réalisés), y compris les produits d'intérêts et de dividendes sur autres actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant», sont comptabilisés par compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les gains et pertes liés aux variations de cours, ainsi que les produits d'intérêts et de dividendes des autres actifs financiers, sont présentés au compte de résultat comme suit: (a) dans les produits d'intérêts et de commissions, ainsi que dans les bénéfices (nets) sur instruments financiers de l'activité Services financiers s'il s'agit d'actifs financiers de l'activité Services financiers et (b) dans les produits financiers s'il s'agit d'actifs financiers relevant d'autres domaines d'activité.

La détermination de la juste valeur des autres actifs financiers cotés est basée sur le cours de bourse officiel (cours d'achat) obtenu sur un marché actif. Un marché est actif quand il est le lieu de transactions régulières entre parties bien informées, consentantes et indépendantes les unes des autres («at arm's length transactions»). En l'absence de marché actif ou s'il s'agit d'autres actifs financiers non cotés, une méthode d'évaluation reconnue est appliquée. Parmi les méthodes d'évaluation reconnues figurent les comparaisons avec des transactions récentes sur le marché, la

juste valeur d'un autre actif financier identique en substance, ainsi que les calculs de flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

À chaque clôture, le groupe Migros détermine s'il existe des indications objectives qu'un autre actif financier ou qu'un groupe d'autres actifs financiers aient pu perdre de la valeur de façon durable. Les indications objectives de perte de valeur durable comprennent notamment de graves difficultés financières d'un débiteur, une rupture de contrat due par ex. à une cessation ou à un retard de paiement des intérêts ou du capital, ou encore un assainissement financier. Pour les «titres de l'actif immobilisé», les facteurs suivants entraînent une perte de la valeur:

- une diminution substantielle de la juste valeur d'au moins 20 % en dessous des coûts d'acquisition ou
- une diminution de la juste valeur en dessous des coûts d'acquisition sur une période ininterrompue couvrant deux clôtures consécutives du bilan.

Si la nécessité d'une diminution de valeur est constatée sur la base de ces indications, la perte correspondant à la différence entre les coûts d'acquisition et la juste valeur actuelle est comptabilisée dans le compte de résultat en tant que perte de valeur. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées par compte de résultat au maximum jusqu'aux coûts d'acquisition.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)

Le groupe Migros couvre les risques liés aux cours des monnaies étrangères, aux taux d'intérêt et aux prix des matières premières au moyen d'instruments financiers dérivés. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu à des fins spéculatives. Lors de l'utilisation de la comptabilité de couverture, il faut différencier les cas suivants pour le groupe Migros: (a) couverture du risque lié à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé (couverture des justes valeurs – Fair Value Hedge) ou (b) couverture du risque de fluctuation des flux de trésorerie lié à un actif ou à un passif comptabilisé ou du risque lié à une future transaction planifiée (couverture des flux de trésorerie – Cash Flow Hedge).

L'activité Services financiers du groupe Migros utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments permettant de couvrir le risque de taux et le risque de juste valeur associé qui concernent des postes à taux d'intérêt fixe. En particulier, le risque de taux lié aux créances hypothécaires et autres créances clients résultant de l'activité Services financiers est couvert selon le besoin par des swaps de taux au niveau du portefeuille.

Les ventes prévues de fioul du groupe Migros soumises au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des prix du marché sont couvertes par des transactions à terme sur marchandises (Commodity Futures).

(a) Couvertures des justes valeurs (Fair Value Hedge)

Des instruments visant à couvrir le risque de modification de valeur d'actifs comptabilisés sont utilisés dans le bilan et évalués à la juste valeur par compte de résultat à chaque clôture.

(b) Couvertures des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Les couvertures des flux de trésorerie futurs liés à des actifs inscrits au bilan ou à une transaction future (notamment des achats de stocks en monnaies étrangères) et remplissant les exigences de la comptabilité de couverture ne sont pas inscrites au bilan. La comptabilisation du résultat est effectuée au moment de la réalisation de la transaction et donc également lors de l'échéance de l'élément principal. Il en résulte une publication de la juste valeur et du volume de contrats (voir annexe 24).

Au début de chaque transaction de couverture, le groupe Migros documente le lien entre l'instrument de couverture et le risque couvert, ainsi que les objectifs et les stratégies de chacune des opérations de couverture correspondantes. L'efficacité de la couverture est régulièrement réappréciée à partir de la prise d'effet du contrat.

(c) Instruments financiers dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien qu'ils soient mis en œuvre en tant que couvertures dans le cadre de la stratégie

de gestion des risques du groupe Migros. Les justes valeurs de ces contrats sont présentées sous la catégorie «Titres de l'actif circulant» et leur variation de valeur est comptabilisée par compte de résultat.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur coût d'achat ou de construction et sont amortis linéairement par compte de résultat en fonction de leur durée d'utilité estimée sur les durées suivantes:

Bâtiments	20 à 67 ans
Agencements et installations d'exploitation fixes	5 à 20 ans

Les immeubles de nature mixte sont classés soit en immeubles de placement soit en immobilisations corporelles selon les surfaces occupées par leur propriétaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de terrains non bâtis (par ex. points de vente, centrales d'exploitation, entrepôts), d'agencements et installations d'exploitation, de machines (par ex. dispositifs de chargement, systèmes de manutention et d'entreposage), d'installations en construction ainsi que d'autres immobilisations corporelles (par ex. mobilier, véhicules et installations informatiques).

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements cumulés. Les coûts d'acquisition comprennent également tous les coûts attribuables à l'achat. Si des composantes d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ces composantes sont comptabilisées et amorties comme des immobilisations distinctes. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées d'utilité économique estimées ci-après:

Bâtiments	20 à 53 ans
Installations d'exploitation, machines	5 à 30 ans
Mobilier, véhicules	5 à 10 ans
Installations informatiques	3 à 8 ans

Les durées d'utilité économique estimées sont revues chaque année et ajustées le cas échéant.

Les terrains qui sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles ne sont pas amortis. Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles existantes sont uniquement comptabilisées à l'actif s'il est probable qu'elles génèrent un avantage économique supplémentaire. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges.

Le test de perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue au niveau du plus petit groupe identifiable d'actifs ou des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT, Cash-Generating Units) qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur si des événements ou une modification de la conjoncture d'une coopérative indiquent que la valeur comptable ne serait, le cas échéant, plus recouvrable. En outre, pour d'éventuelles pertes de valeur des centres commerciaux, il est tenu compte de certaines considérations spécifiques, dans la mesure où les critères d'évaluation sous-jacents qui ont motivé la décision d'investissement ne pourront être atteints de façon durable. Pour les entreprises industrielles affectées au secteur Migros-Industrie, les UGT sont définies soit par domaine d'activité, soit par entreprise. Les tests de perte de valeur des entreprises du secteur Commerce de marchandises sont pratiqués au niveau des réseaux de distribution ou des entreprises.

Les gains et les pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés par différence entre le montant net de la cession et la valeur comptable du bien, et figurent aux autres produits d'exploitation ou autres charges d'exploitation.

Les éventuels coûts d'emprunts encourus lors de la création d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisés par compte de résultat.

Contrats de location (contrats de leasing financier et locations simples)

(a) Le groupe Migros en tant que preneur de contrats de location

Contrats de leasing financier:

Les contrats de location d'immeubles, d'installations et d'autres immobilisations corporelles, dans lesquels le groupe Migros accepte en substance tous les risques et avantages inhérents à la propriété, sont classés et traités comme des contrats de leasing financier. Au commencement du contrat, la juste valeur du bien pris en leasing financier, ou la valeur actualisée des paiements au titre du leasing si celle-ci lui est inférieure, est comptabilisée en immobilisation corporelle. Chaque paiement au titre du leasing est scindé entre amortissements et intérêts. La composante d'amortissements est déduite de la dette de leasing financier actualisée figurant dans les autres dettes financières. Les immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat de leasing.

Contrats de location simple:

Les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. Aucune approche bilancielle n'est présentée. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges au compte de résultat, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

(b) Le groupe Migros en tant que bailleur

Contrats de leasing financier:

La Banque Migros conclut des contrats de leasing financier dans le cadre de ses activités de crédit avec les sociétés. Les créances correspondantes sont présentées dans les autres créances clients.

Contrats de location simple:

Les immeubles de placement qui sont donnés en location dans le cadre de contrats de location simple sont présentés séparément dans le bilan du groupe Migros. Les loyers sont comptabilisés pour la période appropriée dans les autres produits d'exploitation.

Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill résulte de l'achat d'une entreprise (filiale, société associée, coentreprise ou domaine d'activité). Il correspond à l'excédent des coûts de l'acquisition par rapport à la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiés de l'entreprise achetée par le groupe Migros, à la date d'acquisition. Le goodwill issu de l'achat d'une entreprise est présenté dans les immobilisations incorporelles et amorti de manière linéaire, conformément au plan d'amortissement, pendant une durée d'utilité comprise entre 5 et 20 ans. Un contrôle est effectué chaque année pour tenter de détecter des signes indiquant une perte de valeur. Si de tels signes sont détectés, un test de perte de valeur est réalisé. Le goodwill créé lors de l'acquisition d'une entreprise associée ainsi qu'une coentreprise fait partie intégrante de la valeur comptable de la participation correspondante. Par conséquent, le test de perte de valeur s'effectue sur l'intégralité de la valeur comptable de la participation. Tout goodwill comptabilisé de façon distincte est porté au bilan au coût amorti en tenant compte de son amortissement linéaire et après déduction des éventuelles pertes de valeur (impairment). Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors de périodes ultérieures. Lors de la cession d'une société, le goodwill correspondant fait partie du résultat de cession.

Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill, ce dernier est affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT, Cash-Generating Units, cf. explications sous Immobilisations corporelles) ou à un groupe d'UGT.

Ces conditions s'appliquent dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives, au niveau des coopératives, dans le secteur du Commerce de marchandises, au niveau du réseau de distribution ou de l'entreprise, dans le secteur Migros-Industrie, au niveau du domaine d'activité ou de l'entreprise, et dans le secteur Voyages, au niveau de l'entité organisationnelle ou de l'entreprise. Aucun goodwill significatif ne figure dans les autres domaines d'activité.

(b) Logiciels et développements de logiciels

Les licences de logiciel acquises sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition, lequel se compose du prix d'achat et des autres frais de mise en service (paramétrage, etc.). Les coûts internes et externes de développement d'applications informatiques spécifiques à l'entreprise sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité sur plusieurs années. Tous les autres coûts de développement et de maintenance informatiques sont comptabilisés en charges. Les logiciels comptabilisés à l'actif sont amortis selon leur plan d'amortissement établi en fonction des durées d'utilité attendues (3 à 10 ans).

(c) Marques, licences, brevets, droits d'édition

Les marques, licences, brevets et droits d'édition sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition de marques, licences, brevets et droits d'édition acquis dans le cadre de l'achat d'une entreprise correspondent à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles comptabilisées à l'actif dans cette catégorie ont une durée d'utilité déterminable et sont amorties selon leur plan d'amortissement (5 à 20 ans).

Perte de valeur d'actifs

Une perte de valeur est comptabilisée par résultat si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le produit net de la vente (produit de la vente estimé diminué de tous les coûts directs liés à la cession) et la valeur d'utilité (valeur actualisée des entrées et sorties de trésorerie susceptibles de découler de l'usage). Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles, ceux-ci sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes. Les pertes de valeur sur actifs comptabilisées lors de périodes précédentes sont vérifiées chaque année (à l'exception des pertes de valeur sur goodwill) pour établir si elles doivent faire l'objet d'une reprise.

Activités destinées à être abandonnées

Les activités destinées à être abandonnées concernent les activités qui ont été vendues ou ayant fait l'objet d'une décision de fermeture. Les activités destinées à être abandonnées sont présentées en annexe.

Dettes financières envers les banques

Les dettes envers les banques sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dépôts clients et dettes envers les clients

Les dépôts clients et les dettes envers les clients se composent de dettes envers les clients sous forme d'épargne et d'investissement (comptes d'épargne, comptes de particuliers, comptes de placement et comptes de prévoyance), ainsi que de comptes courants et de fonds à terme. Les dépôts clients et les dettes envers les clients proviennent exclusivement de l'activité des Services financiers. Ils sont évalués au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Autres dettes financières

Les rubriques du bilan ci-après figurent dans les autres dettes financières:

(a) Contrats de leasing financier

Voir le paragraphe «Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)».

(b) Instruments financiers dérivés

Figurent dans cette rubrique les valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés inscrits au bilan. Voir le paragraphe «Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)».

(c) Autres dettes financières

Sont comptabilisées dans les autres dettes financières les dettes financières qui ne constituent pas des dettes envers les banques ni ne proviennent de l'activité Services financiers. Y figurent notamment les prêts. Les autres dettes financières sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

Les dettes de livraisons et prestations, ainsi que les autres dettes, sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour garanties, restructurations, contrats déficitaires et autres contentieux juridiques sont comptabilisées si le groupe Migros a une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé qui entraînera une sortie de ressources probable pouvant être estimée avec fiabilité. Des provisions ne peuvent être constituées pour les pertes futures. Si l'obligation ne peut pas être estimée de manière suffisamment fiable, elle est mentionnée comme passif éventuel. L'évaluation repose sur la meilleure estimation possible des dépenses attendues. En cas d'effet significatif des taux d'intérêt, la provision est actualisée. Les provisions pour restructurations sont constituées uniquement sur présentation d'un plan détaillé et après annonce publique.

Titres de créance émis

Les titres de créance émis comprennent les emprunts émis sur le marché des capitaux, les emprunts de l'activité Services financiers émis sur cédulas hypothécaires, les obligations de caisse émises, ainsi que les placements privés. Les titres de créance émis sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de transaction. La différence entre les coûts d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) est comptabilisée par la Banque Migros sur l'échéance au compte de résultat en charges d'intérêts au moyen de la méthode d'amortissement linéaire.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel du groupe Migros comprennent toutes formes de rémunérations qui sont octroyées en échange de services rendus ou du fait de circonstances particulières. Les avantages du personnel englobent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi (pensions), les autres avantages à long terme, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail.

(a) Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont les avantages qui seront entièrement réglés dans les douze mois suivant la fin de la période, comme les salaires, les traitements, les cotisations aux assurances sociales, les congés payés, les heures supplémentaires, ainsi que les avantages non monétaires dont bénéficient les membres du personnel en activité. Les avantages à court terme sont rattachés aux périodes correspondantes.

(b) Avantages postérieurs à l'emploi (engagements au titre des retraites)

Concernant les conditions d'affiliation et l'étendue des prestations, les accords de prévoyance du groupe Migros sont conçus en fonction des situations locales. En règle générale, le financement est supporté conjointement par l'employeur et les employés. En Suisse, la majeure partie des employés est assurée en matière de prévoyance professionnelle (vieillesse, invalidité, décès) dans le cadre de plans de prévoyance basés sur la primauté des prestations de la Caisse de pension Migros.

À l'étranger, la prévoyance vieillesse est pour l'essentiel assurée par des régimes généraux et obligatoires à cotisations définies. Les principales prestations découlant de cette prévoyance sont des rentes versées postérieurement à l'emploi. Les cotisations à des régimes de prévoyance à cotisations définies qui existent sur une base contractuelle, légale ou volontaire sont directement comptabilisées par résultat. Une fois les cotisations dues payées, le groupe n'a plus d'obligation à remplir.

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire en Suisse, les instituts de prévoyance indépendants présentent les comptes dans le respect des directives correspondantes (Swiss GAAP RPC 26). Lors de la clôture, le groupe Migros vérifie s'il existe un avantage ou une dette économique en plus des cotisations obligatoires versées qui serait à prendre en considération comme actif ou passif de prévoyance.

(c) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail surviennent en cas de résiliation des rapports de travail par l'employeur avant la date de départ régulier à la retraite ou en cas d'acceptation par l'employé d'une offre correspondante de l'employeur. De telles prestations comprennent par exemple des indemnités de résiliation et des prestations découlant des plans sociaux. La comptabilisation en tant que charges dans le compte de résultat est effectuée à partir du moment où l'employeur ne peut plus retirer l'offre de telles prestations, ou au moment de la comptabilisation antérieure des coûts de restructuration correspondants.

(d) Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme du personnel sont tous les avantages du personnel à l'exception des prestations échues à court terme, des avantages postérieurs à l'emploi (pensions) et des indemnités de fin de contrat de travail. Dans le groupe Migros, il s'agit principalement de primes d'ancienneté. Le montant comptabilisé dans le bilan correspond à la valeur nominale de l'engagement ainsi calculé.

Tous les actifs et passifs de la prévoyance professionnelle sont présentés dans un poste d'actif ou de passif dans le bilan. La ventilation détaillée est présentée à l'annexe 33.

Passifs d'impôt sur le résultat

Les impôts courants sur le résultat sont comptabilisés dans la période correspondante sur la base du résultat de l'exercice de chacune des sociétés consolidées tel qu'il figure dans les comptes individuels locaux.

Les impôts différés sur le résultat sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles d'évaluations fiscales, respectivement fiscalement déductibles, entre les valeurs fiscales et les valeurs Swiss GAAP RPC, selon la méthode du report variable (Liability method). En revanche, il n'y a pas de comptabilisation d'impôt différé sur le résultat lorsqu'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif résultant d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et pour laquelle la comptabilisation n'a aucune incidence sur les résultats comptables ou imposables. Les impôts différés sur le résultat sont évalués sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sur le résultat sur pertes fiscales reportées sont uniquement comptabilisés s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées.

Des impôts différés sur le résultat ne sont pas comptabilisés sur les différences d'évaluation temporelles liées à des investissements dans des filiales et des sociétés associées si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et si celles-ci ne sont pas susceptibles de s'inverser dans un avenir prévisible.

Capitaux propres

(a) Capital social des coopératives

Le capital social des coopératives se compose du capital social des dix coopératives.

(b) Réserves de bénéfices

Les réserves de bénéfices regroupent les bénéfices thésaurisés du groupe Migros et le résultat de l'exercice.

(c) Écarts de change

Les écarts de change comprennent les écarts de change liés aux conversions dans la monnaie de présentation (CHF) des comptes annuels des filiales étrangères qui ne sont pas établis en francs suisses. Les différences de conversion, découlant de l'évaluation des participations dans les sociétés associées et les coentreprises étrangères selon la méthode de la mise en équivalence, constituent un autre élément.

(d) Participations minoritaires

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'on sait avec certitude que les conditions requises seront remplies et que le groupe Migros les recevra. Les subventions liées à des actifs sont déduites de leur coût d'acquisition ou de construction. Les amortissements réduits permettent ainsi d'en tenir compte au compte de résultat sur la durée d'utilité de ces actifs. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au compte de résultat en diminution des charges liées qu'elles sont censées compenser et dans la même période ou, si celles-ci ne peuvent être déterminées avec précision, comme autres produits.

4. Gestion des risques

4.1 Gestion des risques dans le groupe Migros

Le groupe Migros possède un système de gestion des risques. Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification stratégique et financière du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste système de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les principaux risques sont identifiés; la probabilité de leur survenance et leurs incidences financières sont évaluées par les entités. Les résultats sont compilés dans un rapport sur les risques pour chaque entité et sont discutés chaque année au sein du conseil d'administration et de l'administration. Les plus grandes entreprises du groupe Migros prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière cohérente. Les risques financiers ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les rapports sur les risques des différentes entreprises sont rassemblés par domaine d'activité stratégique dans un rapport final et sont en règle générale complétés par une analyse / évaluation descendante des risques. Le rapport final établi pour chaque domaine d'activité stratégique est discuté par l'administration. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel des stratégies des domaines d'activité et des entreprises.

4.2 Gestion des risques financiers et gestion du capital

Dans le cadre de leurs activités opérationnelles, les entreprises du groupe Migros sont exposées à de multiples risques financiers, dont les plus importants résultent des variations des cours des monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des marchandises (produits de base) et des cours des actions, ainsi que du risque de crédit et du risque de liquidité.

En matière de gestion des risques financiers et de gestion du capital, le groupe Migros distingue deux domaines: les activités commerciales et industrielles (Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Migros-Industrie, Voyages, Autres) et l'activité Services financiers (Banque Migros). La gestion des risques financiers de ces deux domaines est structurée de manière distincte, chacun d'entre eux étant placé sous la surveillance des organes compétents. Dans les tableaux qui suivent concernant la gestion des risques financiers, les montants sont présentés bruts, c'est-à-dire y compris les transactions entre les deux domaines. Le service en charge du contrôle de la gestion des risques dépend au plan fonctionnel de la direction des différentes entreprises. La responsabilité d'un contrôle indépendant des risques incombe au conseil d'administration.

4.2.1 Gestion des risques financiers dans les activités commerciales et industrielles

La responsabilité de la gestion des risques dans les activités commerciales et industrielles se situe à plusieurs niveaux de direction:

- La gestion des risques financiers fonctionne selon des principes et directives homogènes qui ont été définis par la direction du groupe.
- Le conseil d'administration des différentes sociétés du groupe est responsable de la stratégie, de la surveillance et du contrôle de ces sociétés, ainsi que de la gestion des risques financiers, y compris de la détermination de la tolérance de l'entité en matière de risques.
- La direction de chaque entité est responsable de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la surveillance de la gestion des risques financiers, notamment de la tolérance aux risques définie par le conseil d'administration.

Les entreprises de commerce de détail (coopératives Migros, Denner, etc.), les entreprises industrielles et les entreprises de services remplissent des fonctions de gestion de la trésorerie indépendamment les unes des autres.

Des simulations sont effectuées pour pouvoir estimer les incidences des différentes conditions de marché. Ces calculs sont présentés avec les différents risques liés au marché.

Les risques sont surveillés en permanence. En conformité avec la politique interne en matière de risques, le groupe recourt à des instruments dérivés afin de couvrir et de gérer certains risques. Dans les activités commerciales et industrielles, le groupe Migros ne s'engage dans aucune transaction financière qui, au moment de sa conclusion, comporte un risque qui ne peut être évalué.

Risques liés au marché

(a) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que groupe de commerce de détail déployant l'essentiel de ses activités en Suisse, Migros achète une part importante de ses marchandises à l'étranger et en monnaies étrangères. Le groupe exerce en outre des activités à l'étranger en monnaies étrangères dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Migros-Industrie et Voyages.

C'est pourquoi les fluctuations des cours de change – principalement par rapport à l'euro, au dollar US et à la livre sterling – peuvent avoir une influence considérable sur le compte de résultat, surtout sous la forme de risques de transactions sur achats de biens et de services en monnaies étrangères et sous la forme de risques de conversion sur les postes du bilan en monnaies étrangères.

Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères. Il est admis une certaine volatilité des résultats liée aux fluctuations des cours de change, dans la mesure où celle-ci reste comprise dans une plage de tolérance clairement définie. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la FCM. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par les activités commerciales et industrielles. Comme instruments de couverture, on recourt principalement aux opérations de change à terme, aux swaps de devises, aux immobilisations et aux financements en monnaies étrangères.

Les risques liés aux monnaies étrangères sont surveillés en permanence au niveau des différentes sociétés. Ces dernières communiquent régulièrement leurs expositions en devises au service de la trésorerie de la FCM. Celui-ci calcule l'exposition et le risque sur monnaies étrangères sur la base d'une fluctuation hypothétique des variables de risque inhérentes au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2020**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	3'884	91	15	24	61	4'074
Créances envers les banques	10	3	-	0	-	14
Créances de livraisons et prestations	568	261	11	13	16	870
Autres créances	394	49	3	5	4	454
Autres actifs financiers	601	59	7	-	11	678
Total actifs financiers	5'456	463	36	42	92	6'089
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-32	-10	-0	-0	-0	-42
Autres dettes financières	-1'865	-2	-	-	-	-1'867
Dettes de livraisons et prestations	-1'322	-389	-22	-7	-7	-1'747
Autres dettes	-919	-45	-1	-20	-6	-991
Titres de créances émis	-100	-	-	-	-	-100
Total dettes financières	-4'238	-446	-23	-27	-13	-4'746
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	1'218	18	13	15	79	1'343
Dérivés sur monnaies étrangères		-54	-	-	-	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		-37	13	15	79	

31.12.2019

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	3'465	360	36	89	87	4'037
Total dettes financières	-4'272	-397	-139	-109	-17	-4'933
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	-807	-37	-103	-20	70	-897
Dérivés sur monnaies étrangères		-38	-	-	-	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		-75	-103	-20	70	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2020 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 2 mio. CHF (31.12.2019: 4 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2020 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1 mio. CHF (31.12.2019: inférieur de 5 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de la GBP par rapport au CHF au 31 décembre 2020 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 1 mio. CHF (31.12.2019: inférieur de 1 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les activités commerciales et industrielles sont exposées à ces risques. Les dépôts à vue, les placements sur le marché monétaire, les placements obligataires ainsi que les instruments financiers dérivés sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions matérielles sur la situation et la performance financières. Il existe également des risques de taux d'intérêt inhérents au financement. Ceux-ci sont constitués des crédits «roll-over» à taux variables octroyés par des banques nationales et internationales, des emprunts à taux fixes contractés sur le marché des capitaux, ainsi que des placements du personnel rémunérés à taux variables.

Les activités commerciales et industrielles se financent sur le marché des capitaux dans une très large mesure par l'intermédiaire de la FCM et par les comptes de placement du personnel. Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est principalement géré par le biais du rapport entre les financements externes à taux fixes/à taux variables. Au besoin, les risques de taux d'intérêt en découlant sont couverts par des instruments financiers appropriés.

Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets des modifications des taux d'intérêt du marché sur les produits financiers et les charges financières.

Bilan par risque de taux d'intérêt

31.12.2020 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Actifs financiers						
Liquidités	1'911	–	–	–	2'163	4'074
Créances envers les banques	3	11	–	–	–	14
Créances de livraisons et prestations	18	0	–	–	851	870
Autres créances	17	0	0	–	437	454
Autres actifs financiers	54	71	176	96	280	678
Total actifs financiers	2'003	82	176	96	3'732	6'089
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–29	–9	–3	–1	–	–42
Autres dettes financières	–1'655	–9	–9	–165	–29	–1'867
Dettes de livraisons et prestations	–10	–	–	–	–1'737	–1'747
Autres dettes	–49	–	–0	–0	–941	–991
Titres de créances émis	–	–100	–	–	–	–100
Total dettes financières	–1'744	–117	–12	–166	–2'707	–4'746
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	259	–35	164	–70	1'025	1'343
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	259	–35	164	–70	1'025	1'343

31.12.2019 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Total actifs financiers	2'350	154	118	96	1'318	4'037
Total dettes financières	–1'951	–217	–120	–163	–2'484	–4'933
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	399	–63	–2	–67	–1'165	–897
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	399	–63	–2	–67	–1'165	–897

Résultats de l'analyse de sensibilité

Aucune analyse n'est effectuée en raison de l'absence de postes avec des sensibilités aux taux d'intérêt ayant potentiellement une influence sur le résultat.

(c) Risques liés au prix des actions

La FCM achète des actions dans des proportions limitées pour placer ses liquidités. Ces actions sont classées comme «Titres de l'actif circulant» ou comme «Titres de l'actif immobilisé». Les fluctuations du prix des actions influencent directement le résultat dans le cas des «titres de l'actif circulant». Un test de perte de valeur est effectué pour les «titres de l'actif immobilisé» en cas de signes indiquant une perte de valeur et, le cas échéant, ces titres seront dépréciés par comptabilisation dans le compte de résultat. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À de rares exceptions près, les placements en actions des activités commerciales et industrielles sont cotés en bourse. La sensibilité des risques liés au prix des actions est calculée en faisant varier l'indice comme suit:

mio. CHF	2020		2019	
	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation de l'indice	Variation du résultat
MSCI World	1.43 %	3	1.08 %	1

Si les marchés des actions avaient eu, au 31 décembre 2020, une cotation supérieure correspondant à la variation supposée de l'indice, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 3 mio. CHF (31.12.2019: 1 mio. CHF). Si les indices avaient été inférieurs d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

En raison d'une volatilité plus élevée de l'indice, il en résulte en 2020 une sensibilité du résultat plus forte à la suite des variations de la valeur de marché.

(d) Risques liés au prix des marchandises

Les activités commerciales et industrielles sont exposées aux risques liés au prix des marchandises sur leurs stocks opérationnels dans la branche des combustibles et carburants (Migrol). Ces risques ainsi que le risque qui pèse sur les commandes clients à terme sont réduits dans leur quasi-totalité par une couverture sur des bourses d'opérations à terme.

Risques de crédit

Les risques de crédit englobent le risque de solvabilité pour les titres de créance usuellement traités sur le marché, le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme, ainsi que, dans une moindre mesure, le risque de crédit sur les créances de livraisons et prestations exigibles. Le risque de crédit maximal correspond aux montants inscrits au bilan. Pour les opérations hors bilan (garanties de financement, engagements de crédits irrévocables), le risque de crédit correspond au montant figurant sous Risques de liquidité.

Le groupe réduit le risque de solvabilité en n'achetant en principe que des obligations de débiteurs notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse. Dans certains cas, des obligations de débiteurs faisant l'objet d'une notation inférieure sont également achetées; toutefois, l'achat n'intervient qu'après une analyse approfondie et après une appréciation positive des risques éventuels. Afin d'éviter le cumul des risques, le portefeuille obligataire est largement diversifié.

Le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme est réduit en sélectionnant en tant que contreparties exclusivement des banques et établissements financiers, ou également, pour les fonds à terme, des entreprises (de droit public), qui sont notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse.

Un système de limitation stricte limite l'exposition par contrepartie; ce système est ajusté en continu sur la base de l'évolution de la notation et des Credit Default Swap Spreads, ainsi que de l'évolution générale du marché.

Les activités commerciales et industrielles du groupe Migros sont exposées sur le plan opérationnel à un risque de crédit très faible car les transactions avec les clients s'effectuent majoritairement au comptant. Les créances existantes de livraisons et prestations sont principalement des créances des entreprises industrielles, ainsi que des créances découlant des activités de voyages, de combustibles et de carburants. La solvabilité des nouveaux clients est établie selon leur taille par une évaluation détaillée; les créances exigibles font ensuite l'objet d'une surveillance permanente.

Risques de liquidité

Les sociétés commerciales et industrielles sont elles-mêmes responsables de la gestion de leurs liquidités. Le placement des liquidités et la prise d'emprunts visant à couvrir des besoins de liquidités à court terme ou à financer des investissements peuvent être opérés de manière centralisée auprès de la FCM, qui joue le rôle de banque interne. Cette fonction de banque interne permet à la FCM de contrôler la majeure partie des flux de liquidités au sein du groupe.

Afin d'être en mesure de satisfaire en tout temps aux besoins de liquidités qui en résultent, la FCM détient en réserve suffisamment de liquidités et de titres réalisables à très court terme. De surcroît, la solvabilité des activités commerciales et industrielles leur permet de se procurer des liquidités pour leurs activités de financement à des conditions favorables sur les marchés financiers et monétaires nationaux et internationaux.

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)**31.12.2020**

mio. CHF

	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	4'074	–	–	–	4'074
Créances envers les banques	3	11	–	–	14
Créances de livraisons et prestations	867	2	1	0	870
Autres créances	443	9	2	0	454
Autres actifs financiers					
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	97	–	4	–	101
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	–97	–	–4	–	–101
Titres de créances	7	27	86	40	160
Autres	228	62	185	86	561
Total autres actifs financiers	236	89	270	126	721
Total actifs financiers et autres actifs financiers	5'623	111	273	126	6'133
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	–27	–10	–4	–2	–42
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	–3	–8	–45	–363	–420
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	–178	–397	–	–	–575
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	177	394	–	–	571
Autres	–1'661	–0	–18	–8	–1'687
Total autres dettes financières	–1'666	–12	–63	–371	–2'111
Dettes de livraisons et prestations	–1'731	–16	–0	–0	–1'747
Autres dettes	–900	–40	–4	–46	–991
Titres de créances émis	–	–100	–	–	–100
Garanties financières	–15	–	–0	–	–15
Engagements de crédit irrévocables	–0	–	–	–	–0
Total dettes financières	–4'339	–178	–71	–418	–5'006

31.12.2019

mio. CHF

	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Total actifs financiers et autres actifs financiers	3'611	159	195	128	4'092
Total dettes financières	–4'360	–353	–177	–388	–5'278

Les montants ne peuvent pas être rapprochés avec les chiffres du bilan car dans le risque de liquidité, les flux de trésorerie sont présentés non actualisés, pour leur montant nominal, en fonction des durées contractuelles résiduelles, et incluent également les flux de trésorerie futurs définis contractuellement.

4.2.2 Gestion du capital dans les activités commerciales et industrielles

Pour la gestion de leurs fonds propres, les activités commerciales et industrielles s'orientent en fonction des exigences des banques octroyant les crédits. En l'occurrence, les ratios suivants sont définis comme objectifs à long terme:

- un ratio dettes financières nettes/capitaux propres de 30 % au maximum
et
- un ratio capitaux propres/total du bilan de 40 % au minimum.

Ratios

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dettes envers les banques	42	206
Autres dettes portant intérêts	1'906	1'936
Titres de créances émis	100	200
Total dettes financières	2'048	2'342
Liquidités	4'074	2'357
Autres actifs financiers	389	374
Total liquidités et actifs équivalents de trésorerie	4'463	2'731
Actifs financiers nets	-2'415	-389
Total capitaux propres (hors intérêts non contrôlants)	17'004	15'417
Ratio dettes financières nettes / capitaux propres	-14.2 %	-2.5 %
Total du bilan	23'727	22'331
Ratio capitaux propres / total du bilan	71.7 %	69.0 %

Ce sont notamment le recul des dettes financières de 294 mio. CHF et la hausse des liquidités de 1.717 mia. CHF par rapport à l'année précédente qui expliquent l'existence au 31 décembre 2020 d'un avoir financier net de 2.415 mia. CHF (année précédente: 389 mio. CHF). Le ratio par rapport aux capitaux propres s'est ainsi amélioré de 11.7 points de pourcentage et la part des fonds propres a augmenté de 2.7 points de pourcentage.

4.2.3 Gestion des risques financiers dans l'activité Services financiers (Banque Migros)

La prise de risques fait partie des activités d'une banque, qui se rémunère par des primes de risque correspondantes. La gestion des risques en connaissance de cause est donc une composante essentielle de la réussite d'une banque. C'est pourquoi l'activité Services financiers considère la gestion des risques financiers comme l'une de ses compétences centrales. En outre, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour chaque type de risque, dont le respect est contrôlé en permanence par l'autorité de surveillance.

L'activité Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente en matière de risques; elle concentre son activité sur des domaines présentant des risques plutôt modérés.

Les fondements de la politique de la banque en matière de risques sont définis dans le règlement d'organisation et détaillés dans les attributions de compétence et dans les directives.

L'organe suprême compétent pour la gestion des risques financiers est le conseil d'administration, qui détermine les compétences et les limites. En outre, il définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. La direction informe de manière approfondie le conseil d'administration sur l'évolution de tous les risques dans le cadre de ses réunions trimestrielles.

L'identification et la surveillance des risques au niveau du portefeuille, la surveillance du respect des directives de la politique en matière de risques ainsi que le rapport intégré sur les risques adressé à la direction incombent au contrôle des risques (instance selon la circulaire 2017/1 «Gouvernance d'entreprise – Banques» de la FINMA). Le contrôle des risques informe mensuellement le Risk Council, dans le cadre du rapport intégré sur les risques, de l'évolution du profil de risque, des principaux résultats internes et externes et des constatations résultant de l'activité de surveillance.

Au niveau opérationnel, le Risk Council assume la responsabilité globale de la gestion des risques financiers. Il se compose des membres de la direction ainsi que de spécialistes. Le Risk Council est informé sur l'évolution de tous les risques dans le cadre de réunions mensuelles. Selon le profil des risques et selon l'évolution estimée du marché, le Risk Council, dans le cadre de ses compétences, peut décider d'encourir des risques supplémentaires ou ordonner la couverture de risques existants.

Risques de crédit

Le risque de crédit ou risque de contrepartie concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (par ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque.

Pour limiter le risque de crédit, il existe une procédure d'autorisation échelonnée pour l'octroi de nouveaux crédits. Dans le cadre de la procédure de prise de décision pour les crédits, on opère une distinction entre la compétence propre d'un secteur et celle de la centrale ou du conseil d'administration, selon une attribution distincte des compétences. La procédure d'autorisation repose sur une séparation claire entre la demande et l'autorisation de crédit (principe du «double contrôle»). En raison de l'importance de l'activité hypothécaire, la majorité des opérations peuvent être décidées en compétence propre. Les voies décisionnelles internes sont courtes. L'instance de crédit centralisée vérifie que tous les crédits octroyés sont bien conformes à la politique définie en matière de crédit et respectent les directives bancaires correspondantes.

Les prêts accordés dans le cadre de l'activité Services financiers sont principalement des crédits hypothécaires. Ces prêts sont garantis par des biens immobiliers. Ces biens immobiliers ne peuvent être réalisés qu'en cas de défaillance définitive de l'emprunteur.

Tous les objets financés par la Banque Migros sont évalués avec les méthodes d'évaluation traditionnelles. Le principe de précaution est continuellement appliqué. Pour évaluer les biens immobiliers, on applique le principe de la valeur la plus basse: on part du principe que la valeur vénale correspond au maximum au prix d'achat (base de nantissement pour le financement). Les valeurs vénales déterminées sont réexaminées à des intervalles basés sur le risque. Selon le type d'objet ainsi que la taille et la complexité, divers procédés d'évaluation sont appliqués:

- Logements privés et de vacance: modèle d'évaluation hédoniste du CIFI (Centre d'Information et de Formation Immobilières, Zurich)
- Immeubles de rendement: modèle hédoniste de la valeur de rendement pour des immeubles de rendement du CIFI.
- Immeubles administratifs et commerciaux: modèle de la valeur de rendement interne à la banque et, en partie, méthode de la valeur actualisée et méthode DCF, etc.

Dans les modèles d'évaluation basés sur la valeur de rendement, le taux de capitalisation est fixé en fonction des spécificités du bien (région, situation, âge, état, structure des locataires, montant des loyers par rapport à l'environnement). Pour les immeubles commerciaux et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle; néanmoins, pour les biens à usage propre, elle se base en premier lieu sur la capacité d'endettement (Debt Capacity) de l'entreprise pour évaluer le risque. Les estimations de la valeur vénale effectuées par des spécialistes externes sont vérifiées par des experts en évaluation internes à la banque.

Analyse de la qualité des créances hypothécaires et des autres créances clients

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Analyse des créances hypothécaires et des autres créances clients

Répartition des créances clients par niveaux de notation (type de sûreté)

Niveau de notation interne	Créances hypothécaires (part en %)		Autres créances clients (part en %)		Total (cumulé)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
1	2.1	2.1	5.2	2.9	2.3	2.1
2	16.9	17.0	5.5	7.6	16.3	16.5
3	46.2	47.2	35.5	35.1	45.6	46.6
4	13.9	14.2	20.6	28.1	14.3	14.9
5	19.9	18.7	20.1	14.4	19.9	18.5
6	0.5	0.3	8.9	6.6	0.9	0.6
7	0.2	0.2	0.2	1.5	0.2	0.3
8	0.3	0.3	3.0	3.1	0.4	0.4
9	–	–	0.6	0.2	0.0	0.0
10	–	–	0.4	0.5	0.0	0.0
Total en %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total en mio. CHF	40'036	38'322	2'213	2'091	42'249	40'413

Conformément à l'estimation de la banque, les niveaux de notation 1 à 5 correspondent à une estimation ayant qualité de valeur d'investissement (Investment Grade).

Marges de prudence sur crédits octroyés

Les Services financiers réalisent des opérations de crédit majoritairement avec des garanties. C'est le cas pour plus de 90 % des prêts accordés aux clients. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Pour plus de 90 % du total des opérations hypothécaires, le montant du crédit est inférieur à 80 % de la valeur vénale du bien estimée avec prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Identification des risques de défaillance

Les engagements comportant un risque accru (dépassements de limites, non-paiements des intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers. Ce suivi est en principe effectué par les secteurs qui gèrent le compte. Le cas échéant, selon le montant du crédit et la complexité de la situation, il est fait appel à l'autorité de crédit du siège. Les secteurs commentent à la centrale les listes mensuelles de dépassements et les listes semestrielles de risques de crédit. L'évaluation des dépréciations des créances douteuses s'effectue en fonction de la valeur liquidative (valeur de réalisation estimée) des garanties fournies. L'estimation de la valeur vénale du bien est alors réactualisée, soit en interne soit en externe, avec une visite sur site. De ce prix du marché estimé sont ensuite déduits les décotes habituelles, les frais d'entretien et les charges de liquidation restant à encourir.

Opérations interbancaires/Opérations commerciales

Les Services financiers gèrent les risques de contrepartie et les risques de défaillance sur opérations commerciales et interbancaires en fixant des limites de crédit pour chaque contrepartie; là aussi, parallèlement à d'autres critères, ils se basent en premier lieu sur la notation (Rating). Les paramètres de gestion déterminants pour les risques de crédit sont soumis pour discussion au Risk Council sur une base mensuelle.

Concentration des risques

Conformément à la Loi sur les banques, les engagements de crédits qui dépassent 10 % des fonds propres d'une banque doivent être signalés à l'autorité de surveillance. Sur l'exercice comme sur l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'engagements de ce type imposant une déclaration.

Les Services financiers opèrent pour l'essentiel dans le domaine hypothécaire. Il en résulte pour la banque une concentration des risques sur le marché suisse de l'immobilier.

Risques liés au marché

Les risques liés au marché financier sont principalement les dangers et les incertitudes associés aux fluctuations de prix, y compris aux modifications de taux d'intérêt. À ceux-là peuvent aussi être ajoutés les changements de volatilité et de corrélation des produits de base et des produits dérivés, ainsi que les modifications éventuelles de dividendes. À partir de certains ordres de grandeur, la liquidité commerciale peut en outre avoir une influence sur la formation des prix, et donc modifier le risque de fluctuation. Le risque lié au marché et le risque commercial dépendent pour l'essentiel du comportement des acteurs du marché.

(a) Risques de taux d'intérêt

Dans le cœur d'activité traditionnel, que représentent les opérations sur différences d'intérêts, les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. Le contrôle des risques mesure et surveille systématiquement les risques de variation des taux d'intérêt. En s'appuyant sur ces évaluations ainsi que sur l'estimation de l'évolution des taux d'intérêt dans le futur, le Risk Council prend la responsabilité de la gestion des risques de taux d'intérêt. Cette exposition aux risques est gérée principalement par le recours à des swaps de taux d'intérêt.

L'estimation des effets des variations de taux d'intérêt sur le résultat repose sur une simulation dynamique des produits, basée sur différents scénarios. En l'occurrence, un scénario prend comme point de départ un décalage parallèle de la courbe des taux de 1 % sur douze mois.

Selon ce scénario, une augmentation de 1 % (100 points de base) du niveau des taux d'intérêt entraînerait une baisse du résultat avant impôts de 160 mio. CHF (31.12.2019: 138 mio. CHF). En cas de diminution du niveau des taux d'intérêt de 1 %, le résultat avant impôts augmenterait de 160 mio. CHF (31.12.2019: 138 mio. CHF). En 2020, le résultat s'est montré plus sensible à la variation des taux d'intérêt du marché qu'en 2019 car le nombre de positions sensibles aux taux d'intérêt a augmenté.

(b) Risques liés au prix des actions

Les activités de négoce sont réalisées de manière centralisée par une équipe de spécialistes. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Les chiffres de profits et de pertes sont enregistrés chaque jour de manière groupée et sont communiqués aux organes compétents.

Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et du profil de risque des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé périodiquement sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À quelques exceptions près, les placements en actions réalisés par les Services financiers sont cotés en bourse.

Si le prix des actions au 31 décembre 2020 avait été supérieur de 10 %, le résultat aurait été supérieur de 0.01 mio. CHF (31.12.2019: inférieur de 0.09 mio. CHF). Si le prix des actions au 31 décembre 2020 avait été inférieur de 10 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.01 mio. CHF (31.12.2019: supérieur de 0.09 mio CHF).

Comme déjà en 2019, l'influence des variations du cours des actions sur le résultat a été faible en 2020 en raison du faible stock d'actions.

(c) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que banque de détail opérant uniquement en Suisse, les Services financiers ne sont que peu confrontés aux risques liés aux monnaies étrangères dans le cadre de leur activité. Les principales positions en monnaies étrangères découlent uniquement de placements en titres en monnaies étrangères, de billets en portefeuille, ainsi que des comptes de particuliers gérés en euros.

L'exposition maximale admissible aux risques liés aux monnaies étrangères est définie pour chaque devise dans le règlement d'organisation et dans les directives respectives en matière de limitation. Le service Opérations de change et opérations sur le marché monétaire est responsable de la couverture des risques liés aux monnaies étrangères sur le marché. Les instruments de couverture utilisés sont notamment des transactions à terme sur devises.

L'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères est calculée chaque mois par le contrôle des risques et communiquée au Risk Council.

Le calcul de l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères repose sur une variation hypothétique du cours des devises, appliquée au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2020**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	7'274	128	21	10	75	7'507
Créances envers les banques	-	-	9	-	-	9
Créances hypothécaires et autres créances clients	42'066	134	48	0	0	42'249
Créances de livraisons et prestations	2	-	-	-	-	2
Autres créances	0	-	-	-	-	0
Autres actifs financiers	434	216	15	-	1	666
Total actifs financiers	49'776	479	93	10	76	50'434
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-1'327	-18	-0	-0	-7	-1'352
Dépôts clients et dettes envers les clients	-36'544	-1'018	-318	-25	-114	-38'019
Autres dettes financières	-5	-	-	-	-	-5
Dettes des livraisons et prestations	-0	-	-	-	-	-0
Autres dettes	-66	-	-	-	-	-66
Titres de créances émis	-6'599	-	-	-	-	-6'599
Total dettes financières	-44'542	-1'035	-319	-26	-120	-46'042
Bilan par monnaies étrangères avant couverture						
	5'234	-556	-226	-15	-45	4'392
Dérivés sur monnaies étrangères		548	211	15	34	
Bilan par monnaies étrangères après couverture						
		-8	-15	-1	-11	

31.12.2019

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	45'795	617	237	20	91	46'760
Total dettes financières	-41'055	-1'009	-262	-22	-122	-42'471
Bilan par monnaies étrangères avant couverture						
	4'741	-392	-25	-3	-31	4'289
Dérivés sur monnaies étrangères		380	-0	-	0	
Bilan par monnaies étrangères après couverture						
		-12	-26	-3	-31	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2020 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.4 mio. CHF (31.12.2019: 0.6 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF 31 décembre 2020 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.8 mio. CHF (31.12.2019: 1.3 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

En 2020, le résultat s'est montré moins sensible à la variation des prix qu'en 2019 car l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères a diminué.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et d'autre part le risque de flux de trésorerie. Ce dernier entraîne l'incapacité d'une entreprise à faire face à ses engagements financiers, en raison de l'insuffisance des possibilités de refinancement.

La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. Les paramètres à moyen et à long terme sont analysés et surveillés dans le cadre de la Gestion Actif-Passif (Asset & Liability Management).

Le Risk Council est informé chaque mois de la situation dans le cadre du reporting de bilan.

Pour garantir une liquidité appropriée, le législateur a prescrit des niveaux de liquidités minimaux à court et à moyen terme. Ces directives sont toujours respectées.

Respect du niveau de liquidités minimum imposé par la législation bancaire

mio. CHF	Liquidités à court terme		Liquidités à moyen terme	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités imputables	7'230	4'943	7'084	4'938
Liquidités requises	275	236	5'212	3'475
Excédent de liquidités	6'955	4'707	1'872	1'463
Degré de couverture	2'629.1 %	2'094.5 %	135.9 %	142.1 %

4.2.4 Gestion du capital dans l'activité Services financiers

Les Services financiers axent principalement la gestion du capital sur les prescriptions de la législation bancaire relatives aux fonds propres. Celles-ci définissent un rapport minimal entre les actifs pondérés en fonction de leurs risques et les fonds propres imputables.

Prescriptions en matière de couverture des fonds propres des Services financiers

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Fonds propres requis et imputables selon la législation bancaire		
Risques de crédit	1'462	1'362
Risques liés au marché	25	45
Risques non liés à une contrepartie	11	10
Risques opérationnels	96	94
Total fonds propres requis	1'594	1'510
Capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC	4'222	4'080
Écarts par rapport à la Loi sur les banques ¹	-81	-82
Fonds propres imputables selon la législation bancaire	4'141	3'998
Excédent de fonds propres imputables	2'547	2'488
Excédent en % des fonds requis	159.8	164.7

¹ L'écart entre les capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC et les fonds propres imputables selon la législation bancaire résulte en premier lieu de la différence de traitement des titres de créances dans les autres actifs financiers ainsi que la valeur attendue de la distribution de bénéfices.

5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction

La direction réalise couramment des estimations et des jugements, en se basant sur les expériences passées et sur d'autres facteurs, ainsi que sur les prévisions d'événements qui sont susceptibles de se produire de façon raisonnable dans les conditions données.

Les hypothèses et les valeurs estimées comportant le plus grand risque d'ajustement substantiel de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif lors des exercices suivants sont présentées ci-dessous. Sont également présentées les méthodes comptables qui, en raison du jugement de la direction, peuvent avoir un effet significatif sur les comptes du groupe.

(a) Juste valeur des actifs financiers et des instruments financiers

La juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers qui ne sont pas négociés publiquement sur une place boursière (par exemple: participations non cotées ainsi que produits dérivés négociés hors cote «over-the-counter») est déterminée par des méthodes d'estimation reconnues. En l'occurrence, il s'agit de formuler des hypothèses qui reposent, dans la mesure du possible, sur des informations observables relatives au marché. Pour définir la valeur de marché de certains titres non cotés de l'actif circulant, la Discounted Cash Flow Method (DCF) a été appliquée. Le calcul de la DCF est réalisé sur la base de courbes des taux Bloomberg en tenant compte des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

(b) Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé

Pour établir une perte de valeur (impairment) qui n'est pas de nature temporaire, le groupe Migros suit les prescriptions des Swiss GAAP RPC 20. Pour déterminer son jugement, la direction y intègre divers facteurs tels que l'évolution dans le temps et l'ampleur de la perte de valeur, le secteur d'activité, l'environnement technologique, l'évolution des Credit Default Swap Spreads, etc. Cette procédure repose donc sur des estimations significatives qui tiennent compte des incertitudes. Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, des pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé ont été effectuées. Pour plus d'informations, voir l'annexe 7 Résultat de l'activité Services financiers et l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

(c) Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont définies sur la base des données techniques courantes et des expériences tirées du passé. Les durées d'utilité effectives peuvent cependant varier des durées d'utilité initialement définies suite à un changement technologique et selon la situation du marché. En cas de divergence, les durées d'utilité initialement définies sont ajustées.

(d) Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Le fait qu'une immobilisation corporelle, incorporelle ou qu'une autre immobilisation ait pu perdre de la valeur est systématiquement vérifié s'il existe des indices concrets de surévaluation des valeurs comptables. Le test de perte de valeur est établi sur la base d'estimations et d'hypothèses de la direction concernant l'usage futur de cette immobilisation. Les valeurs effectivement réalisées peuvent être différentes de ces estimations. Concernant les projets d'investissements, des incertitudes peuvent exister sur les dépassements de devis et sur les objectifs de rentabilité. Voir à ce sujet l'annexe 26 Immobilisations corporelles et l'annexe 27 Immobilisations incorporelles.

(e) Impôts sur le résultat

Le groupe est imposable dans différents pays et cantons, ce qui requiert de procéder à des estimations lors du calcul de la provision pour impôts. C'est pourquoi des différences peuvent exister entre les résultats effectifs et les estimations des charges ou remboursements futurs d'impôts fondées sur les hypothèses formulées par la direction. Des provisions pour impôts sont constituées sur la base d'estimations appropriées pour tenir compte du montant et du risque de survenance de dettes incertaines.

(f) Actifs d'impôt différé sur le résultat

Des actifs d'impôt différé sur pertes fiscales reportées inutilisées sont comptabilisés à l'actif s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées. Pour établir si des actifs d'impôt différé ayant été comptabilisés à l'actif ont pu perdre de la valeur, des hypothèses sont formulées quant aux bénéfices fiscaux futurs utilisables.

6. Informations sectorielles

Les informations sectorielles regroupent des informations sur les secteurs opérationnels, ainsi que des indications complémentaires par régions à l'échelle du groupe.

6.1 Délimitation des secteurs opérationnels

La définition des secteurs opérationnels du groupe Migros repose sur les entités de l'organisation pour lesquelles un rapport interne est remis à la direction générale de la Fédération des coopératives Migros, en sa qualité d'organe suprême de direction dépassant le cadre des secteurs. Ce rapport interne se base sur une subdivision du groupe Migros en cinq domaines d'activité stratégiques, qui représentent respectivement des secteurs opérationnels soumis à une obligation de reporting en raison de leur matérialité. Il existe d'autres activités qui ne sont pas classées dans l'un de ces domaines d'activité stratégiques mais qui sont des activités d'appui du groupe dans son ensemble; ces activités sont par principe des secteurs opérationnels autonomes. Toutefois, comme elles ne sont individuellement pas suffisamment significatives pour justifier une présentation dans un secteur distinct, elles sont regroupées au sein du secteur Autres. On aboutit donc aux six secteurs opérationnels suivants, qui se distinguent par les produits et services qu'ils produisent ou proposent:

– Commerce de détail par le canal des coopératives:

Toutes les activités des coopératives Migros et de leurs filiales en Suisse et à l'étranger (supermarchés/hypermarchés, y compris le groupe Tegut, commerce de gros, restauration, marchés spécialisés, installations de loisirs, services de santé, écoles-clubs), les prestations de services des entreprises logistiques du groupe (transport de marchandises, entrepôt central) ainsi que les services de la Fédération des coopératives Migros (achats centralisés, médias Migros, etc.) ainsi que du supermarché en ligne de Migros en raison de sa nouvelle orientation stratégique (jusqu'alors dans le domaine d'activité stratégique Commerce de marchandises, identification 2019 modifiée), y compris l'engagement global du groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel Migros.

– Commerce de marchandises:

Vente de biens et fourniture de services par Denner (commerce de détail discount), Globus (grands magasins, confection hommes et femmes)*, Digitec Galaxus, Ex Libris (multimédias de loisirs), Migrol et Swisstherm* (combustibles, carburants et approvisionnement en chaleur) et migrolino (Convenience Stores).

– Migros-Industrie:

Production et vente de biens à l'intérieur et à l'extérieur du groupe par les entreprises industrielles Migros et par l'entreprise de commerce de gros Saviva*. Suite à la cession de l'entreprise Saviva, le domaine d'activité stratégique s'intitule désormais Migros-Industrie (jusqu'à présent Industrie & commerce de gros).

– Services financiers:

Services de la Banque Migros dans le domaine des Services financiers et ses filiales (leasing, gestion immobilière).

– Voyages:

Organisation, réalisation et vente de voyages ainsi que de prestations de services touristiques par le groupe Hotelplan.

* jusqu'à la date de la cession

– **Autres:**

Plus aucune activité commerciale attribuée. Jusqu'au 31.12.2019 gérance immobilière de Exploitation immobilière SA incluse; transfert des activités commerciales effectué au 01.01.2020 à la FCM, puis fusion de l'entreprise avec Migros Participations SA (domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives).

6.2 Informations sur les secteurs opérationnels

Le rapport interne repose entièrement sur les méthodes comptables de la clôture du groupe des Swiss GAAP RPC, conformément à l'annexe 3.

Les performances des secteurs sont notamment jugées sur le résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat. Cela s'applique aussi au secteur Services financiers, étant donné que les produits et les charges de l'activité Services financiers font également partie de l'activité d'exploitation et contribuent donc au résultat avant résultat financier. Les transactions entre les secteurs s'effectuent par principe sur la base des prix du marché.

Concernant les actifs et les passifs sectoriels, le secteur Services financiers se distingue des cinq autres secteurs opérationnels, qui constituent ensemble les Activités commerciales et industrielles du groupe Migros. Tandis que pour l'activité Services financiers on publie l'actif total et le passif total, le rapport interne des autres secteurs est axé sur une valeur nette qui englobe uniquement certains postes de l'actif et du passif. Cette valeur nette utilisée pour les actifs sectoriels (Net Operating Assets) comprend les stocks, les immeubles de placement, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, ainsi que les créances et dettes de livraisons et prestations. La valeur utilisée pour les dettes sectorielles (dette financière nette) résulte de la différence entre les dettes portant intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme.

La définition des investissements sectoriels est identique pour tous les secteurs opérationnels; il s'agit respectivement des investissements dans les actifs à long terme, sous lesquels on comptabilise les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie de l'exercice et de l'exercice précédent comprennent surtout la constitution et la reprise de provisions sans contrepartie de trésorerie.

Informations par secteurs opérationnels

2020	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Migros - Industrie	Services financiers	Voyages	Autres	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
mio. CHF									
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	18'920	7'799	1'727	767	734	-	29'947	-	29'947
↳ réalisés avec d'autres secteurs	508	18	4'321	2	0	-	4'849	-4'849	-
Total produits	19'428	7'816	6'048	770	734	-	34'796	-4'849	29'947
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat									
	1'522	127	111	234	-117	-	1'878	-12	1'866
Actifs sectoriels	10'950	1'262	2'234	50'615	28	-	65'089	7'692	72'781
Passifs sectoriels ²	-2'399	254	418	46'393	186	-	44'851	7'442	52'293
Autres informations									
Investissements	1'088	130	220	38	3	-	1'479	-	1'479
Amortissements	964	127	249	20	25	-	1'385	-	1'385
Pertes de valeur ³	93	3	22	85	-	-	203	-	203
Reprises de pertes de valeur ³	-12	-	-5	-8	-	-	-25	-	-25
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	68	4	15	9	12	-	108	-	108

2019 ajusté ⁴	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Migros - Industrie	Services financiers	Voyages	Autres	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
mio. CHF									
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'916	7'899	1'841	788	1'193	44	28'683	-	28'683
↳ réalisés avec d'autres secteurs	550	24	4'117	2	0	74	4'768	-4'768	-
Total produits	17'466	7'924	5'959	790	1'193	118	33'451	-4'768	28'683
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat									
	296	-571	115	314	1	40	195	6	201
Actifs sectoriels	10'675	1'601	2'393	46'917	64	671	62'321	6'081	68'402
Passifs sectoriels ²	-904	982	575	42'836	42	457	43'988	5'633	49'621
Autres informations									
Investissements	1'042	158	275	17	5	77	1'574	-	1'574
Amortissements	904	169	208	28	17	40	1'367	-	1'367
Pertes de valeur ³	149	3	26	16	-	-	193	-	193
Reprises de pertes de valeur ³	-6	-8	-4	-6	-	-	-24	-	-24
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	86	9	-1	3	0	0	96	-	96

¹ Le rapprochement comprend l'élimination des relations entre les secteurs. Le rapprochement comporte d'autres positions uniquement pour les actifs sectoriels et les passifs sectoriels (voir aperçu ci-dessous).

² Dans les secteurs de l'activité commerciale et industrielle, les passifs sectoriels constituent un montant net entre les dettes productives d'intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme. Si ce montant est négatif, cela signifie que les autres actifs financiers réalisables à court terme sont supérieurs aux dettes productives d'intérêts.

³ Y compris pertes de valeur et reprises de pertes de valeur sur créances et autres actifs financiers du secteur Services financiers.

⁴ Domaines d'activité stratégiques Commerce de détail coopératif et Commerce de marchandises ajustés (changement de DAS de Migros Online SA)

Rapprochement des montants sectoriels avec ceux de la clôture

Rapprochement du résultat

mio. CHF	2020	2019
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat total secteurs	1'878	195
Éliminations	-12	6
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat du groupe Migros	1'866	201
Résultat financier	-22	-22
Résultat avant impôts sur le résultat du groupe Migros	1'844	179

Rapprochement des actifs

mio. CHF	2020	2019
Total actifs sectoriels	65'089	62'321
Dettes de livraisons et prestations	1'747	1'590
Actifs non opérationnels	11'001	10'750
Éliminations	-5'056	-6'259
Total actifs du groupe Migros	72'781	68'402

Rapprochement des dettes

mio. CHF	2020	2019
Total passifs sectoriels	44'851	43'988
Autres actifs financiers réalisables à court terme ¹	5'640	4'243
Dettes ne portant pas intérêts ¹	4'720	4'603
Éliminations	-2'919	-3'214
Total fonds étrangers du groupe Migros	52'293	49'621

¹ L'année précédente a été ajustée en raison du changement du domaine d'activité stratégique de Migros Online SA

6.3 Informations par régions

Le groupe Migros opère surtout en Suisse et en partie à l'étranger. L'affectation des produits et des actifs aux régions Suisse et Étranger s'effectue en fonction du lieu d'implantation des installations de production et de la fourniture de services. Par conséquent, la région Suisse comprend toutes les activités des entreprises Migros suisses, y compris leurs activités d'exportation vers l'étranger. La région Étranger englobe toutes les activités des entreprises du groupe Migros implantées à l'étranger. Il s'agit pour l'essentiel d'entreprises établies en Allemagne, en Angleterre, en France, en Amérique du Nord et en Corée du Sud. L'actif à long terme présenté contient les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à la date de clôture respective du bilan.

Informations par régions

mio. CHF	2020			2019		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
Total produits réalisés avec des tiers	27'419	2'528	29'947	25'788	2'894	28'683
Actifs à long terme	12'572	453	13'025	13'051	434	13'485

Notes sur le compte de résultat

7. Résultat de l'activité Services financiers

mio. CHF	2020	2019
Produits d'intérêts		
Liquidités	-2	-5
Créances envers les banques	2	4
Créances hypothécaires et autres créances clients	588	603
Titres de l'actif immobilisé	4	5
Total produits d'intérêts	592	607
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-2	2
Dépôts clients et dettes envers les clients	-18	-26
Titres de créances émis	-81	-87
Total charges d'intérêts	-100	-111
Pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	-17	-3
Autres créances clients	-68	-13
Total pertes de valeur sur les opérations de crédit	-85	-16
Reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	2	1
Autres créances clients	6	5
Total reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit	8	6
Résultat des opérations sur intérêts	415	486
Produits de commissions		
Créances hypothécaires et autres créances clients	6	6
Opérations sur titres et placements	81	72
Autres opérations de service	34	40
Total produits de commissions	122	117
Charges de commissions	-15	-15
Résultat de commissions	107	102
Résultat sur autres actifs financiers		
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif circulant	-2	6
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	0	-
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	6	5
Écarts de change, nets	38	34
Résultat des autres actifs financiers	44	45
Total résultat des opérations des services financiers	565	633
Présentation dans les comptes annuels du groupe Migros sous:		
Produits des services financiers	758	769
Charges pour services financiers	-193	-136
Total résultat des opérations des services financiers	565	633

¹ Sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que créances envers les banques.

Malgré un total du bilan plus élevé, les taux d'intérêt continuellement à la baisse et l'introduction d'intérêts négatifs ont causé une diminution du produit des intérêts. Les charges d'intérêts ont reculé au cours de l'exercice sous revue, notamment concernant les dépôts de clients et les dettes envers les clients. Pour les explications relatives aux pertes de valeur sur les opérations de crédit, voir l'annexe 18.

8. Autres produits d'exploitation

mio. CHF	2020	2019
Contributions publicitaires	62	56
Prestations à soi-même comptabilisées à l'actif (immobilisations corporelles, logiciels)	20	26
Bénéfices sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	2	42
↳ Immobilisations corporelles	64	155
↳ Immobilisations incorporelles	-	-
↳ Participations et domaines d'activité	1'256	0
Autres produits d'exploitation	285	295
Total autres produits d'exploitation	1'689	574

Les bénéfices sur cessions de participations et d'activités commerciales résultent principalement de la vente de Globus et du centre commercial de Glatt.

Les autres produits d'exploitation englobent les produits issus d'activités secondaires régulières. Ces produits comportent des subventions publiques d'un montant de 7 mio. CHF (2019: 6 mio. CHF). Les autres formes d'aides publiques dont a directement bénéficié le groupe Migros s'élèvent à 2 mio. CHF (2019: 1 mio. CHF). À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

9. Charges de matières et de services

mio. CHF	2020	2019
Charges de matières et de services	16'718	16'334
Variation des stocks	42	36
Total charges de matières et de services	16'760	16'370

Les charges de matières et de services comportent des subventions publiques, principalement au profit des industries Migros (notamment des remboursements de droits de douane, des subventions d'exportation, la ristourne sur le lait, d'autres subventions) d'un montant de 19 mio. CHF (2019: 16 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges. À la date de clôture du bilan, il n'existait pas d'autre forme d'aides publiques dont aurait directement bénéficié le groupe Migros. À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

10. Charges de personnel

mio. CHF	Annexe	2020	2019
Salaires et traitements		4'537	4'713
Charges de prévoyance	33	498	493
Assurances sociales et autres prestations sociales		561	575
Autres charges de personnel		305	271
Total charges de personnel		5'901	6'052

En accord avec les partenaires sociaux, les entreprises Migros ont consenti en 2020, des augmentations de salaires (individuelles et au mérite) de 0.5 % à 0.9 %.

Les autres charges de personnel incluent entre autres les dépenses relatives aux cadeaux d'ancienneté et les formations destinées aux collaborateurs.

Les charges de personnel comportent des subventions publiques d'un montant de 0.7 mio. CHF (2019: 0.0 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges.

Concernant les indemnités de chômage partiel liées au Covid-19, voir l'annexe 41 Répercussions du Covid-19 sur l'exercice actuel.

11. Amortissements

mio. CHF	Annexe	2020	2019
Immeubles de placement	25		
↳ Amortissements courants		6	8
↳ Pertes de valeur		1	-
↳ Reprises de pertes de valeur		-	-
Total amortissements immeubles de placement		7	8
Immobilisations corporelles	26		
↳ Amortissements courants		1'209	1'198
↳ Pertes de valeur		98	139
↳ Reprises de pertes de valeur		-7	-6
Total amortissements immobilisations corporelles		1'300	1'331
Immobilisations incorporelles	27		
↳ Amortissements courants		171	162
↳ Pertes de valeur		3	31
↳ Reprises de pertes de valeur		-	-
Total amortissements immobilisations incorporelles		173	193
Autres actifs			
↳ Amortissements courants		-	-
↳ Pertes de valeur		3	0
↳ Reprises de pertes de valeur		-	-
Total amortissements autres actifs		3	0
Total amortissements			
↳ Amortissements courants		1'385	1'367
↳ Pertes de valeur		105	170
↳ Reprises de pertes de valeur		-7	-6
Total amortissements		1'483	1'531

12. Autres charges d'exploitation

mio. CHF	2020	2019
Charges locatives et droits de superficie	754	875
Pertes sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	1	-
↳ Immobilisations corporelles	6	8
↳ Immobilisations incorporelles	0	0
↳ Participations et domaines d'activité	61	485
Entretien	476	447
Énergie et consommables	506	525
Publicité	520	607
Administration	372	427
Autres charges d'exploitation	1'047	1'017
Total autres charges d'exploitation	3'744	4'393

Le recul des charges locatives et droits de superficie s'explique principalement par des ventes d'entreprises.

Les autres charges d'exploitation englobent entre autres des charges pour des prestations de services liées à l'informatique, à la logistique et aux transports, ainsi que des taxes, droits, impôts réels et impôts sur le capital. La modification par rapport à l'exercice précédent du poste Perte sur cessions de participations et d'activités commerciales s'explique par les cessions d'entreprises (voir l'annexe 39 pour plus de détails).

13. Produits financiers et charges financières

mio. CHF	2020	2019
Produits financiers		
Produits d'intérêts		
Liquidités	2	3
Créances envers les banques	0	0
Titres de l'actif immobilisé	5	4
Prêts	5	3
Autres produits d'intérêts	1	1
Total produits d'intérêts	13	12
Résultat des autres actifs financiers		
Bénéfices / (pertes) sur les titres de l'actif circulant	21	14
Bénéfices / (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	3	0
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	3	2
Écarts de change, nets	-6	-11
Total résultat des autres actifs financiers	20	6
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	0	0
Prêts	-	0
Créances envers les banques	-	-
Total reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	0	0
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	-1	-1
Prêts	-19	-5
Créances envers les banques	-	-
Abandons de créances	-4	-0
Total pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	-23	-6
Total produits financiers	10	12
Charges financières		
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-2	-4
Titres de créances émis	-	2
Autres dettes financières	-1	1
Leasing financier	-9	-9
Ajustements de l'actualisation des provisions	-0	-0
Autres charges d'intérêts	-15	-14
Total charges d'intérêts	-28	-25
Autres charges financières	-6	-8
Total charges financières	-34	-34

14. Impôts sur le résultat

mio. CHF	2020	2019
Charges d'impôts courants sur le résultat	189	156
Impôts courants sur le résultat d'exercices antérieurs	2	-2
Total impôts courants sur le résultat	191	154
Charges/(Produits) d'impôts différés sur le résultat	-44	-170
Modification des taux d'impôt	-61	-138
Total impôts différés sur le résultat	-105	-309
Total impôts sur le résultat	86	-155

Rapprochement entre la charge d'impôts attendue et la charge d'impôts effective

mio. CHF	2020	2019
Résultat avant impôts sur le résultat	1'844	179
Taux d'impôt moyen pondéré	18.6 %	19.7 %
Impôts sur le résultat attendus	343	35
Origines des différences en plus/ en moins		
↳ Charges fiscalement non déductibles	2	2
↳ Produits fiscalement non imposables (y compris produits des participations)	-154	-52
↳ Utilisation de pertes fiscales reportées non comptabilisées à l'actif	-35	-19
↳ Renonciation à l'activation d'actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice	24	20
↳ Amortissements/Pertes de valeur des goodwill non déductibles	10	10
↳ Impôts sur les plus-values immobilières (modèle zurichois)	-6	-
↳ Modification des taux d'impôt	-61	-138
↳ Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	2	-2
↳ Autres effets	-39	-11
Total impôts effectifs sur le résultat	86	-155
Taux effectif d'imposition sur le résultat	4.7 %	-86.5 %

En 2020, la charge d'impôts attendue sur le résultat a différé de +257 mio. CHF (année précédente: +191 mio. CHF) par rapport à la charge d'impôts effective sur le résultat. La réduction du taux fiscal pondéré du groupe de 19.7 % à 18.6 % est la conséquence de l'acceptation de la Loi fédérale sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS du 19 mai 2019, avec une incidence positive sur le résultat de 61 mio. CHF (année précédente: 138 mio. CHF). Les produits exonérés d'impôts et les autres effets contiennent essentiellement des reclassements dus à la saisie de l'incidence des impôts sur le résultat pour les filiales vendues dans des postes de charges et produits correspondants.

Évolution des passifs d'impôt différé sur le résultat (nets)

mio. CHF	2020	2019
État au 1er janvier	1'074	1'290
Variation du périmètre de consolidation	170	90
Comptabilisation par compte de résultat	-105	-309
Écarts de change	-2	2
État au 31 décembre (net)	1'138	1'074

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat comptabilisés au bilan du groupe se composent des rubriques suivantes:

mio. CHF	Actifs d'impôt différé sur le résultat		Passifs d'impôt différé sur le résultat	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Origines des impôts différés sur le résultat				
Liquidités	–	–	–	–
Créances	0	0	7	7
Stocks	0	0	102	87
Immobilisations corporelles	4	4	564	591
Immobilisations incorporelles	5	6	51	45
Autres actifs financiers	0	0	74	168
Pertes fiscales reportées	199	401	–	–
Autres actifs	3	1	1	1
Dettes de prévoyance	1	1	187	136
Dettes financières	33	33	0	0
Autres dettes	1	2	323	355
Total	246	447	1'310	1'392
Dépréciations	–74	–129		
Compensation	–98	–78	–98	–78
Total impôts différés sur le résultat au bilan	74	240	1'212	1'314

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les autres dettes résultent principalement de la différence de traitement des dépréciations forfaitaires pratiquées par les Services financiers selon la législation bancaire et les Swiss GAAP RPC.

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat sont compensés s'il existe un droit de compenser les créances des passifs d'impôt courant avec les dettes d'impôt courant, et si les impôts sur le résultat portent sur la même entité fiscale.

Les passifs d'impôt différé sur le résultat liés aux bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont pas pris en compte car les versements de dividendes, provenant principalement de sociétés suisses, bénéficient de la réduction pour participation.

Composition des pertes fiscales reportées non encore utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé:

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Échéance dans 1 an	14	1
Échéance dans 2 ans	29	16
Échéance dans 3 ans	7	23
Échéance dans 4 ans	14	15
Échéance dans 5 ans	17	108
Échéance dans 6 ans et plus	55	241
Imprescriptibles	168	169
Total des pertes fiscales reportées non utilisées	305	572

Les actifs d'impôt différé issus de pertes fiscales reportées ne peuvent être pris en compte que si des résultats imposables futurs seront suffisants pour imputer les pertes fiscales reportées. L'évaluation de leur comptabilisation à l'actif repose sur l'évolution attendue des affaires, ainsi que sur l'existence de possibilités d'économies fiscales. La baisse des pertes fiscales reportées non encore utilisées, pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé, s'explique par la réévaluation des pertes reportées comptabilisées à l'actif et par la vente d'entreprises. L'utilisation de ces pertes reportées est réévaluée chaque année.

15. Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. Avec ses institutions, ses projets et ses activités, Migros permet à une population plus large d'accéder aux prestations culturelles et sociales. Les montants par domaine se répartissent comme suit:

mio. CHF	2020	2019
Culture	23	26
Formation	88	63
Société	8	7
Loisirs	14	12
Économie	3	3
Administration	5	6
Total charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques	142	118

Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5 % (FCM: 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Ainsi, une part des fonds est utilisée pour soutenir les écoles-clubs. Ces charges sont comprises dans les charges d'exploitation. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance.

Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes.

Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel

mio. CHF	2020	2019
Charges minimales	117	112
Charges effectives	142	118
Excès / (Insuffisance) des charges de l'exercice	24	5
Excès / (Insuffisance) des charges sur la période de quatre ans	47	31
Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel au 31 décembre	5	-

Lors de l'exercice 2020, le montant des dépenses effectuées par le groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel a été supérieur de 24 mio. CHF au minimum prévu par les statuts. En 2020, des réserves de bénéfices du Pour-cent culturel ont été constituées à hauteur de 5 mio. CHF.

La réserve de bénéfices du Pour-cent culturel est une composante des réserves de bénéfices.

16. Activités commerciales destinées à être abandonnées

Au 31 décembre 2020, aucune activité commerciale n'a été abandonnée.

Les transactions annoncées au cours des dernières années (vente de Grands Magasins Globus SA et du centre commercial de Glatt à Wallisellen ainsi que l'abandon de la marque Interio) ont été achevées au cours de l'exercice 2020. Vous trouverez d'autres détails sur les cessions de filiales et de domaines d'activité dans l'annexe 39.

Notes sur le bilan

17. Liquidités

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques	10'768	7'557
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum	7	57
Total liquidités	10'774	7'614

18. Créances hypothécaires et autres créances clients

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Selon le type d'engagement		
Créances hypothécaires		
↳ Immeubles d'habitations	38'646	35'466
↳ Bâtiments administratifs et commerciaux	650	2'244
↳ Artisanat et industrie	536	527
↳ Autres créances hypothécaires	245	100
Autres créances clients	2'270	2'102
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	42'348	40'440
Pertes de valeur	-105	-48
Total créances hypothécaires et autres créances clients	42'243	40'392
Selon le type de sûreté		
Couvertures hypothécaires	40'146	38'412
Couvertures par titres	-	-
Cautions ou autres couvertures	282	83
Sans couverture	1'920	1'944
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	42'348	40'440
Pertes de valeur	-105	-48
Total créances hypothécaires et autres créances clients	42'243	40'392

La demande persistante de crédits immobiliers a provoqué une hausse des créances hypothécaires et des créances clients de 1.9 mia. CHF. Grâce à la combinaison des canaux numériques et du conseil personnalisé, la Banque Migros est parvenue à augmenter ses créances hypothécaires de 4.5 % et à atteindre pour la première fois la barre des 40.0 mia. CHF.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2020			2019		
	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total
État au 1er janvier	15	33	48	11	39	50
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Pertes de valeur	17	68	85	3	13	16
Reprises de pertes de valeur	–2	–6	–8	–1	–5	–6
Sorties / Reclassements	11	–31	–20	2	–14	–12
Écarts de change	–	–	–	–	–	–
État au 31 décembre	41	64	105	15	33	48

Les opérations de crédit des Services financiers sont pour l'essentiel effectuées sur une base garantie et sur le marché suisse de l'immobilier.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) en vigueur depuis le 1er janvier 2020, la Banque Migros a procédé à des corrections de valeurs pour risques de défaillance inhérents (qui ont été comptabilisées par résultat) d'un montant de 54 mio. CHF et qui sont prises en compte dans les pertes de valeur (voir description dans les annexes 2 et 3). D'autre part, des corrections de valeurs individuelles sur des crédits aux entreprises d'un montant de 17 mio. CHF ont dû être enregistrées. Cette mesure de précaution permet à la Banque Migros de se prémunir d'éventuelles défaillances de crédits aux entreprises liées au Covid. Les autres pertes de valeur et reprises de pertes de valeur se situent dans une marge de fluctuation de longue durée.

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Hypothèques gagées pour la Banque de Lettres de Gage	8'486	8'391
Prêts de la Banque de Lettres de Gage	5'825	5'716

19. Créances de livraisons et prestations et autres créances

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Créances de livraisons et prestations	906	890
Autres créances	457	236
Total créances de livraisons et prestations et autres créances (brutes)	1'362	1'126
Dépréciations	–45	–37
Total créances de livraisons et prestations et autres créances	1'317	1'089

Les autres créances englobent notamment des demandes de restitution de taxes sur la valeur ajoutée, des créances d'impôts anticipés, des créances envers les sociétés de cartes de crédit et des cautions.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2020	2019
État au 1er janvier	-37	-27
Variation du périmètre de consolidation	4	0
Pertes de valeur	-20	-14
Reprises de pertes de valeur	7	3
Sorties	1	1
Écarts de change	0	0
État au 31 décembre	-45	-37
Créances gagées	-	-

La constitution et la reprise, dans le compte de résultat, des provisions pour pertes sur créances de livraisons et prestations et autres créances sont comptabilisées et présentées dans les autres charges d'exploitation.

20. Stocks

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Matières premières, fournitures et matériels d'exploitation	480	483
Produits en cours	78	78
Produits finis	301	307
Marchandises	1'714	1'994
Stocks obligatoires	27	27
Total stocks (bruts)	2'601	2'888
Pertes de valeur	-253	-261
Total stocks	2'347	2'627
Stocks mis en gage	-	-

Les stocks de marchandises ont diminué suite à la baisse des stocks de marchandises, principalement due à des ventes d'entreprises. Les corrections de valeurs sont soumises à des fluctuations annuelles mais sont globalement légèrement inférieures au niveau de l'année précédente.

21. Autres actifs financiers

mio. CHF	Instrument finan- ciers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1er janvier 2020	12	320	876	204	1'412
Variation du périmètre de consolidation	–	2	–0	–0	1
Entrées	–	48	41	400	488
Variations de valeur par compte de résultat	33	17	14	0	65
Reclassements	–	–	–	–	–
Sorties	–40	–122	–142	–287	–592
Écarts de change	–	0	–0	0	0
État au 31 décembre 2020	5	264	789	317	1'375
Pertes de valeur cumulées					
État au 1er janvier 2020			–4	–7	–11
Variation du périmètre de consolidation			–	–	–
Pertes de valeur			–1	–19	–20
Reprises de pertes de valeur			0	–	0
Reclassements			–	–	–
Sorties			–2	1	–0
Écarts de change			–	–0	–0
État au 31 décembre 2020			–6	–25	–31
Valeurs au bilan					
1er janvier 2020	12	320	872	197	1'401
31 décembre 2020	5	264	783	292	1'344
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers					
Autres actifs financiers gagés	–	–	–	–	–

D'autres détails relatifs aux valeurs des autres actifs financiers mentionnés au bilan figurent dans les annexes 22 à 24. D'autres indications relatives aux conséquences du résultat des autres actifs financiers figurent dans l'annexe 7 Résultat de l'activité Services financiers et dans l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

mio. CHF	Instrument finan- ciers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1er janvier 2019	15	290	897	190	1'392
Variation du périmètre de consolidation	-0	0	-0	1	1
Entrées	-	16	21	168	205
Variations de valeur par compte de résultat	56	16	-0	-2	69
Reclassements	-	-	-	-	-
Sorties	-59	-2	-42	-152	-255
Écarts de change	-0	-0	-0	-0	-0
État au 31 décembre 2019	12	320	876	204	1'412
Pertes de valeur cumulées					
État au 1er janvier 2019			-4	-4	-8
Variation du périmètre de consolidation			-	0	0
Pertes de valeur			-1	-5	-6
Reprises de pertes de valeur			0	0	0
Reclassements			-	-	-
Sorties			0	2	2
Écarts de change			-	0	0
État au 31 décembre 2019			-4	-7	-11
Valeurs au bilan					
1er janvier 2019	15	290	894	186	1'384
31 décembre 2019	12	320	872	197	1'401
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers					
Autres actifs financiers gagés	-	-	-	-	-

22. Titres de l'actif circulant

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Titres de créances		
Cotés en bourse	–	–
Non cotés en bourse	11	2
Total titres de créances	11	2
Titres de participations		
Cotés en bourse	252	316
Non cotés en bourse	2	1
Total titres de participations	254	318
Total titres de l'actif circulant	264	320

La diminution des titres de participation cotés en bourse est principalement due aux besoins opérationnels de la gestion des actifs et de la gestion des liquidités de la Banque Migros.

23. Titres de l'actif immobilisé

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Titres de créances		
Cotés en bourse	574	661
Non cotés en bourse	28	57
Total titres de créances	601	717
Titres de participations		
Cotés en bourse	22	16
Non cotés en bourse	166	143
Total titres de participations	188	159
Total titres de l'actif immobilisé (bruts)	789	876
Dépréciations	–6	–4
Total titres de l'actif immobilisé	783	872

Le portefeuille des titres de créance de la catégorie «Titres de l'actif immobilisé» a encore été réduit par le non-réinvestissement des titres arrivés à échéance.

24. Instruments financiers dérivés

mio. CHF	31.12.2020			31.12.2019		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Instruments financiers dérivés comptabilisés						
Détention à des fins de transaction						
Instruments de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments sur devises	5	9	1'467	12	7	1'374
Couverture des matières premières	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers dérivés comptabilisés	5	9	1'467	12	7	1'374
Instruments financiers dérivés non comptabilisés						
Pour la couverture des flux de trésorerie						
Instruments de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments sur devises	4	6	728	12	21	1'562
Couverture des matières premières	0	-	11	0	-	2
Pour couverture de Fair Value						
Instruments de taux	-	161	3'300	-	124	3'300
Instruments financiers dérivés conclus dans le contexte des parties liées						
Instruments sur devises - contrepartie liée ¹	28	194	11'346	8	140	10'368
Instruments sur devises - contrepartie tiers ¹	194	28	11'346	140	8	10'368
Total instruments financiers dérivés non comptabilisés	227	390	26'730	160	293	25'601
Total instruments financiers dérivés	231	398	28'197	172	300	26'975

¹ Contrats sur la couverture de risque de change conclus entre la Fédération des Coopératives Migros et la Caisse de pension Migros avec intégral transfert du risque à une tierce partie.

Les instruments financiers dérivés achetés dans le cadre de la stratégie de couverture par le groupe Migros et remplissant les critères de comptabilité de couverture ne sont pas inscrits au bilan mais sont saisis à leur échéance finale. Sont inscrits au bilan uniquement les couvertures des justes valeurs ainsi que les instruments de couverture ne remplissant pas ou plus les critères de comptabilité de couverture.

La valeur du portefeuille des couvertures des risques de change (couvertures des justes valeurs) inscrites au bilan a légèrement augmenté en volume en raison de l'augmentation des postes du bilan à couvrir en monnaies étrangères.

Dans le cadre des acquisitions d'entreprises, le groupe Migros possède des options lui permettant d'acquérir des parts supplémentaires. Dans le même temps, des droits de vente sont accordés aux contreparties. Les prix de ces droits d'achat et de vente correspondent en règle générale à la valeur de marché à la date d'exercice. C'est pourquoi aucune approche bilancielle n'est présentée.

25. Immeubles de placement

mio. CHF	2020	2019
Valeurs d'acquisition		
État au 1er janvier	394	526
Variation du périmètre de consolidation	6	-
Entrées		
↳ Achats	11	2
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	0
Reclassements de/ vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	107	-32
Sorties	-8	-102
Écarts de change	-0	-0
État au 31 décembre	510	394
Amortissements et pertes de valeur cumulés		
État au 1er janvier	-151	-171
Variation du périmètre de consolidation	-1	-
Amortissements courants	-6	-8
Pertes de valeur	-1	-
Reprises de pertes de valeur	-	-
Reclassements	-41	-7
Sorties	7	35
Écarts de change	0	0
État au 31 décembre	-194	-151
Valeurs au bilan		
1er janvier	243	355
31 décembre	316	243
Informations complémentaires sur les immeubles de placement		
Terrains non bâtis présentés sous la catégorie immeubles de placement		
↳ Valeurs d'acquisition	96	96
↳ Pertes de valeur cumulées	-6	-6
Immeubles de placement en leasing financier	-	-
Revenus locatifs provenant des immeubles de placement	-16	-18
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs durant la période	7	8
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui n'ont pas généré de revenus locatifs durant la période	1	4
Existence et montant des restrictions en matière de cessibilité	4	4
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immeubles de placement	2	2

26. Immobilisations corporelles

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2020	84	13'037	13'360	1'988	731	29'200
Variation du périmètre de consolidation	–	–906	–392	–194	–3	–1'495
Entrées						
↳ Achats	1	285	439	97	528	1'349
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	–	1	–	9	9
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	59	281	17	–358	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	–107	7	1	–7	–107
Sorties	–2	–260	–492	–106	–10	–871
Écarts de change	–0	–2	–4	–0	0	–6
État au 31 décembre 2020	82	12'106	13'200	1'802	890	28'080
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2020	–6	–6'017	–9'182	–1'445	–3	–16'652
Variation du périmètre de consolidation	–	447	342	154	–	943
Amortissements courants	–	–381	–704	–124	–0	–1'209
Pertes de valeur	–	–41	–12	–1	–44	–98
Reprises de pertes de valeur	–	–	6	0	–	7
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	1	–1	0	0	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	41	0	–0	–	41
Sorties	0	117	500	104	0	721
Écarts de change	–	1	2	0	–0	4
État au 31 décembre 2020	–5	–5'831	–9'049	–1'311	–47	–16'243
Valeurs au bilan						
1er janvier 2020	79	7'020	4'178	543	728	12'547
31 décembre 2020	77	6'274	4'151	492	843	11'837
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	–	129	1	0	0	130
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	–	206	–	–	–	206
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	–	11	44	5	383	442
Remboursements / Indemnités reçus de tiers	–	–	–	–	–	–

Les pertes de valeur comptabilisées en 2020 sont surtout dues au secteur Commerce de détail par le canal des coopératives à hauteur de 90 mio. CHF car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2020, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 3 mio. CHF (2019: 2 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2019	84	12'892	13'367	2'092	674	29'109
Variation du périmètre de consolidation	-	-79	-139	-102	-0	-321
Entrées						
↳ Achats	-	460	513	117	311	1'400
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-	1	0	9	11
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	-	88	135	26	-250	-
↳ de/vers immeubles de placement	-	29	2	0	1	32
Sorties	-	-337	-501	-138	-14	-990
Écarts de change	-0	-17	-19	-6	-0	-42
État au 31 décembre 2019	84	13'037	13'360	1'988	731	29'200
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2019	-6	-5'890	-8'939	-1'491	-2	-16'328
Variation du périmètre de consolidation	-	19	80	68	-	167
Amortissements courants	-	-306	-742	-150	-0	-1'198
Pertes de valeur	-	-59	-71	-9	-0	-139
Reprises de pertes de valeur	-	3	3	0	-	6
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	-	-0	1	-0	-0	-
↳ de/vers immeubles de placement	-	8	-0	0	-	7
Sorties	-	201	476	133	0	810
Écarts de change	-	7	11	4	-0	22
État au 31 décembre 2019	-6	-6'017	-9'182	-1'445	-3	-16'652
Valeurs au bilan						
1er janvier 2019	79	7'003	4'428	600	672	12'781
31 décembre 2019	79	7'020	4'178	543	728	12'547
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	-	127	1	0	-	128
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	-	628	0	-	-	629
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	-	10	17	1	276	304
Remboursements/ Indemnités reçus de tiers	-	-	-	-	-	-

Les pertes de valeur comptabilisées en 2019 sont surtout dues au secteur Commerce de détail par le canal des coopératives à hauteur de 125 mio. CHF car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2019, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 2 mio. CHF (2018: 6 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

27. Immobilisations incorporelles

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2020	862	367	797	315	12	2'353
Variation du périmètre de consolidation	64	-30	-1	-6	-	26
Entrées						
↳ Achats	-	93	2	3	15	113
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-	-	-	0	0
Reclassements	-	-2	2	5	-6	-
Sorties	-	-8	-8	-0	-0	-17
Écarts de change	-7	-0	-5	-0	-0	-13
État au 31 décembre 2020	918	420	786	316	21	2'462
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2020	-634	-226	-538	-260	-0	-1'658
Variation du périmètre de consolidation	112	45	49	4	-	210
Amortissements courants	-55	-39	-57	-20	-	-171
Pertes de valeur	-0	-	-3	-	-	-3
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	9	8	2	0	19
Écarts de change	7	0	4	0	0	11
État au 31 décembre 2020	-570	-211	-536	-274	-0	-1'591
Valeurs au bilan						
1er janvier 2020	228	141	260	55	11	695
31 décembre 2020	348	210	250	43	21	872
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles						0

Les pertes de valeur comptabilisées en 2020 à hauteur de 3 mio. CHF sont surtout dues au secteur Migros-Industrie.

Les frais de développement comptabilisés à l'actif comportent principalement les frais de solutions informatiques mises au point en interne (applications, paramétrage de solutions standard).

Les changements au sein du périmètre de consolidation sont dus aux acquisitions et cessions d'entreprises. Consultez l'annexe 39 pour plus de détails.

Pour les entrées découlant des achats, il s'agit pour la plupart d'investissements dans des systèmes de gestion des marchandises, de logistique et de télécommunication, ainsi que dans des systèmes de commerce en ligne.

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2019	816	381	859	293	52	2'401
Variation du périmètre de consolidation	49	-20	-58	-	-	-29
Entrées						
↳ Achats	1	118	3	7	34	162
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-	-	-	0	0
Reclassements	-	-1	1	20	-20	-
Sorties	-1	-109	-1	-4	-55	-169
Écarts de change	-3	-2	-7	-0	-0	-12
État au 31 décembre 2019	862	367	797	315	12	2'353
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2019	-555	-310	-550	-241	-1	-1'657
Variation du périmètre de consolidation	-	15	60	-	-	75
Amortissements courants	-52	-36	-51	-23	-0	-162
Pertes de valeur	-30	-	-1	-	-	-31
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-0	0	-	-	-
Sorties	1	104	1	4	1	111
Écarts de change	3	1	3	0	0	7
État au 31 décembre 2019	-634	-226	-538	-260	-0	-1'658
Valeurs au bilan						
1er janvier 2019	261	70	310	52	51	743
31 décembre 2019	228	141	260	55	11	695
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles						0

28. Autres actifs

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Charges payées d'avance	102	192
Immeubles issus de la réalisation de nantissements hypothécaires ¹	0	3
Produits financiers non échus (intérêts courus non échus)	15	16
Comptes de régularisation actifs	175	156
Total autres actifs	293	366

¹ Provenant du secteur Services financiers.

Le recul des paiements anticipés est dû d'une part à l'activité Voyages et, d'autre part, à la diminution des paiements anticipés liés à des acquisitions.

29. Autres dettes financières

mio. CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Dettes de leasings financiers		169	166
Instruments financiers dérivés	24	8	7
Comptes de placement du personnel		1'322	1'327
Autres dettes financières		373	403
Total autres dettes financières		1'871	1'903

Les comptes de placement du personnel bénéficient d'un taux préférentiel. Les collaborateurs de la Communauté Migros peuvent déposer des fonds sur les comptes de placement du personnel jusqu'à un plafond de 150'000 CHF, et les retraités de la Communauté Migros jusqu'à un plafond de 50'000 CHF au taux d'intérêt préférentiel. Les fonds supérieurs à 25'000 CHF peuvent être retirés moyennant un préavis de trois mois.

Dettes de leasings financiers

mio. CHF	31.12.2020			31.12.2019		
	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²
Durée du contrat						
Jusqu'à un an	11	9	2	11	9	2
Entre un et cinq ans	45	36	9	44	35	9
Plus de cinq ans	363	206	158	361	207	154
Total dettes de leasings financiers	420	251	169	416	251	166

¹ Charges futures de financement.

² Valeur comptable au bilan.

Informations complémentaires sur les leasings financiers

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Loyers conditionnels comptabilisés par résultat	6	7
Palements minimaux futurs attendus au titre de sous-locations	-	-

Les leasings financiers portent principalement sur des contrats de location à long terme pour des biens immobiliers. Parallèlement aux leasings financiers, le groupe Migros a également conclu des contrats de location ou de leasing qui ont été classés en contrats de location simple en raison de leur substance économique. Voir annexe 36.

30. Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dettes de livraisons et prestations	1'747	1'590
Autres dettes	617	655
Comptes de régularisation passifs		
↳ Écolages des écoles-clubs	44	55
↳ Loyers à payer	10	9
↳ Intérêts courus non échus	27	39
↳ Autres comptes de régularisation	350	337
Total dettes de livraisons et prestations et autres dettes	2'795	2'685

Les autres comptes de régularisation comportent notamment les dettes provenant de programmes de fidélisation de la clientèle comme M-Cumulus.

31. Provisions

mio. CHF	Garanties	Restructurations	Contrats déficitaires	Contentieux juridiques	Sinistres assurés	Autres	Total
État au 1er janvier 2019	11	20	44	8	13	47	143
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–0	–0	–	–3	–3
Constitutions	14	5	62	4	10	23	119
Utilisations	–13	–14	–17	–1	–6	–15	–65
Dissolutions	–	–5	–4	–2	–5	–8	–22
Actualisations	–	–	0	–	–	0	0
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–
Écarts de change	–	0	–0	–0	–0	–1	–1
État au 31 décembre 2019	11	7	86	10	13	44	170
Dont à court terme	8	3	12	8	5	10	46
État au 1er janvier 2020	11	7	86	10	13	44	170
Variation du périmètre de consolidation	–0	–	–10	–0	–	1	–9
Constitutions	14	5	23	34	8	70	154
Utilisations	–13	–4	–39	–3	–3	–16	–78
Dissolutions	–0	–0	–3	–0	–4	–3	–11
Actualisations	–	–	0	–	–	0	0
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–
Écarts de change	–0	–	–0	–0	–	–0	–0
État au 31 décembre 2020	12	8	56	40	14	96	226
Dont à court terme	9	2	19	13	5	19	67

Au total, les provisions au 31 décembre 2020 ont augmenté de 55 mio. CHF par rapport au niveau de l'année précédente.

Les provisions pour garanties et restructurations sont légèrement supérieures à celles de l'année précédente.

Les provisions pour contrats déficitaires sont inférieures de 30 mio. CHF à celles de l'exercice précédent. Elles concernent dans une large mesure des biens pris en location.

Les sinistres couverts comportent des obligations pour lesquelles une assurance existe (comme des prétentions en responsabilité civile et des dommages de transport). Ils ont légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

Les provisions pour contentieux juridiques ont augmenté de 31 mio. CHF par rapport à l'exercice précédent.

Les autres provisions sont de différentes natures et ont augmenté de 53 mio. CHF.

32. Titres de créances émis

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Emprunts obligataires ¹	200	200
Emprunts sur cédules hypothécaires ¹	5'825	5'716
Obligations de caisse ¹	575	613
Placements privés	100	200
Total titres de créances émis	6'699	6'730
Dont chirographaires	-	-

¹ Issus du secteur Services financiers.

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, aucun retard de paiement ni aucune violation de contrat pour les titres de créance émis n'ont été constatés. Le refinancement par emprunts sur cédules hypothécaires a été augmenté au cours de l'exercice sous revue pour gérer les risques de taux d'intérêt.

Aperçu détaillé des emprunts obligataires émis

mio. CHF	Numéro de valeur	Année d'émission	Taux d'int. nominal	Taux d'int. effectif	Devise	Échéance	Valeur nominale
Banque Migros	46'123'893	2019	0.25 %	0.20 %	CHF	10.12.2027	200
Total emprunts obligataires							200

Aucun nouvel emprunt obligataire n'a été émis au cours de l'exercice sous revue.

33. Actifs et dettes sur avantages du personnel

Les collaborateurs du groupe Migros bénéficient de divers régimes de prévoyance. La majeure partie des collaborateurs du groupe Migros sont assurés auprès d'une institution de prévoyance suisse basée sur la primauté des prestations. Les collaborateurs assurés en Suisse sont assurés dans le cadre de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) contre les risques vieillesse, décès et invalidité par diverses institutions de prévoyance autonomes d'un point de vue juridique. Les institutions de prévoyance les plus importantes sont la caisse de pension Migros, la Fondation de VORSORGE in globo M et la caisse de pension Denner.

Ces institutions de prévoyance sont des fondations juridiquement séparées du groupe Migros et dont les organes de direction se composent à parts égales de représentants de l'employeur et de représentants des employés. Les organes de direction définissent entre autres la hauteur des prestations de prévoyance, ainsi que la stratégie de placement des actifs des régimes sur la base d'une étude ALM réalisée périodiquement. Les obligations en matière de prévoyance calculées conformément aux dispositions légales sur la prévoyance constituent la base des études ALM, car elles sont déterminantes pour le calcul des flux de paiements des institutions de prévoyance. Le placement des actifs des régimes se base en outre sur les règlements élaborés par les organes de direction dans le cadre des prescriptions légales en matière de placements. Les comités de placement des organes de direction concernés sont chargés de leur application. La réalisation du placement des actifs est confiée à la direction générale des institutions de prévoyance.

Les prestations des régimes de prévoyance sont nettement supérieures au minimum prescrit par la loi. Lorsqu'un assuré quitte le groupe Migros ou le régime de prévoyance correspondant avant l'atteinte de l'âge de la retraite, les prestations de sortie acquises selon le droit de la prévoyance sont transférées à la nouvelle solution de prévoyance de l'assuré. La prestation de sortie comprend, en plus des fonds apportés par l'assuré dans le régime de prévoyance, les cotisations de l'employé, les cotisations de l'employeur et le supplément prescrit par la loi. À l'atteinte de l'âge de la retraite, les assurés peuvent choisir s'ils veulent percevoir leurs prestations sous forme de rente ou de prestation en capital. Selon les dispositions légales en matière de prévoyance, les rentes de vieillesse doivent être adaptées au renchérissement dans le cadre des possibilités financières d'un régime de prévoyance.

Actifs sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Avantages à court terme	47	34
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Réserves de cotisations de l'employeur	1'104	817
Avantage économique provenant des institutions de prévoyance	-	-
Total actifs sur avantages du personnel	1'151	850

Réserves de cotisations de l'employeur

mio. CHF	Institutions de prévoyance	Fonds pat- ronaux / institutions de prévoyance patronale	Total
Valeur nominale			
État au 1er janvier 2020	817	-	817
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	356	-	356
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-69	-	-69
Produits d'intérêts	0	-	0
État au 31 décembre 2020	1'104	-	1'104
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1er janvier 2020	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordée pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimée pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2020	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur 31 décembre 2020	1'104	-	1'104
Valeur nominale			
État au 1er janvier 2019	712	-	712
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	108	-	108
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-4	-	-4
Produits d'intérêts	0	-	0
État au 31 décembre 2019	817	-	817
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1er janvier 2019	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordée pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimée pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2019	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur au 31 décembre 2019	817	-	817

L'employeur peut tirer un avantage économique de la réserve de cotisations de l'employeur constituée par les cotisations de prévoyance payées à l'avance par l'employeur, et ce sous forme de réduction des versements de cotisation futurs, si l'employeur n'a pas instauré de renonciation conditionnelle d'utilisation.

Dettes sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Avantages à court terme	253	233
Indemnités de fin de contract de travail	6	6
Avantages postérieurs à l'emploi	124	119
Autres avantages à long terme	392	408
Engagements économiques provenant des institutions de prévoyance	-	-
Total dettes sur avantages du personnel	776	767

Avantage économique / Dette économique issus d'institutions de prévoyance

mio. CHF	Excédent de couverture / découvert		Part économique du groupe Migros		Effet sur le résultat vers exercice précédent et durant exercice courant	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance durant l'exercice	
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019	2020	2020	2020	2020	2019
Fonds patronaux / Institutions de prévoyance patronale	-	-	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	-	-	-	-	-	-	-	454
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	851	-	-	-	-	481	481	24
Institutions de prévoyance avec découvert	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-	16	16	16
Total	851	-	-	-	-	498	498	493

Trois fondations présentent un excédent de couverture. Aucun avantage économique futur ne doit être tiré de cet excédent par l'employeur.

mio. CHF	2020		2019	
	Suisse	Étranger	Total	Total
Cotisations de l'employeur				
Cotisations ajustées à la période	410	19	429	488
Cotisations de l'employeur augmentées par les réserves de cotisations de l'employeur	69	-	69	4
Total cotisations de l'employeur	478	19	497	492
Variation des réserves de cotisations de l'employeur par l'évolution de la fortune, dépréciations, etc.	0	-	0	0
Cotisations de l'employeur et variation des réserves de cotisations de l'employeur	479	19	497	492
Variation de la part économique du fait de l'excédent de couverture / découvert	-	-	-	-
Variation de l'engagement des plans de prévoyance sans actifs propres	-	0	0	0
Charges de prévoyance pour la période en cours	479	19	498	493

34. Capital des coopératives

Parts sociales	Parts sociales 10.--	Parts sociales 20.--/30.--	Total parts sociales
1er janvier 2019	2'215'278	107	2'215'385
Variation des parts sociales	21'591	-7	21'584
31 décembre 2019	2'236'869	100	2'236'969
Variation des parts sociales	31'387	-2	31'385
31 décembre 2020	2'268'256	98	2'268'354

Capital des coopératives en milliers CHF

1er janvier 2019	22'153	2	22'155
Variation du capital des coopératives	216	-0	216
31 décembre 2019	22'369	2	22'371
Variation du capital des coopératives	314	-0	314
31 décembre 2020	22'683	2	22'685

Capital des coopératives – Dispositions statutaires

Parts sociales: Chaque coopérative émet des parts sociales libellées à son nom.
 Responsabilité: Seul l'actif de la coopérative est engagé pour garantir le passif de la coopérative, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des coopérateurs.

Autres notes

35. Périodicités du bilan

Le bilan du groupe Migros est structuré en fonction de la liquidité. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des échéances (à court / long terme) des actifs et des dettes:

mio. CHF	31.12.2020			31.12.2019		
	Actif circulant	Actif immobilisé	Total	Actif circulant	Actif immobilisé	Total
ACTIFS						
Liquidités	10'774	–	10'774	7'614	–	7'614
Créances envers les banques	21	–	21	193	–	193
Créances hypothécaires et autres créances clients	7'656	34'587	42'243	8'102	32'289	40'392
Créances de livraisons et prestations	863	–	863	855	–	855
Autres créances	455	0	455	234	0	234
Stocks	2'347	–	2'347	2'627	–	2'627
Autres actifs financiers	338	1'006	1'344	291	1'110	1'401
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	–	85	85	–	88	88
Immeubles de placement	–	316	316	–	243	243
Immobilisations corporelles	–	11'837	11'837	–	12'547	12'547
Immobilisations incorporelles	–	872	872	–	695	695
Actifs sur avantages du personnel	47	1'104	1'151	34	817	850
Créances d'impôt courant sur le résultat	106	–	106	57	–	57
Actifs d'impôt différé sur le résultat	–	74	74	–	240	240
Autres actifs	293	–	293	366	–	366
TOTAL ACTIFS	22'900	49'881	72'781	20'373	48'029	68'402

mio. CHF	31.12.2020			31.12.2019		
	Engagements à court terme	Engagements à long terme	Total	Engagements à court terme	Engagements à long terme	Total
FONDS ÉTRANGERS						
Dettes envers les banques	1'384	5	1'389	569	6	575
Dépôts clients et dettes envers les clients	37'211	–	37'211	35'394	10	35'403
Autres dettes financières	1'370	502	1'871	1'456	447	1'903
Dettes de livraisons et prestations	1'747	–	1'747	1'590	–	1'590
Autres dettes	1'047	0	1'048	1'094	1	1'094
Provisions	67	158	226	46	124	170
Titres de créances émis	1'241	5'458	6'699	738	5'991	6'730
Dettes sur avantages du personnel	258	518	776	238	528	767
Dettes d'impôt courant sur le résultat	115	–	115	74	–	74
Passifs d'impôt différé sur le résultat	–	1'212	1'212	–	1'314	1'314
TOTAL DETTES	44'440	7'853	52'293	41'200	8'421	49'621

36. Locations simples

Le groupe Migros en tant que locataire

À la date de clôture, les échéances des engagements donnés par le groupe Migros au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Durée du bail		
Jusqu'à un an	709	745
Entre un et cinq ans	2'380	2'471
Plus de cinq ans	2'298	2'542
Total engagements futurs au titre des contrats de location simple	5'387	5'758
Paiements minimaux au titre de la location	743	865
Charges de loyers conditionnels	10	12
Produits de contrats de sous-location	-58	-72
Paiements nets aux titres des contrats de location et de sous-location comptabilisés par résultat	696	805
Paiements futurs attendus des contrats de sous-location	176	208

Les paiements au titre des contrats de location simple concernent essentiellement des locations immobilières. Les paiements au titre de contrats de sous-location correspondent à des revenus locatifs que le groupe Migros tire de la sous-location issue de contrats de location simple.

Le groupe Migros en tant que bailleur

À la date de clôture, les paiements minimaux attendus par le groupe Migros de la part des locataires au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Durée du bail		
Jusqu'à un an	194	221
Entre un et cinq ans	447	543
Plus de cinq ans	163	200
Total créances futures au titre des contrats de location simple	804	964
Produits de loyers conditionnels	9	11

Les engagements reçus au titre de contrats de location simple correspondent aux paiements que le groupe Migros s'attend à recevoir de la part de tiers en tant que produits de location de ses biens immobiliers propres. Figure au poste Produits de loyers conditionnels la partie variable indexée des produits locatifs réalisés au cours de l'exercice.

37. Transactions hors bilan

Le groupe Migros et ses filiales sont engagés en permanence dans un certain nombre de litiges juridiques, soit comme défendeur soit comme demandeur. En principe, ces litiges proviennent du cours normal des activités. On ne prévoit pas dans ce contexte des engagements significatifs qui ne puissent pas être couverts par les réserves prévues à cet effet (voir note annexe 31). Depuis la date de clôture, l'administration n'a eu connaissance d'aucun nouvel événement qui pourrait influencer considérablement les comptes annuels 2020.

La majeure partie des passifs éventuels provient de l'activité bancaire opérationnelle de la Banque Migros.

Passifs éventuels

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Passifs éventuels de l'activité de Services financiers		
Garanties en sûreté de crédit et équivalents	1	1
Garanties de cautionnements et équivalents	80	87
Engagements de crédit irrévocables non utilisés	1'019	698
Engagements de versements et d'apports supplémentaires de capitaux	64	58
Total passifs éventuels de l'activité de Services financiers	1'164	843
Autres passifs éventuels		
Garanties	15	64
Cautionnements	-	-
Autres	32	41
Total autres passifs éventuels	47	105

Les passifs éventuels de l'activité Services financiers se maintiennent dans le contexte des opérations de clients ordinaires et ont augmenté de 322 mio. CHF par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les autres passifs éventuels comprennent en grande partie les garanties fournies par le groupe Hotelplan dans les activités Voyages, qui ont nettement diminué par rapport à l'exercice précédent.

Actifs éventuels

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Total actifs éventuels	-	-

Aucun actif éventuel n'existait au jeudi, 31 décembre 2020.

Placements fiduciaires

mio. CHF	31.12.2020	31.12.2019
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte de clients	0	13

Les placements fiduciaires sont des actifs financiers que la Banque Migros place auprès de banques tierces à la demande de ses clients. La Banque Migros n'est pas responsable en cas de défaillance de la banque tierce et les placements financiers ne peuvent être saisis par les créanciers.

38. Informations relatives aux parties liées

31.12.2020

31.12.2020 mio. CHF	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	7	7
Créances hypothécaires et autres créances clients	27	-	12	-	-	39
Créances de livraisons et prestations	2	1	-	-	-	3
Autres créances	1	1	0	-	9	11
Autres actifs financiers	3	2	-	-	47	52
Autres actifs	-	-	-	2	0	2
Dépôts clients et dettes envers les clients	-6	-	-	-610	-0	-616
Autres dettes financières	-21	-	-	-348	-1	-370
Dettes de livraisons et prestations	-2	-	-0	-1	-0	-3
Autres dettes	-1	-	-	-9	-10	-20
Provisions	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	19	0	0	3	0	23
Autres produits d'exploitation	0	0	0	1	7	7
Résultat des services financiers	0	-	0	-	-	1
Charges de matières et de services	-0	-0	-2	-6	-0	-8
Autres charges d'exploitation	-2	-0	-0	-16	-19	-37
Produits financiers	5	0	-	159	0	164
Charges financières	-0	-	-	-619	-0	-619
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-	-	-	-288	-9	-297
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Les actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres dettes financières envers les caisses de pension se composent comme les années précédentes des positions de liquidités excédentaires des caisses de pension, que ces dernières ont mises à court terme à la disposition de la Fédération des coopératives Migros.

Les résultats réalisés par le biais des dérivés sur monnaies étrangères conclus avec les caisses de pension sont compris dans les charges financières et les produits financiers. Ces résultats sont lissés par des prestations de services inverses (voir dérivés non inscrits au bilan en relation avec des parties liées à l'annexe 24).

31.12.2019

mio. CHF

	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	7	7
Créances hypothécaires et autres créances clients	27	-	12	-	-	39
Créances de livraisons et prestations	2	1	-	-	0	3
Autres créances	1	-	1	-	2	4
Autres actifs financiers	10	1	-	-	40	51
Autres actifs	-	-	-	2	2	4
Dépôts clients et dettes envers les clients	-1	-	-	-333	-0	-335
Autres dettes financières	-18	-	-	-280	-2	-300
Dettes de livraisons et prestations	-2	-0	-0	-1	-	-3
Autres dettes	-	-	-	-7	-7	-14
Provisions	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	22	1	0	5	0	27
Autres produits d'exploitation	0	0	-	0	8	8
Résultat des services financiers	0	-	0	-	-	1
Charges de matières et de services	-0	-1	-1	-6	-0	-8
Autres charges d'exploitation	-2	-	-0	-16	-18	-37
Produits financiers	1	0	-	367	1	369
Charges financières	-0	-	-	-206	-0	-206
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-4	-	-	-333	-10	-347
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Charges de personnel comptabilisées au titre des personnes clés

2020	2019
14	14
2	2
0	0
0	–
16	16

39. Acquisition et cessions de filiales et d'activités commerciales

Acquisition de filiales et d'activités commerciales en 2020

Juste valeur ¹	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Secteur Migros - Industrie	Secteur Voyage	Total
Liquidités	19	0	31	50
Créances	15	0	14	29
Stocks	7	–	–	7
Autres actifs financiers	2	–	0	2
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	69	–	0	69
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)	30	26	19	75
Actifs d'impôt différé sur le résultat	–	–	0	0
Autres actifs	4	–	26	31
Dettes financières	–63	–	–1	–65
Dettes de livraisons et prestations	–9	–	–22	–31
Provisions	–0	–	–1	–1
Passifs d'impôt différé sur le résultat	–13	–4	–5	–22
Autres dettes	–25	–0	–41	–66
Entrée actifs nets	37	22	20	79
Parts de minoritaires				8
Badwill				–2
Goodwill	27			175
Prix d'achat				260
Dont au titre de mise de fonds				–
Dont parts portées avant la date d'acquisition				–10
Liquidités acquises ²				–50
Futures obligations				–
Compensation pour les activités de financement déjà existantes				4
Sortie de fonds nette				204

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le groupe comme acquises.

Dans le secteur **Commerce de détail par le canal des coopératives**, la majeure partie des acquisitions a été réalisée par le groupe Medbase. Au 1er juillet 2020, la participation majoritaire (60 %) dans *zahnarztzentrum.ch* a été intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe Migros. Medbase AG a acquis d'autres sociétés (MBZR Apotheken SA, ZRMB Marketplace SA, intégration des deux le 1er janvier 2020, Hirslanden Praxiszentrum am Bahnhof, Schaffhausen AG, intégration au 1er avril 2020 et fusion simultanée avec Medbase AG, Doktor Zentrum Baden AG, intégration au 1er juillet 2020 et fusion simultanée avec Medbase AG et le Centre d'Imagerie Médicale de Cornavin SA (CIMC) avec intégration au 1er octobre 2020). Les centres médicaux Hirslanden à Berne et Düringen ont été intégrés dans Medbase AG au 1er juin 2020 et le cabinet Amriswil au 1er octobre 2020 via un asset deal. En outre, Medbase Apotheken AG a acquis Pharmacie Parfumerie Reformhaus Brüggmoos GmbH et Zentrum Apotheke Volketswil AG avec intégration au 1er janvier 2020 ainsi que Pharmacie-Parfumerie Hilfiker SA avec intégration au 1er juillet 2020 et les a fusionnées simultanément aux dates d'intégration respectives.

La Coopérative Migros Genève a acquis les autres parts de la Société Immobilière du Marché de gros de l'Alimentation (SIMGA), qui a été entièrement consolidée au 1er janvier 2020.

Depuis leur intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Migros, les entreprises acquises ont réalisé un chiffre d'affaires de 96 mio. CHF. Si toutes les sociétés avaient déjà été acquises au 1er janvier 2020, le chiffre d'affaires du groupe Migros aurait été supérieur de 150 mio. CHF au total.

En 2020, le groupe Migros a acquis, dans le secteur **Migros-Industrie**, Swiss Coffee Innovation AG, qui a été intégrée au 1er octobre 2020 dans le périmètre de consolidation du groupe Migros. La société n'est pas active sur le plan opérationnel et n'a donc pas généré de chiffre d'affaires.

Dans le secteur **Voyages**, le groupe Hotelplan a acquis la société Rotstab Reisen AG ainsi que les autres parts d'Adventure Travel Experience Inc. Les deux entreprises ont été intégrées dans le périmètre de consolidation du groupe Migros au début de l'exercice 2020. En outre, l'entreprise Vtours, qui a été acquise le 12 novembre 2019 et qui propose principalement des voyages en ligne dans l'espace germanophone, a été intégrée dans le groupe Migros au début de l'exercice 2020. La contribution au chiffre d'affaires du groupe Migros de ces sociétés reprises s'est élevée depuis leur acquisition à 149 mio. CHF.

Acquisition de filiales et d'activités commerciales en 2019

Juste valeur ¹ mio. CHF	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives		Secteur Commerce de marchandises		Secteur Migros - Industrie	Secteur Voyage	Total
	Annexe						
Liquidités		8	-		1	-	8
Créances		21	-		3	-	24
Stocks		10	4		2	-	15
Autres actifs financiers		2	-		-	-	2
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		28	0		5	-	34
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)		28	7		0	1	36
Actifs d'impôt différé sur le résultat		-	-		-	-	-
Autres actifs		2	-		0	0	2
Dettes financières		-7	-		-1	-	-8
Dettes de livraisons et prestations		-5	-		-2	-	-7
Provisions		-0	-		-	-	-0
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-11	-		-0	-0	-11
Autres dettes		-7	-		-1	-	-8
Entrée actifs nets		69	11		6	1	86
Parts de minoritaires							-1
Badwill							-0
Goodwill	27						49
Prix d'achat							134
Dont au titre de mise de fonds							-
Dont parts portées avant la date d'acquisition							-
Liquidités acquises ²							-8
Futures obligations							-1
Compensation pour les activités de financement déjà existantes							-1
Sortie de fonds nette							125

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le groupe comme acquises.

En 2019, le groupe Migros a acquis dans le secteur **Commerce de détail par le canal des coopératives** la société Topwell-Apotheken AG, qui a été intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe Migros au 1er juillet 2019. D'autres sociétés ont également été acquises dans les domaines de la santé (Radiologie Luzern AG, intégration au 1er janvier 2019, Praxis Strättligen AG et Hannu Luomajoki Consulting GmbH, intégration des deux sociétés le 1er juillet 2019 et fusion dans le même temps avec Medbase Berner Oberland AG et Medbase AG) et du fitness (G & P Group GmbH, intégration au 1er janvier 2019 et fusion dans le même temps avec ACISO Fitness & Health GmbH). Depuis leur intégration dans le périmètre de consolidation de Migros, les entreprises acquises ont réalisé un chiffre d'affaires de 75 mio. CHF. Si toutes les sociétés avaient déjà été acquises au 1er janvier 2019, le chiffre d'affaires du groupe Migros aurait été supérieur de 62 mio. CHF au total.

Dans le secteur **Commerce de marchandises**, la marque et une partie importante des boutiques suisses ainsi que trois outlets de la marque suisse de chaussures premium Navyboot ont été acquis par Globus et intégrés dans le groupe Migros au 1er janvier 2019. Depuis leur intégration au 1er janvier 2019, ils ont réalisé un chiffre d'affaires de 8 mio. CHF.

Dans le secteur **Migros-Industrie** (anciennement Industrie & commerce de gros), SoGood Holding B.V. aux Pays-Bas et les deux filiales SoFine Foods B.V. (société opérationnelle pour les produits et plats végétariens) et Sperwer Vastgoed B.V. (société immobilière) ont élargi le périmètre de consolidation du groupe Migros. Depuis leur intégration dans le groupe Migros au 1er janvier 2019, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 18 mio. CHF.

Dans le secteur **Voyages**, le groupe Hotelplan a acquis la société ABC home d.o.o en Croatie, qui a été intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe Migros au 1er janvier 2019 et renommée HHD d.o.o. De plus, les secteurs d'activité Flexiski en Angleterre et Reisebüro Eggenberg en Suisse ont été reprises via un asset deal. La contribution au chiffre d'affaires du groupe Migros de ces sociétés et de ces activités commerciales reprises s'est élevée depuis leur acquisition à 1 mio. CHF.

Pour la transaction suivante, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2020:

- Reprise du voyageur Vtours, jusque-là principalement actif sur le marché allemand en ligne, par le groupe Hotelplan le 12 novembre 2019.
- Augmentation de la valeur de la participation dans la Société immobilière du Marché de gros de l'alimentation (SIMGA) de 42.8 % à 97.6 % (portée jusque-là au bilan comme participation Equity) le 20 décembre 2019 par la Coopérative Migros Genève.

Cessions de filiales et d'activités commerciales en 2020

mio. CHF	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives			Secteur Commerce de marchandises	Secteur Migros - Industrie	Total
Liquidités	41	1	7			49
Créances	28	2	28			58
Stocks	149	2	17			167
Autres actifs financiers	0	–	0			0
Immobilisations corporelles	596	1	23			620
Immobilisations incorporelles	14	–	3			17
Actifs d'impôt différé sur le résultat	186	–	4			189
Autres actifs	23	0	11			34
Dettes financières	–65	–2	–71			–138
Dettes de livraisons et prestations	–16	–1	–17			–34
Provisions	–10	–0	–0			–10
Passifs d'impôt différé sur le résultat	–	–0	–			–0
Autres dettes	–49	–1	–12			–62
Écarts de change	–	–	–			–
Sortie actifs nets	896	0	–7			889
Part conservée des actifs nets de sociétés associées / intérêts minoritaires						–
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité						1'260
Prix de vente						2'148
Dont abandon de créance vendeur						–
Dont abandon de créance acheteur						–
Liquidités cédées						–49
Règlements différés de prix de vente						–7
Compensation pour les activités de financement déjà existantes						1
Entrée de fonds nette / (Sortie de fonds)						2'093

Dans le secteur **Commerce de détail par le canal des coopératives**, une grande partie des établissements Chickeria ont été vendus via un asset deal au 31 mars 2020. Au 31 mai 2020, 100 % du capital-actions de Grands Magasins Globus SA ont été vendus à une joint venture associant le groupe Signa et Central Group. La transaction englobait, en plus de l'activité opérationnelle, huit immeubles bien situés dans des villes suisses. Depuis le transfert de patrimoine par Exploitation immobilière SA (jusque-là comptabilisé dans le secteur «Autres») à la Fédération des coopératives

Migros (FCM) au 1er janvier 2020, ces immeubles ont été gérés dans le secteur «Commerce de détail par le canal des coopératives». Comme ces immeubles représentent une large part de la transaction de vente, le résultat de la sortie de Grands Magasins Globus SA a été enregistré dans le secteur «Commerce de détail par le canal des coopératives». En outre, le centre commercial de Glatt, y compris une grande partie des employés et les contrats de bail, a été cédé à de nouveaux propriétaires le 1er octobre 2020. Comme ces biens immobiliers ont aussi été gérés dans le secteur «Commerce de détail par le canal des coopératives» depuis le transfert de patrimoine à la FCM, la transaction est également comptabilisée dans ce segment. La contribution de ces sociétés au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession s'élève à 215 mio. CHF.

En 2020, le groupe Migros a vendu dans le secteur **Commerce de marchandises** Swisstherm AG au 31 décembre 2020. Jusqu'au moment de la cession, Swisstherm AG a contribué au chiffre d'affaires du groupe Migros à hauteur de 11 mio. CHF.

Dans le secteur **Migros-Industrie**, Oberschwäbische Geflügel GmbH et Labeye SA ont été cédées le 30 juin 2020. Par ailleurs, Saviva AG, active en Suisse dans les secteurs de la restauration et de la livraison en gros à domicile, a été vendue le 31 décembre 2020. La contribution de ces sociétés au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession s'élevait à 236 mio. CHF.

La vente des filiales et des domaines d'activité ont permis de dégager un bénéfice total de 1.260 mia. CHF. En tenant compte des effets de cession au sein des sociétés mères, le bénéfice s'élève à 1.202 mia. CHF (voir annexes 8 et 12).

Cessions de filiales et d'activités commerciales en 2019

mio. CHF	Secteur Commerce de marchandises	Total
Liquidités	69	69
Créances	35	35
Stocks	161	161
Autres actifs financiers	0	0
Immobilisations corporelles	187	187
Immobilisations incorporelles	38	38
Actifs d'impôt différé sur le résultat	89	89
Autres actifs	3	3
Dettes financières	-26	-26
Dettes de livraisons et prestations	-40	-40
Provisions	-4	-4
Passifs d'impôt différé sur le résultat	-10	-10
Autres dettes	-70	-70
Écarts de change	18	18
Sortie actifs nets	451	451
Part conservée des actifs nets de sociétés associées / intérêts minoritaires		40
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité		-485
Prix de vente		6
Dont abandon de créance vendeur		-
Dont abandon de créance acheteur		-
Liquidités cédées		-69
Règlements différés de prix de vente		-4
Entrée de fonds nette / (Sortie de fonds)		-67

En 2019, le groupe Migros a cédé dans le secteur **Commerce de marchandises** la société m-way sa à Swiss E-Mobility Group AG (SEMG) le 30 septembre 2019. En décembre 2019, la participation majoritaire dans le groupe Gries Deco (GDC) a été transmise à Christian Gries, l'ancien directeur général et actionnaire minoritaire, dans le cadre d'une procédure de Management Buyout. La contribution de ces sociétés au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession s'élevait à 469 mio. CHF.

La cession des filiales a entraîné une perte de 485 mio. CHF au total (voir annexe 12).

40. Cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours suivants ont été utilisés pour la conversion en francs suisses (monnaie de présentation) des états financiers des filiales étrangères:

	Cours de clôture au		Cours moyens en	
	31.12.2020	31.12.2019	2020	2019
1 EUR	1.08	1.08	1.07	1.11
1 GBP	1.21	1.28	1.21	1.27
1 USD	0.88	0.97	0.93	0.99

41. Répercussions du Covid-19 sur l'exercice actuel

La propagation rapide du Covid-19 a entraîné un nombre considérable d'infections en 2020. Les mesures prises par différents gouvernements pour freiner cette propagation ont affecté l'activité économique. Nous avons pris une série de mesures visant à minimiser les effets de la pandémie de Covid-19 sur notre activité commerciale, comme les règles comportementales pour garantir la sécurité et la santé de nos collaborateurs (distanciation physique dans l'entreprise et télétravail dans la mesure du possible) et la garantie de l'approvisionnement en matières premières qui sont indispensables à nos processus de production.

Dans l'évaluation des postes du bilan, nous avons su reconnaître les effets produits par la pandémie de Covid-19. Nous continuerons à appliquer les réglementations gouvernementales et à tout mettre en œuvre pour poursuivre notre activité de la meilleure façon possible, sans mettre en danger la santé de nos collaborateurs et d'autres groupes d'intérêts.

Pour une partie des collaborateurs dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives (restauration, fitness et marchés spécialisés), Voyages (groupe Hotelplan et Migros-Industrie, nous avons eu recours à la réduction de l'horaire de travail. Les charges de personnel comportent des indemnités de chômage partiel d'un montant de 71 mio. CHF. Dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives et Migros-Industrie, les salaires ont été versés aux collaborateurs dans leur intégralité. Aucune réserve de cotisations de l'employeur n'a été utilisée pour le paiement des cotisations des salariés aux organismes de prévoyance du personnel. Les concessions de loyer convenues en tant que locataire ou bailleur s'équilibrent à peu près dans l'ensemble et sont insignifiantes en matière de montant.

Le groupe Migros n'a pas fait de demande de crédit Covid-19 durant l'exercice 2020.

42. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'autorisation de publication des comptes par l'administration de la Fédération des coopératives Migros, aucun événement important n'a eu lieu à l'exception de la situation persistante liée au Covid-19, qui comporte des répercussions encore incertaines aujourd'hui sur les comptes annuels 2021.

43. Périmètre de consolidation

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Commerce de détail par le canal des coopératives						
Société coopérative Migros Aar	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	5'318.7	M
BOOTCAMP.ER.CH AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Casa Interio AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
cha chà SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Culinart Gastro AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
FlowerPower Fitness und Wellness SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Golf Limpachtal Betriebs- und Verwaltungs-AG	Buchegg	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Public Golf Bucheggberg AG	Buchegg	IG	Suisse	CHF	4'004.0	54.4
MA Ventures SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Naturparkkäserei Diemtigtal AG	Diemtigen	CE	Suisse	CHF	400.0	23.0
Shopping-Center Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	918.0	100.0
Shopyland, Shopy AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Time-Out AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
VOI SA	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Société coopérative Migros Bâle	Bâle	IG	Suisse	CHF	1'702.9	M
Migros Deutschland GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Semiba AG	Münchenstein	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Mifu GmbH	Bâle	IG	Suisse	CHF	120.0	100.0
Société coopérative Migros Genève	Carouge	IG	Suisse	CHF	1'341.6	M
Bagros SA	FR-Strasbourg	CE	Étranger	EUR	13'051.4	46.0
Bamica SA	Carouge	IG	Suisse	CHF	300.0	100.0
b-Sharpe SA	Genève	CE	Suisse	CHF	100.0	30.0
Centre Balexert SA	Vernier	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
GRANDS PRES DEVELOPPEMENT (GPD) SA ³	Collonge-Bellerive	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
Smood SA	Genève	CE	Suisse	CHF	100.0	35.0
Société Immobilière du Marché de gros de l'Alimentation	Carouge	IG	Suisse	CHF	2'625.0	100.0
SAMEF, Société anonyme Migros en France	Carouge	IG	Suisse	CHF	8'985.0	100.0
Migros France SAS	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	3'500.0	100.0
M-Loisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
NEYDDEVELOPPEMENT SASU	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI des Voirons	FR-Cranves-Sales	IG	Étranger	EUR	990.9	100.0
S.R.M. (Société des restaurants Migros S.à.r.l.)	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	600.0	100.0
SCI M-Etrembières	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI M-Thoiry	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydloisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SC Néovitam	FR-Paris	CE	Étranger	EUR	1.0	20.0
Société coopérative Migros Lucerne	Dierikon	IG	Suisse	CHF	2'027.1	M
ONE Training Center AG	Sursee	IG	Suisse	CHF	420.0	100.0
Parkwirtin «Einfache Gesellschaft»	Lucerne	IG	Suisse	CHF	585.1	84.6
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg	La Tène	IG	Suisse	CHF	1'266.4	M
Agy Est SA	Granges-Paccot	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
AVRY CENTRE SA	Avry	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Marin Centre SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	17'300.0	100.0
Strega SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Au Léopold SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Suisse orientale	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	4'238.6	M
Parking Wattwil AG	Wattwil	IG	Suisse	CHF	3'550.0	65.5
Randenbourg-Immobilien AG	Schaffhouse	IG	Suisse	CHF	400.0	99.9
Società Cooperativa fra produttori e consumatori Migros-Ticino	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	1'022.3	M

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
ACTIV FITNESS TICINO SA	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Mitico Ticino SA	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Valais	Martigny	IG	Suisse	CHF	828.6	M
Société coopérative Migros Vaud	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'585.8	M
Kornhof Sàrl	Ecublens	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Migros Logistique Lémanique SA	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'200.0	100.0
Parking des Remparts SA	La Tour-de-Peilz	CE	Suisse	CHF	3'600.0	33.3
Parking Pully Centre SA	Pully	CE	Suisse	CHF	4'409.0	28.0
Société coopérative Migros Zurich	Zurich	IG	Suisse	CHF	3'352.4	M
ACTIV FITNESS SA	Stäfa	IG	Suisse	CHF	650.0	100.0
Ospena Group SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	2'500.0	100.0
GMZ Deutschland Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
ACISO Fitness & Health GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
tegut... gute Lebensmittel GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
tegut... Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
tegut... Immobilien GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'636.2	100.0
tegut... Logistik GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'005.5	100.0
tegut... Logistikkimmobilien GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
tegut... Vertriebs GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
tegut... Verwaltungs GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Herzberger Bäckerei GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	153.4	100.0
Migros Fachmarkt	Zurich	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Migros Vita AG	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	33'600.0	100.0
Medbase AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	2'670.1	100.0
Bluespace Ventures AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	1'500.0	60.0
Centre d'Imagerie Médicale de Cornavin SA	Genève	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
fit im job AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Groupe Médical Synergie SA	Lausanne	IG	Suisse	CHF	102.0	38.9
IMRAD SA	Lausanne	CE	Suisse	CHF	100.0	25.0
MBZR Apotheken SA	Frauenfeld	IG	Suisse	CHF	100.0	50.1
Medbase Berner Oberland AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	800.0	60.0
Medbase Romandie SA	Lancy	IG	Suisse	CHF	980.0	64.0
Medbase Zentralschweiz AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	1'800.0	60.0
Medbase Apotheken AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	268.5	100.0
Müller Reformhaus Vital Shop AG	Volketswil	CE	Suisse	CHF	833.0	40.0
Operationszentrum Burgdorf AG	Burgdorf	IG	Suisse	CHF	970.0	100.0
Radiologie Luzern AG	Lucerne	IG	Suisse	CHF	240.0	100.0
Radiologie Win SA	Winterthur	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Unilabs St. Gallen SA	Saint-Gall	CE	Suisse	CHF	100.0	51.0
ZRMB Marketplace SA	Frauenfeld	IG	Suisse	CHF	100.0	50.1
zahnarztzentrum.ch Holding AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	384.0	60.0
zahnarztzentrum.ch Beteiligungs AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	342.9	60.0
zahnarztzentrum.ch AG	Saint-Gall	IG	Suisse	CHF	800.0	60.0
Fédération des coopératives Migros Détenue par les sociétés coopératives régionales Migros	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
Atlante S.r.l.	IT-Casalecchio di Reno	CE	Étranger	EUR	1'000.0	20.0
Glatt Center Management AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
MIACAR SA en liquidation	Zürich	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Migros Participations SA	Rüschlikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Löwenbräu-Kunst AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	27'000.0	33.3

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Migros (Hong Kong) Ltd.	HK-Kowloon	IG	Étranger	HKD	100.0	100.0
Migros Consulting Services (Shenzhen) Co. Ltd.	CN-Shenzhen	IG	Étranger	CNY	626.0	100.0
Migros Digital Solutions SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Migros India Private Limited	IN-Gurugram	IG	Étranger	INR	20'000.0	100.0
Migros Liegenschaften GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	5'120.0	100.0
Migros Online SA	Ecublens	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Migros Verteilzentrum Suhr AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	35'000.0	100.0
MiSENSO SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Bike World AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	60.0	100.0
Snäx SA	Zürich	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Sportxx AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SSP-Informatik AG in Liquidation	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Commerce de marchandises

Denner SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
EG Dritte Kraft AG	Zoug	IG	Suisse	CHF	600.0	100.0
Ex Libris SA	Dietikon	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
digitec SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	70.0
Digitec Galaxus SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	240.0	70.0
Galaxus Deutschland GmbH	DE-Hamburg	IG	Étranger	EUR	25.0	70.0
Digitec Galaxus d.o.o. Beograd-Stari Grad	SRB-Belgrad-Stari Grad	IG	Étranger	RSD	0.1	70.0
Interio SA	Dietikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Migrol AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	52'000.0	100.0
migrolino SA	Suhr	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
cevastore GmbH	Suhr	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
primetrust SA	Suhr	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0

Migros-Industrie

Aproz Sources Minérales SA	Nendaz	IG	Suisse	CHF	850.0	97.5
Bischofszell produits alimentaires SA	Bischofszell	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
gastina GmbH	AT-Frastanz	IG	Étranger	EUR	2'236.3	100.0
Sushi Mania SA	Vuadens	IG	Suisse	CHF	300.0	51.0
Chocolat Frey AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
Chocolat Frey Canada Ltd	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	8'748.9	100.0
Oak Leaf Confections Co	CA-Halifax	IG	Étranger	CAD	356.1	100.0
Chocolat Frey USA Ltd	US-Delaware	IG	Étranger	USD	10'988.8	100.0
Chocolat Frey US Real Estate LLC	US-Buffalo	IG	Étranger	USD	-	100.0
SweetWorks Confections LLC	US-Delaware	IG	Étranger	USD	-	100.0
Swiss Industries GmbH	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	20.0	100.0
Delica AG	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Café Royal Pro SAS	FR-Paris	CE	Étranger	EUR	2'000.0	47.3
Swiss Coffee Innovation AG	Olten	IG	Suisse	CHF	120.0	100.0
Total Capsule Solutions SA	Stabio	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Delica Spain S.L.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
ecoserre SA en liquidation	Nendaz	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Estavayer Lait SA	Estavayer-le-Lac	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Financière du Solimont SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	600.8	100.0
Idhëa SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	6'500.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Schwyzzer Milchhuus AG	Ingenbohl	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Schwyzzer Milchhuus Deutschland GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
SoGood Holding B.V.	NL-Limburg	IG	Étranger	EUR	329.5	94.8
SoFine Foods B.V.	NL-Limburg	IG	Étranger	EUR	18.0	94.8
Sperwer Vastgoed B.V.	NL-Limburg	IG	Étranger	EUR	10.0	94.8
Jowa AG incluant unités de production	Volketswil	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Hug Bäckerei AG	Lucerne	IG	Suisse	CHF	1'000.0	70.0
Mibelle AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Gwoonsesang Cosmetics Co., Ltd.	KR-Séoul	IG	Étranger	KRW	2'552'299.5	75.0
Gwoonsesang Shanghai Co., Ltd.	CN-Shanghai	IG	Étranger	CNY	13'462.6	75.0
Illusie Trading SA en liquidation	Buchs AG	CE	Suisse	CHF	800.0	50.0
Mibelle Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	1'000.1	100.0
QBC Group Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	100.0
QBC Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	1.0	100.0
The Quantum Beauty Company Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.3	100.0
Absolute Beauty Solutions Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	100.0
Ondal France S.à.r.l	FR-Sarreguemines	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
Micarna SA incluant Micarna AG, antenne de Bazenheid	Courtepin	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Centravo Holding AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	2'040.0	29.2
Favorit Geflügel AG	Lyss	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
KM Seafood GmbH	DE-Schirgiswald- Kirschau	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
Mérat & Cie. SA	Berne	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Tipesca SA	Monteceneri	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Rudolf Schär AG	Thal	IG	Suisse	CHF	960.0	100.0
Schlachtbetrieb St. Gallen AG	Gossau SG	CE	Suisse	CHF	9'000.0	46.2
TMF Extraktionswerk AG	Kirchberg SG	CE	Suisse	CHF	1'200.0	15.0
Midor SA	Meilen	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifa AG Frenkendorf	Frenkendorf	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifroma SA	Ursy	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Dörig Käsehandel AG	Urnäsch	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Mifroma France SA	FR-Chalamont	IG	Étranger	EUR	1'105.0	100.0
M-Industrie SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
M-Industry China LLC	CN-Shanghai	IG	Étranger	CNY	895.6	100.0
M-Industrie Deutschland GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	225.0	100.0
M Industrie France SAS	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	1'900.0	100.0
M-Industry International Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	100.0	100.0
M Industry Japan K.K.	JP-Tokyo	IG	Étranger	YEN	74'000.0	100.0
M-Industry Netherlands B.V.	NL-Rotterdam	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
M Industry USA Inc.	US-Delaware	IG	Étranger	USD	700.0	100.0
Riseria Taverne SA	Torricella-Taverne	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
L+S Holding AG	Appenzell	IG	Suisse	CHF	800.0	100.0
Lüchinger + Schmid AG, Eier & Eiprodukte	Kloten	IG	Suisse	CHF	5'600.0	100.0
Farmco AG	Köniz	IG	Suisse	CHF	1'036.0	70.1
SCG Swiss Consumer Goods GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0

Services financiers

Banque Migros SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	700'000.0	100.0
CSL Immobilien AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	158.7	70.0
CSL Invest SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	200.0	70.0
Swisslease AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Voyages						
Hotelplan Management SA	Opfikon	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
incluant les filiales:						
Adventure Travel Experience Inc.	US-New Castle	IG	Étranger	USD	0.0	100.0
BF International Services kft.	HU-Budapest	IG	Étranger	HUF	3'000.0	100.0
BF International Travel SA	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
bta first travel ag	Steinhausen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Belvoy Holding AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Finass Voyages SA	Wetzikon (ZH)	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Explore Aviation Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Explore Worldwide Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	100.0	100.0
Explore Worldwide Adventures Ltd.	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	0.0	100.0
HHD SA	Opfikon	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
HHD B.V.	NL-Rijswijk	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
HHD d.o.o.	HR-Jurdani (Rijeka)	IG	Étranger	HRK	20.0	100.0
HHD GesmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	80.0	100.0
HHD GmbH	DE-Fribourg-en-B.	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
HHD Ltd.	GB-Londres	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
HHD NV	BE-Diegem	IG	Étranger	EUR	126.0	100.0
HHD Rentals S.L.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
HHD Sarl	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	130.8	100.0
HHD Service AB	SE-Stockholm	IG	Étranger	SEK	100.0	100.0
HHD Service GmbH	DE-Norden-Norddeich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
HHD Sp. z.o.o.	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	200.5	100.0
HHD S.r.l.	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	30.0	100.0
HHD s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	4'000.0	100.0
IHOM Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	1'000.5	96.8
Inghams Canada Ltd.	CA-Banff	IG	Étranger	CAD	0.1	100.0
Inntravel Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	224.6	100.0
Inter Chalet Ferienhaus AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Inter Chalet j.d.o.o.	HR-Rijeka	IG	Étranger	HRK	0.0	100.0
Interhome GmbH	DE-Düren	IG	Étranger	EUR	31.0	100.0
Interhome Oy	FI-Espoo	NC	Étranger	EUR	16.8	20.0
Itinerary Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	40.0	100.0
LLC HHD	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	80.0
Horizonte Club España sl	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	274.0	100.0
Horizontes Club Holidays Ltd.	GR-Athènes	IG	Étranger	EUR	17.6	100.0
Hotelplan CC Services GmbH	DE-Inzlingen	IG	Étranger	EUR	307.6	100.0
Hotelplan (Transport) Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Hotelplan (UK Group) Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	1'100.0	100.0
Hotelplan Intern. Reiseorganisation GmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	36.3	100.0
Hotelplan Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	1'000.0	100.0
Hotelplan Travel s.r.l.	IT-Torino	IG	Étranger	EUR	10.0	100.0
Mount Lavinia Hotels & Resorts Ltd. ³	MV-Male	CE	Étranger	MVR	87'380.0	50.0
MTCH SA	Opfikon	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
Náttúra-Yurtel ehf.	ISL-Garöabaer	IG	Étranger	ISK	500.0	100.0
Rotstab Reisen AG	Liestal	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Tour Operator 2018 Ltd.	GB-Ely	IG	Étranger	GBP	125.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
TW SA	Spiez	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Vtours GmbH	DE-Aschaffenburg	IG	Étranger	EUR	40.0	100.0
Vtours International AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Vtours International GmbH	DE-Büdingen	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
Autres						
Ferrovia Monte Generoso SA	Mendrisio	NC	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Mitreva SA	Zürich	NC	Suisse	CHF	200.0	100.0

¹ Saisie: IG = consolidée par intégration globale / CE = consolidée par mise en équivalence (equity method) / NC = non consolidée

² Participation: M = société mère

³ Coentreprises

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'administration de la Fédération des coopératives Migros Zurich

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Migros (le groupe) au 31 décembre 2020, comprenant le compte de résultat du groupe Migros pour l'année se terminant le 31 décembre 2020, le bilan du groupe Migros au 31 décembre 2020, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie du groupe Migros pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les annexes aux comptes annuels du groupe Migros, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 30 à 115) ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

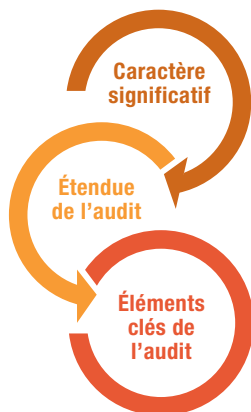
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces dites exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 130 millions

Nous avons effectué des contrôles («full scope audit») auprès de 14 sociétés du groupe en Suisse. Les sociétés ainsi contrôlées représentent 66.6 % du chiffre d'affaires du groupe. En outre, nous avons réalisé des procédures d'audit prédéfinies auprès d'une autre société du groupe en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur des immobilisations incorporelles
- Actualité de valeur des immobilisations corporelles
- Actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients de la Banque Migros SA

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global pour le groupe	CHF 130 millions
Comment nous l'avons déterminé	0.45 % de total de produits
Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le produit du groupe Migros, car le groupe n'est pas orienté en premier lieu sur les marchés des capitaux. Les propriétaires de Migros, les sociétaires, ne mettent pas à disposition de capital-risque et il n'existe pas d'obligation pour Migros de distribuer des bénéfices à ces derniers. En outre, le produit constitue une grandeur de référence généralement reconnue pour les considérations relatives au caractère significatif.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 5 millions que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers consolidés et le secteur d'activité du groupe.

La stratégie relative à l'audit des comptes consolidés du groupe a été déterminée en tenant compte des travaux de l'auditeur des comptes consolidés et de ceux des auditeurs des composantes. L'audit des opérations de consolidation, la présentation des états financiers ainsi que la vérification des immobilisations incorporelles comme le goodwill et des immobilisations corporelles issues des acquisitions ont été effectués par l'auditeur des comptes consolidés. En notre qualité d'auditeur des comptes consolidés, nous nous sommes assurés d'une implication suffisante dans les travaux des auditeurs des composantes, afin d'évaluer si les éléments probants recueillis à cette occasion et en lien avec les informations financières des composantes étaient suffisants pour constituer une base appropriée à l'expression de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Notre implication incluait la communication des risques identifiés au niveau du groupe, la détermination des seuils de matérialité applicables, la révision de l'établissement des rapports, la conduite de conférences téléphoniques avec les auditeurs des composantes durant l'audit intermédiaire et l'audit final.

Éléments clés de l'audit au titre

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Actualité de valeur des immobilisations incorporelles

Éléments clés de l'audit

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à environ CHF 872 millions au bilan. Outre les logiciels, ce poste se compose essentiellement du goodwill payé (CHF 348 millions) ainsi que des marques, licences, brevets et droits contractuels (CH 250 millions) résultant de l'acquisition de secteurs d'activité par le groupe Migros. En présence d'indices de dépréciation de valeur, il est procédé à une vérification de l'actualité de valeur.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations incorporelles comme un élément clé de l'audit, car en raison de la nature de ces actifs, il existe une importante marge d'appréciation lors de l'évaluation de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la détermination des valeurs d'utilité pertinentes pour les tests de dépréciation de valeur.

Nous avons identifié les facteurs clés suivants, qui sont susceptibles de conduire à une évaluation inappropriée des immobilisations incorporelles:

- flux de trésorerie, dérivés des budgets et plans financiers internes lors de la détermination de la valeur d'utilité;
- taux d'actualisation des secteurs d'activité concernés;

Nous renvoyons aux pages 66 et 67 (incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction) ainsi qu'aux pages 90 et 91 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons réalisé les travaux suivants:

- Les processus et contrôles internes du groupe dédiés à la détermination de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la réalisation de tests de dépréciation de valeur ont été évalués.
- Les hypothèses en vue de la détermination de la valeur d'utilité sur la base des plans budgétaires et financiers / des plans stratégiques approuvés des secteurs d'activité concernés ont été comparées avec les informations économiques et sectorielles et avec l'évolution des exercices précédents. Nous avons par ailleurs évalué, au moyen d'une analyse de sensibilité, les répercussions des hypothèses relatives aux vecteurs de valeur dans le modèle d'évaluation particulier utilisé.
- La détermination des taux d'actualisation utilisés a été évaluée avec l'aide d'experts en évaluation, par comparaison avec des données externes, en tenant compte des conditions spécifiques aux secteurs et aux pays.
- L'exactitude mathématique du calcul dans les modèles d'évaluation utilisés a été vérifiée.
- La comptabilisation correcte et la mention des coûts liés à la dépréciation de valeur dans les comptes consolidés ont été vérifiées.

Dans l'ensemble et sur la base de notre propres analyses, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des immobilisations incorporelles.

Actualité de valeur des immobilisations corporelles

Éléments clés de l'audit

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des corrections de valeur et des amortissements cumulés. Avec une valeur au bilan de CHF 11.8 milliards, elles représentent une part significative du total du bilan.

Durant l'exercice sous revue, des dépréciations de valeur de CHF 98 millions ont été comptabilisées pour les immobilisations corporelles.

Nous considérons l'actualité de valeur des immobilisations corporelles comme un élément clé de l'audit, car l'évaluation d'indices de dépréciation de valeur et des valeurs recouvrables par les immobilisations requiert un degré d'appréciation élevé de la part de la direction. Cela concerne en particulier les secteurs d'activité du groupe qui, en tant que unités « start-up » ou « turnaround », sont soumis à un degré d'incertitude élevé quant à l'évolution future.

Nous avons identifié les facteurs clés suivants, qui sont susceptibles de conduire à une évaluation inappropriée des immobilisations corporelles :

- flux de trésorerie, dérivés des budgets et plans financiers internes lors de la détermination de la valeur d'utilité;
- taux d'actualisation des secteurs d'activité concernés;
- source des données et détermination des valeurs recouvrables ainsi que des hypothèses utilisées à cet effet.

Nous renvoyons aux pages 66 et 67 (incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction) ainsi qu'aux pages 88 et 89 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Les processus et contrôles internes du groupe dédiés à la détermination de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la réalisation de tests de dépréciation de valeur ont été évalués.
- Les hypothèses en vue de la détermination de la valeur d'utilité sur la base des plans budgétaires et financiers / des plans stratégiques approuvés des secteurs d'activité concernés ont été comparées avec les informations économiques et sectorielles et avec l'évolution des exercices précédents. Nous avons par ailleurs évalué, au moyen d'une analyse de sensibilité, les répercussions des hypothèses relatives aux vecteurs de valeur dans le modèle d'évaluation.
- La détermination des taux d'actualisation utilisés a été évaluée avec l'aide d'experts en évaluation, par comparaison avec des données externes, en tenant compte des conditions spécifiques aux secteurs et aux pays.
- L'exactitude mathématique du calcul dans les modèles d'évaluation utilisés a été vérifiée.
- La détermination et le calcul de l'évaluation de marché ont été vérifiés pour des objets pour lesquels cette base d'évaluation a été utilisée.
- La comptabilisation correcte et la mention des coûts liés à la dépréciation de valeur (corrections de valeur ainsi que provisions pour contrats de location à long terme chargés conclus avec des tiers) dans les comptes consolidés ont été vérifiées.

Dans l'ensemble et sur la base de nos propres analyses, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des immobilisations corporelles.

Actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients de la Banque Migros SA

Éléments clés de l'audit

La Banque Migros SA a pour activité principale l'octroi de crédits aux particuliers et aux entreprises. Les créances hypothécaires et autres créances clients s'élevaient à CHF 42.2 milliards au bilan.

La Banque Migros octroie des crédits principalement sur la base de garanties hypothécaires pour des immeubles d'habitation et des immeubles commerciaux ainsi que sans garanties pour des financements à des fins commerciales. Par ailleurs, la banque octroie des crédits à la consommation à des particuliers.

Outre la part significative de 58 % de ce poste dans le total du bilan, nous considérons l'évaluation dudit poste comme particulièrement importante pour les raisons suivantes: Des changements des conditions de marché, en particulier sur le marché de l'immobilier, de même que la situation économique peuvent avoir un impact sur l'actualité de valeur du portefeuille de crédits ou sur la valeur de certains crédits. Par ailleurs, il existe de nombreux facteurs susceptibles de mettre en péril le remboursement des crédits au niveau individuel.

Nous renvoyons aux pages 60 à 62 (risques de crédit) ainsi qu'aux pages 80 et 81 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Notre procédure d'audit porte principalement sur la vérification de l'efficacité des processus et des contrôles mis en œuvre par la banque. Nous avons contrôlé le respect des prescriptions et des processus ainsi que l'efficacité de ces contrôles à l'aide de vérification par sondages orientés sur les risques. Nous avons également réalisé des contrôles de substance.

Nous avons procédé aux contrôles suivants :

- Vérification de certains contrôles clés de la banque concernant l'octroi, le traitement et la surveillance des crédits
- Contrôle par sondages des positions de crédit (y compris de l'évaluation des sûretés) indiquant un besoin de correction de valeur (« Impairment Triggers ») et des crédits avec corrections de valeur existantes
- Contrôle par sondages de l'évaluation de l'actualité de valeur des crédits (contrôle de solvabilité)

Dans l'ensemble et sur la base de nos propres analyses, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients.

Responsabilité de l'administration pour les états financiers consolidés

L'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP FER RPC et les exigences légales. L'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, l'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les états financiers consolidés, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques afin de réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'utilisation par l'administration du principe de la continuité de l'exploitation pour les états financiers consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.

- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités et celles des activités du groupe, pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des états financiers consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec l'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives de contrôle interne constatées lors de notre audit.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers AG

Sandra Boehm Uglov

Expert-réviseur
Réviseur responsable

Aysegül Eyiz Zala

Expert-réviseur

Zürich, 18. März 2021

